



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13516 - 4,50 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Fontaine

MERCREDI 13 JUILLET 1988

SERVICES		TELEMATIQUE	
Abonnements	3
Cartes	13
Ligne	17
Multimédia	17
Mots-clés	17
Revue télévisée	17
Spécialités	16

ÉTATS-UNIS : mort de Jackie Presser président du Syndicat des camionneurs

Un chef de bande

Jackie Presser, 57 ans, est mort mardi matin d'un cancer du pancréas. Il avait été diagnostiqué atteint de cette maladie en 1983. Il était président du Syndicat des camionneurs américains (ATA) depuis 1978. Il avait été élu à la tête de ce syndicat en 1978 et avait dirigé avec fermeté les négociations pour la signature du pacte de Varsovie en 1985. Il était considéré comme un chef de bande et un homme d'action. Il avait été élu à la tête du syndicat en 1978 et avait dirigé avec fermeté les négociations pour la signature du pacte de Varsovie en 1985. Il était considéré comme un chef de bande et un homme d'action.

L'offensive européenne de M. Gorbatchev

En présentant, le lundi 11 juillet, devant le Parlement polonais, trois nouvelles propositions dans le domaine du désarmement conventionnel en Europe, M. Gorbatchev n'a pas fait à sa légende. Mais à force de vouloir donner un risque de décevoir, et à multiplier les initiatives en tous sens, on risque de donner une impression de désordre brouillon, voire de se contredire.

Tel est le cas notamment de ce sommet des chefs d'Etat et de gouvernement européens que le secrétaire général suggère de réunir à Reykjavik pour « rompre le cercle vicieux » de la réduction des armements conventionnels. La manœuvre vise à l'évidence à séduire les opinions publiques occidentales et à approfondir les divergences entre Occidentaux puisque, si on le bien M. Gorbatchev, le président des Etats-Unis et le premier ministre du Canada ne seraient pas invités en Islande. Ces deux derniers pays sont pourtant bien membres de l'OTAN et ce sont bien, pour l'essentiel, les armements conventionnels de l'OTAN et du pacte de Varsovie qu'il s'agit de réduire après avoir éliminé les déséquilibres existants.

La proposition de M. Gorbatchev est d'autant plus surprenante, sinon incongrue, qu'il reprochait voilà quelques semaines à M. Reagan, à l'issue du sommet de Moscou, de n'avoir pas voulu aborder avec lui la question de la réduction des armements conventionnels en Europe.

Les forums pour mener à bien de telles négociations existe au demeurant : elles doivent avoir lieu, en liaison avec la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), entre les seize pays de l'OTAN et les sept du pacte de Varsovie. Encore faudrait-il, pour que les choses progressent, que la Roumanie cesse de bloquer les travaux de la CSCE et qu'un accord puisse être trouvé sur la définition du mandat à donner aux experts. L'URSS pourrait grandement y contribuer, ne serait-ce qu'en abandonnant sa prétention à gèner dans la négociation certaines armes nucléaires tactiques.

Une autre proposition de M. Gorbatchev peut donner l'impression d'une bonne volonté exemplaire : si l'OTAN renonce à installer en Italie les soixante-douze bombardiers dont l'Espagne ne veut plus, e-t-il dit, l'URSS réduira d'autant ses forces aériennes avancées en Europe de l'Est.

Force est de constater qu'il s'agit là tout au mieux d'une manœuvre habile : la réduction proposée est symétrique alors qu'il ne peut s'agir dans un premier temps que de réduire les déséquilibres qui existent dans les panoplies conventionnelles des deux blocs. Quelques chiffres sont éloquentes : deux millions et demi d'hommes pour l'OTAN contre quatre millions pour le pacte de Varsovie ; de quinze à vingt mille chars lourds et environ six cents hélicoptères d'assaut pour l'OTAN contre au moins trente-cinq mille chars lourds et un millier d'hélicoptères d'assaut du côté de l'Est. Le même rapport domine en ce qui concerne l'artillerie, et l'avantage du bloc soviétique dans le domaine de l'aviation de chasse serait au moins de 50 %.

Les sujets de négociation, on le voit, ne manquent pas. Il suffit d'avoir la volonté de s'atteler à la tâche, une tâche qui sera longue, ardue. Encore faut-il accepter de délimiter le champ de la négociation et s'abstenir de propositions en apparence sensationnelles, mais en fait dilatoires.

(Lire nos informations et l'article de BERNARD GUETTA page 3.)

Un commando terroriste attaque un navire de croisière au large d'Athènes

9 morts et 98 blessés, dont 34 Français

Neuf morts et quatre-vingt-dix-huit blessés, dont trente-quatre touristes français : tel est le bilan provisoire de l'attaque, le lundi 11 juillet en fin d'après-midi, du bateau de croisière grec City of Poros par un commando terroriste, près de l'île d'Egine, à quelques dizaines de milles au sud d'Athènes. Le mardi 12 juillet, cet attentat sanglant n'avait toujours pas été revendiqué. Le commando, qui était armé de mitraillettes et de grenades, a réussi à prendre la fuite à bord d'une vedette rapide. Dans la nuit, un avion Mystère-20 affrété par une compagnie d'assurances a quitté Paris pour Athènes afin de rapatrier les Français blessés.

ATHÈNES
de notre correspondant

Un des passagers du City of Poros raconte le carnage qui s'est déroulé sous ses yeux : « J'ai vu un homme au teint basané sortir une mitraillette de son sac et commencer à tirer à l'aveuglette dans la foule. Un autre a lancé des grenades, puis ce fut une kyrielle totale, et un incendie s'est déclaré sur le pont. J'ai entendu deux explosions, il y avait du sang partout... » Alertés immédiatement par la police du port de Pirée, plusieurs ramorqueurs et bâtiments de lignes régulières se sont dirigés rapidement vers les lieux du drame pour secourir les nombreuses personnes qui s'étaient jetées à la mer pour échapper à la turie.

Selon la compagnie grecque de voyages Croisière Cyclades qui affrétait le navire, il y avait quatre cent soixante-onze personnes à bord, dont cent soixante-dix-huit Français, qui participaient à une excursion d'une journée dans le golfe de Salonique et ses îles.

Mardi matin 12 juillet, le ministre de la marine marchande, M. Yampopoulos, n'était toujours pas en mesure de fournir la liste des victimes. On sait seulement que l'un des capitaines - de nationalité grecque - a été abattu par un terroriste. Le ministre a précisé que « toute la région est contrôlée, sur mer, dans les airs et le long des côtes » pour retrouver les coupables de cette « action barbare ». Le premier ministre, M. Andreas Papandréou, devait réunir dans la matinée un conseil des ministres extraordinaire « pour prendre des décisions ». Selon certains témoignages recueillis par la police, le commando comprenait trois hommes et une femme. Selon d'autres, les terroristes étaient plus nombreux et auraient opéré en deux groupes. Le premier se composait

Les difficultés de l'ouverture
La droite et le Front national l'emportent en Aquitaine et en Champagne-Ardenne
« La quadrature du cercle », par Alain Duhamel
PAGES 7 et 8

Prisons pour les « boat people » à Hongkong
« Enfermez-moi, mais ne me rapatriez pas ! »
PAGE 5

Nouvelle tension entre les États-Unis et le Nicaragua
Managua a décidé d'expulser l'ambassadeur américain
PAGE 5

Chroniques de 1789
L'esprit de Vézille
PAGE 2

Festival d'Avignon
« Freaks », « Micromégas », « les Troyennes »
PAGE 12

Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE
La disparition des éléphants d'Afrique
Les survivants des limbes
PAGES 19 et 20

Le sommaire complet se trouve en page 32

32 milliards de francs de déficit en 1989 ?

Les comptes flous de la Sécurité sociale

Les comptes prévisionnels de la Sécurité sociale, présentés le mardi 12 juillet, annoncent un déficit du régime général de 11 milliards de francs en 1988 et de 32,7 milliards en 1989, les dépenses devant atteindre l'an prochain 824 milliards de francs.

Le fantôme du déficit annoncé, qui hante les comptes de la Sécurité sociale d'année en année, réapparaît dans toute sa ampleur... pour l'an prochain. Limité à 10 ou 11 milliards de francs en 1988, par la grâce de la reprise économique et par la prolongation du « plan d'urgence » concocté par le gouvernement Chirac pour s'achever après l'élection présidentielle, le « trou » retrouverait une profondeur de 32,7 milliards l'an prochain. C'est-à-dire pratiquement le chiffre annoncé en juillet 1987 pour la fin de cette année...

Cet éternel retour, fruit de corrections diverses, a de quoi inciter au scepticisme les observateurs les moins prévenus. Déjà, l'année 1987 avait vu le succès inattendu des mesures de « rationalisation » (et d'économies) de l'assurance-maladie.

GUY HERZLICH.
(Lire la suite page 26.)



Le baccalauréat et la seconde guerre mondiale

La mémoire menacée

La récente publication des nouveaux programmes d'histoire, qui doivent être appliqués en classe de première dès la rentrée prochaine et en terminale l'année suivante, est au centre d'une polémique sur la place de l'enseignement de la seconde guerre mondiale et de l'époque contemporaine dans les lycées.

Pour alléger le contenu du cours de terminale et permettre l'étude détaillée de l'histoire mondiale des quarante dernières années, l'inspection générale a relégué la période 1939-1945 en fin de classe de première. Les élèves étudieront donc le nazisme et le génocide au moment où leur attention se concentre sur l'épreuve anticipée de français. Des associations d'anciens combattants et de déportés, soutenues par des enseignants, dénoncent le risque d'un effacement de fait de cette période fondamentale dans les classes et sa disparition dans les épreuves du baccalauréat.

Une autre querelle oppose l'inspection générale de l'éducation nationale à l'association des professeurs d'histoire et de géographie à propos des nouveaux contenus d'enseignement pour la terminale. Les instructions ministérielles concernant la période postérieure à 1945 privilégient la géopolitique et les faits de société au détriment de l'histoire événementielle.

(Lire page 32 l'article de Philippe Bernard.)

Cartier

Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries Cartier et les boutiques Mont de Cartier, un certificat attestant leur authenticité les accompagne.

13 RUE DE LA PAIX, PARIS
42.61.58.56

Les vrais débuts du président Biya

Histoires de clans au Cameroun

Après une longue période d'incertitude, créée par le départ « volontaire » du pouvoir de M. Ahidjo, M. Paul Biya, son successeur, semble, aujourd'hui, maîtriser la situation. Malgré tout, le tribalisme demeure une des clefs de la vie politique camerounaise.

YAOUNDÉ
de notre envoyé spécial

Un an après sa perution, un ouvrage continue à faire recette dans les librairies camerounaises, la Flamme et la Fumée, d'Henri Bando (1), le plus célèbre journaliste du pays, éditeur de la Cameroon Tribune, le quotidien national, ministre de l'information depuis quelques semaines.

Il relate un étonnant conflit psychologique : la démission, en novembre 1982, de l'ancien président Ahmadou Ahidjo au profit de son premier ministre, M. Paul Biya, saluée à l'époque comme un exemple de continuité harmonieuse entre un chef d'Etat âgé et un dauphin compétent ; le changement d'attitude du démissionnaire qui, ayant recouvré une bonne santé, parut regretter sa décision et s'employer à reprendre d'une main ce qu'il avait cédé de l'autre ; la lutte sourde entre les deux hommes et leurs partisans respectifs, la condamnation à mort par contumace de M. Ahidjo, pour complot, et enfin la tentative de coup d'Etat du 6 avril 1984 par ses partisans au sein de la garde républicaine.

Il y a dans cet ouvrage tous les ingrédients d'un roman à suspense : intrigues de sérail à la veille de la visite officielle de M. Mitterrand, préparatifs d'attentat contre M. Biya lors de la finale de la coupe de football du Cameroun, etc. Bien des Camerounais contestent une version des faits destinée à plaire à l'actuel président. Mais ces quatre cents pages ont le mérite de faire vivre de l'intérieur la lutte pour le pouvoir en Afrique, avec son arrière-plan tribal, ses manipulations de l'information, ses prolongements burlesques en France, terre de manœuvres de l'opposition.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.
(Lire la suite page 4.)

(1) La Flamme et la Fumée, d'Henri Bando, éditions Sopotem à Yaoundé, 466 pages, 100 F.

- 9 %

VOTRE VÉNICI...
CREDIT...
CENTRA-8 00-00-55-55

ELLEMENT
RETS
ES VOIT
OUT.

ISS

M 0147 - 0713 0 - 4,50 F

3790147004500 07130

A Varsovie

M. Gorbatchev se montre assez réservé sur les relations soviéto-polonaises

M. Gorbatchev devait se rendre, mardi 12 juillet dans la sud de la Pologne, et notamment visiter la cathédrale de Cracovie, l'ancienne capitale des premiers rois de Pologne. Cette visite revêt une importance particulière dans la mesure où, selon des bruits persistants, il pourrait rencontrer le numéro deux de l'Eglise polonaise, le cardinal Franciszek Macharski, très proche ami du pape Jean-Paul II. D'autre part, Cracovie est très près de Nowa-Huta, vaste centre sidérurgique et bastion de la contestation ouvrière, dont près de vingt mille travail-

lens sur les trente mille employés ont débrayé en avril dernier.

A son arrivée lundi à Varsovie, M. Gorbatchev a déclaré : « Je veux voir à votre expression et à vos regards que vous nous portez des sentiments très amicaux ».

A l'aéroport, la foule était chaleureuse, voire familière. « Tens bog, Mikhail! », clamait une banderole. Mais elle était assez indifférente ailleurs. Dans le centre de Varsovie, neuf membres du syndicat indépendant des étudiants (interdit) ont été interpellés par la brigade anti-terroriste polonaise après avoir - appuyés par les

premiers phrases - à désamorcer l'antagonisme historique entre Russes et Polonais, fallait-il vraiment prononcer cette phrase : « Dans nos vicissitudes communes, la construction du socialisme après-guerre a aussi été une belle page » ? De deux choses l'une en effet, ou bien il passait sous silence l'établissement du régime, ou bien il évoquait au moins les répressions sanglantes qui l'ont accompagné et qui sont très présentes à l'esprit des Polonais.

« Notre nation a pu percevoir deux Russies »

Dans cet exercice de rééquilibre souriant de l'histoire polonaise, c'est paradoxalement le général Jaruzelski qui a trouvé le ton.

VARSOVIE de notre envoyé spécial.

A défaut de geste ou de déclaration spectaculaire, on attendait de M. Gorbatchev un souffle, le fracas d'une nouveauté dans les relations soviéto-polonaises, et il n'y eut rien de tel. Dans ce long discours prononcé lundi devant la Diète, le seul moment où le secrétaire général s'est finalement montré lui-même - rapide, précis sur son sujet et à l'aise dans la démonstration - aura été l'explication des réformes politiques lancées en URSS.

Là tout s'enchaînait, mais cet instant de brio n'a fait que ressortir plus cruellement encore le pesant classicisme du reste. Ce n'aurait évidemment pas été à lui de rappeler

que le communisme s'est imposé par la force en Pologne, mais était-il indispensable de déclarer, dès les premières phrases, que « la Pologne avait quelque chose dont elle a été si longtemps privée dans le passé : l'indépendance et un Etat national » ?

C'était ressortir le vieil argument - « dans l'ordre soviétique nos frontières sont garanties » - dont se sont toujours servis les dirigeants de la Pologne pour prêcher les avantages d'un régime impopulaire. On attendait mieux d'un homme dont l'imagination politique n'est plus à dire, et certaines formulations ont eu de quoi laisser de surcroît pa-

Car si l'on comprend que M. Gorbatchev se soit évertué - dès ses

Tout raide et mauvais orateur qu'il soit, il a en effet su dire, rappel à l'appui, que « même dans les plus années de la partition notre nation a pu percevoir deux Russies ». L'une était celle, a-t-il dit, « des tsars et des gouverneurs », l'autre, celle des démocrates dont l'aspiration à la liberté s'ignorait pas la Pologne asservie. Et, sur ce canevas, le général Jaruzelski a su aller jusqu'au parallélisme entre ce « renouveau » et la « perestroïka » de M. Gorbatchev.

Cela valait ce que cela valait, et bien que le numéro polonais n'ait pas plus prononcé que M. Gorbatchev le nom de Katyn, au moins a-t-il dit qu'on « ne doit pas rester silencieux sur les crimes et les souffrances humaines », car « ils ont une dimension morale ». Les sentiments avaient là leur place, tandis que chez M. Gorbatchev il ne s'agissait, dans l'allusion à ce massacre des officiers polonais prisonniers de l'armée rouge, que de « restaurer la justice historique », mais sans se laisser aller aux « émotions » et en se fondant seulement sur « la stricte connaissance scientifique ».

Autrement dit, nous avons reconnu depuis un an qu'il n'était pas du tout certain que ce soient les Allemands qui aient massacrés ces officiers ; le temps n'est pas encore venu de reconnaître notre culpabilité. La raison n'en est d'ailleurs pas polonaise, mais soviétique, car le jour où il sera dit que l'URSS a commis ce crime en Pologne, le grand mythe consolidateur du régime soviétique - le sacrifice national pour libérer l'Europe du nazisme - en sera ébranlé.

M. Gorbatchev, c'est certain, tra jusque là, mais il veut prendre son temps, démonter le stalinisme pièce par pièce, et ne pas fuser au bulldozer. Vu de Moscou, cela s'explique. Vu de Varsovie, c'est d'autant plus inadmissible que, dans cette froideur voulue, la déportation massive de Polonais de l'Est après 1939 devient une « violation de la légalité socialiste », un « élément de la tragédie endurée par notre pays ».

Tout cela fut maladroit, sec, navrant. Sans rien avouer encore au sujet de Katyn, il n'aurait rien coûté de parler le langage du cœur, de dire par exemple que ce futur mémorial aux victimes de Staline dont M. Gorbatchev a parlé serait aussi un hommage à ses victimes polonaises et étrangères, ou de redire ici devant la Pologne ce qui avait été dit en Yougoslavie - que le temps de l'Empire russe ou soviétique était passé. Il reste trois jours pour tenter de rattraper cette occasion historique manquée et convaincre les Polonais qu'ils n'ont pas eu tort de commencer à prendre M. Gorbatchev au sérieux.

BERNARD GUETTA.

Trois propositions sur le désarmement en Europe

M. Gorbatchev a profité, le lundi 11 juillet, du discours qu'il prononcera devant le Parlement polonais pour avancer trois nouvelles propositions dans le domaine du désarmement.

Au cas où l'OTAN, a-t-il d'abord dit, renoncerait à déployer en Italie ses soixante-deux bombardiers F-16 dont ne veut plus l'Espagne, l'URSS serait prête « à retirer des forces aériennes correspondantes de ses bases avancées en Europe de l'Est ».

« Faut-il valait-il la peine, a-t-il ensuite déclaré, d'organiser une sorte de Reykjavik paneuropéen - une réunion des dirigeants de tous les pays européens visant à discuter d'un seul et unique problème : la manière de rompre le cercle vicieux et de faire que l'on passe des mots aux actes dans le domaine de la réduction des armements conventionnels ».

Le secrétaire général du PC soviétique a, enfin, proposé la création d'un « Centre européen pour la réduction du danger de guerre, qui serait un lien de coopération entre l'OTAN et le pacte de Varsovie ».

Après avoir, M. Gorbatchev avait souhaité un déblocage des négociations de Vienne sur la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Evoquant le mandat qui devait être donné aux négociateurs chargés de la réduction des armes conventionnelles, il a repris des propositions soviétiques en trois étapes :

« A la première étape, a-t-il dit, il faut mettre au jour et liquider tous les déséquilibres et toutes les asymétries entre l'OTAN et le pacte de Varsovie, tant en ce qui concerne les effectifs des troupes que les armements essentiels. On pourrait appliquer cette approche

à l'ensemble de l'Europe, à ses différentes régions, par exemple à l'Europe centrale, à l'Europe du Sud, etc. »

« A la deuxième étape, il faut réduire les troupes de l'OTAN et du traité de Varsovie de 500000 hommes pour chaque partie à partir des niveaux qui auront été atteints après la liquidation des déséquilibres et des asymétries. Il faut réaliser les réductions par la dissolution des grandes unités et des corps de troupe et, parallèlement, par la liquidation de leurs armements. »

« A la troisième étape, il faut poursuivre les réductions de façon à confirmer aux formations militaires des deux alliances militaires un caractère exclusivement défensif. »

Toutes les étapes de réduction devraient prévoir un système efficace de contrôle, y compris des inspections in situ. »

« Je tiens à ajouter que nous sommes prêts à nous entendre non seulement à la troisième étape. Mais aussi dès le début du processus sur des réductions majeures de l'arsenal nucléaire tactique, de l'aviation tactique de troupe, des chars. »

Réaction de rejet à l'OTAN

Les propositions de M. Gorbatchev se sont heurtées à une réaction immédiate de rejet à l'OTAN, qui ne trouve d'intérêt ni à un sommet européen sur le désarmement conventionnel ni à un retrait symétrique d'armes de combat.

La réponse des seize pays de l'alliance atlantique à la proposition du numéro un soviétique de tenir un sommet entre Européens sur les forces classiques sera « d'office négative », a déclaré

lundi soir 11 juillet un diplomate européen au siège de l'OTAN. L'offre du numéro un soviétique est « habile » et vise « comme d'habitude à découpler l'Europe de l'Ouest de ses alliés américains et canadiens », a ajouté ce diplomate, qui a demandé à garder l'anonymat.

Même analyse d'une autre source au siège bruxellois de l'OTAN, où tout en disant qu'elle sera examinée avec attention, l'on qualifie d'« inacceptable » cette offre qui écarterait les Etats-Unis et le Canada des discussions.

Quant au retrait d'un nombre équivalent de chasseurs-bombardiers soviétiques d'Europe de l'Est que suggère M. Gorbatchev en échange d'un non-déploiement en Italie des soixante-deux avions F-16 américains actuellement basés en Espagne, il ne cadre pas non plus avec les objectifs de l'OTAN, a déclaré, dans un communiqué, le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Woerner.

L'important, estime le nouveau secrétaire général de l'alliance, qui a pris ses fonctions le 1^{er} juillet, est de s'en prendre « à la cause fondamentale de l'instabilité militaire en Europe » qui est « le déploiement massif de forces terrestres soviétiques, en nombre largement supérieur aux besoins légitimes de la défense » de l'URSS.

Or « mettre l'accent sur l'aviation ne satisfait pas à cette exigence » pour l'OTAN dont le but prioritaire est d'obtenir des « réductions asymétriques, surtout des chars et de l'artillerie », domaines dans lesquels l'Est dispose d'un avantage numérique important, selon les évaluations faites à l'Ouest.

Un commando terroriste attaque un navire de croisière au large d'Athènes

(Suite de la première page.)

Il a ensuite lancé deux grenades - une à l'avant et une autre à l'arrière, - déclenchant par la même occasion un incendie qui fut maîtrisé plus tard par un bateau-pompe. « C'était la panique totale, explique un passager, tout le monde s'affolait, on a essayé de se cacher sous les tables, j'ai vu trois morts autour de moi, complètement brûlés. Les gens criaient, c'était horrible. On a essayé de prendre des gilets de sauvetage, mais les portes étaient rouillées. Puis, ce n'est arrivé quand on a vu que le bateau ne coulait pas. Les premiers à se porter à notre secours furent des pêcheurs grecs qui ont étendu très intelligemment leurs filets près du navire. »

Des témoins ont déclaré que les terroristes avaient pris la fuite à bord d'une vedette rapide. Selon certaines informations publiées le mardi 12 juillet dans la presse d'Athènes, cette vedette aurait été repérée puis poursuivie peu après l'attaque par un garde-côte grec, mais elle aurait réussi quand même à s'échapper du fait de sa vitesse supérieure.

On ignore les motifs et les objectifs de l'attentat qui n'avait toujours pas été revendiqué dans la matinée du mardi 12 juillet. Les enquêteurs et les journaux font cependant un rapprochement avec l'explosion, quelques heures avant l'attaque du navire, d'une voiture stationnée près de la marina de Trocadéro, qui est l'embarcadere habituel des croisières du City-of-Poros. Cette explosion a fait deux morts : les occupants du véhicule qui préparait certainement selon la police, une opération terroriste. La voiture était bourrée de TNT et d'armes dont on a retrouvé des débris. Une « manœuvre manœuvre » explique sans doute sa destruction.

L'enquête a établi que le véhicule avait été loué le 4 juillet par un homme ayant présenté un passeport libanais au nom d'Abdoul Halil. Dans les restes de la voiture, on a également trouvé des pages de revues « arabes », ou, selon d'autres témoignages, « iraniennes ». Certains observateurs avancent donc l'hypothèse et le scénario suivants : le bateau devait, selon les plans initiaux, être attaqué par des terroristes qui s'étaient mêlés aux passagers, et par les occupants de la voiture piégée, à son retour à la marina de Trocadéro. Le commando aurait décidé d'attaquer au large, après l'explosion accidentelle de la voiture. Mais ce ne sont là que des spéculations.

Les autorités se montrent sèches en matière d'informations. Les dizaines de blessés, dont plusieurs sont gravement brûlés, ont été transportés dans différents hôpitaux athéniens. Le City-of-Poros a été remorqué jusqu'au Pirée et se trouve à présent sous la garde des forces spéciales de la marine.

L'enquête policière se poursuit. Et l'on sait que des représentants de divers services américains, comme le FBI, qui sont arrivés récemment à Athènes pour tenter d'élucider l'assassinat d'un attaché naval américain à la fin du mois de juin, s'intéressent de près aux investigations de leurs collègues grecs. D'autre part, un journal d'Athènes soutient mardi que l'attaque du City-of-Poros est probablement une « réponse » de Téhéran à la destruction de l'Aïrbus iranien, la semaine dernière, dans le Golfe.

THÉODORE MARENGOS.

ITALIE : 85 morts en août 1980

Quatre des auteurs de l'attentat de Bologne condamnés à la réclusion perpétuelle

Le Cour d'assises de Bologne a condamné, lundi 11 juillet, à l'emprisonnement à perpétuité quatre accusés dans l'attentat de la gare de Bologne qui avait fait quatrevingt-cinq morts et deux cents blessés le 2 août 1980. Il aura fallu dix-huit mois de procès, deux cent cinquante audiences et dix-huit jours de délibérations pour décider du sort des onze principaux inculpés et d'une dizaine de coaccusés de moindre importance, après une instruction très difficile (qui aura duré plus de six ans), en raison notamment de l'implication de membres des services secrets italiens et de la Loge maçonnique P2.

L'attentat de la gare de Bologne, le plus meurtrier de l'histoire italienne, avait été attribué par les enquêteurs et par une grande partie de l'opinion publique à l'extrême droite désireuse de déstabiliser le régime, bien qu'il n'ait jamais été revendiqué. Mais le procès n'a pas permis sur ce point de faire toute la lumière.

Les quatre condamnés, Valerio Fioravanti, Francesca Mambro, Massimiliano Fichini et Sergio Pizzafusco, ont été reconnus par les

jurés comme les auteurs de l'attentat et condamnés à perpétuité. Ils ont été condamnés également, ainsi que le professeur Paolo Signorelli, à des peines de prison de dix-huit à douze ans (pour ce dernier) pour constitution de bande armée.

Le général Pietro Musumeci et le colonel Giuseppe Belmonte, deux anciens responsables du SISMI (service de renseignement militaires) ont été condamnés à dix ans de prison pour diffamation aggravée. En revanche, les jurés n'ont pu retenir contre eux, dans le doute, le délit d'appartenance à une organisation subversive. Ce délit n'a pu être également retenu contre Stefano Delle Chiaie, fondateur du mouvement néo-fasciste italien Avanguardia Quant à Licio Gelli, le Grand Maître de la Loge P2, désigné explicitement par la presse comme le « commanditaire » de l'attentat de Bologne, il a été condamné à cinq ans de prison pour diffamation aggravée. Toutefois, il n'aura pas à purger sa peine car il n'a pas été extradé de Suisse pour cette affaire, mais exclusivement pour l'affaire de la Banco Ambrosiano. - (AFP, Reuter.)

Après "Le Pont de la Rivière Kwai" "La Planète des singes" "La Baleine des malouines" un nouveau roman de suspense et d'humour.

PIERRE BOULLE Le Professeur Mortimer

TCHÉCOSLOVAQUIE Appel de la Charte 77 contre la Roumanie Editions de Fallois

it de Vizille Je me rappelle ce moment de Dauphinois qui s'évanouissent avec un courage héroïque vers une oughe mais sans être sans victoires

Afrique

Les vrais débuts du président Biya

Histoires de clans au Cameroun

(Suite de la première page.)

M. Biya a fini par normaliser ses relations personnelles avec les amis africains de son prédécesseur — notamment le roi du Maroc et le président du Sénégal — mais les deux hommes ne sont toujours pas réconciliés, malgré quelques tentatives, et le « père de la nation » n'a pas remis les pieds au Cameroun depuis son départ volontaire en juillet 1983. Ce conflit a longtemps constitué un handicap pour le régime de l'actuel chef de l'Etat. Certains considéraient M. Biya comme un usurpateur ayant profité d'un moment de faiblesse chez M. Ahidjo.

En fait, mis dans la situation incomfortable du dauphin renié par son ancien protecteur, M. Biya a fait preuve de patience et de sang-froid, utilisant calmement ses atouts tout en adoptant un profil bas. Les élections législatives du 24 avril en même temps qu'une présidentielle anticipée ont marqué le succès d'un lent processus de reprise en main du pouvoir, au terme duquel on parle à Yaoundé des « vrais débuts du biyasisme » après une longue période d'incertitude.

La fin des « haobabs »

Au Cameroun comme ailleurs en Afrique, une Assemblée nationale a été créée sur le modèle des anciens colonisateurs, à cela près qu'il n'y a pas de véritable opposition pour animer les débats. Cependant, en raison du « clientélisme », la composition du Parlement n'est pas dépourvue d'importance pour le pouvoir.

Les élus de la précédente Assemblée avaient été choisis par

le parti unique en mai 1983, alors que M. Ahidjo dirigeait encore celui-ci tout en ayant renoncé à la magistrature suprême. Cette année, le comité central du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), chargé de sélectionner les candidats, s'est prononcé en fonction de leur dévotion personnelle à la politique de M. Biya.

Deux listes étaient en compétition, réputées de « sensibilité » différente, mais comprises l'une et l'autre par le comité central, sous la supervision attentive du chef de l'Etat. Des dispositions récentes interdisant les cumuls de mandats ont permis d'écartier les « haobabs », comme on appelle certains caciques de l'époque antérieure, réputés de « sensibilité » à l'Etat.

« Nouvelle légitimité »

Toutefois, dans la hiérarchie officielle, le second personnage de l'Etat est le président de l'Assemblée nationale, M. Lawrence Fonks Shang, député de l'ancien Cameroun britannique, qui vient de succéder à M. Salomon Tandeng, vice-président de la République fédérale du Cameroun en 1970.

Constitué de populations aux religions et aux langues vernaculaires variées, le Cameroun connaît en plus les difficultés d'un pays formé d'une majorité francophone et d'une minorité anglophone, puis, avant l'indépendance, la France et la Grande-Bretagne se partageant un mandat de la Société des Nations sur l'ancien Kamerun allemand. Ce qui aurait pu être un facteur supplémentaire de désintégration est présenté comme un atout original dans un pays officiellement bilingue.

En faisant disparaître toute référence à l'ancienne fédération au profit d'une dénomination nouvelle de « République du Cameroun », le 25 janvier 1984, le président Biya avait entériné une situation de fusion relative, qui se traduisait par exemple dans un journal télévisé non pas distinct pour chaque catégorie d'auditeurs mais totalement bilingue, avec passage alternatif d'une langue à une autre au cours d'une même émission.

L'apparente entente entre Cameroun occidental (anglophone) et Cameroun oriental (francophone) s'accompagnera-t-elle de la fin des suspicions entre Cameroun du Nord et Cameroun du Sud ? Le président Biya paraît avoir maintenu la situation en soi pour poursuivre une politique d'intégration nationale. Cet homme que l'on disait menacé il y a quelques mois vient de faire paisiblement un séjour de plusieurs semaines en Europe après avoir demandé aux électeurs de lui donner « une nouvelle légitimité » pour mener une politique d'austérité en vue de redresser la situation économique.

Jean de la Guérvrière.

Proche-Orient

Washington indemnifiera les familles des victimes de l'Airbus iranien abattu par un missile américain

WASHINGTON de notre correspondant

Le président Reagan a annoncé, le lundi 11 juillet, une décision qu'on sentait mûrir depuis plusieurs jours : les Etats-Unis vont verser des dédommagements aux familles des deux cent quatre-vingt-dix passagers tués lorsqu'un missile américain a détruit, le 3 juillet, un Airbus iranien.

Mais exprimer sa « compassion » pour des « malheureux », comme l'a dit le président américain, n'est pas reconnaître une faute, et seules les familles des victimes recevront de l'argent. L'Iran, que Washington considère plus que jamais comme le responsable de la tragédie, n'aura rien, ni réparations ni excuses.

M. Reagan, profitant de la présence de journalistes venus assister au début d'une rencontre avec le président salvadorien Napoleon Duarte, a tenu un bref discours et a fait passer un message de regret et de compassion. M. Reagan a dit qu'il était profondément triste de ce qui s'est passé, et qu'il était profondément reconnaissant de ce que les familles des victimes ont fait pour leur pays. Il a dit qu'il était profondément reconnaissant de ce que les familles des victimes ont fait pour leur pays. Il a dit qu'il était profondément reconnaissant de ce que les familles des victimes ont fait pour leur pays.

Le porte-parole a aussi répété que les Etats-Unis n'avaient aucune intention de retirer leurs navires du Golfe, où, a-t-il déclaré, ils « défendent les intérêts du monde libre ». Jusqu'à présent, les officiels américains se contentaient en général de parler plus modestement de protection de la liberté de navigation.

A contre-courant de l'opinion

Tous les sondages d'opinion ont montré qu'une grande majorité des Américains avaient la conscience parfaitement tranquille dans cette affaire, plus de 60 % d'entre eux étant en outre hostiles à toute idée d'indemnisation. De même, le président devait s'attendre à des réactions négatives au Congrès, en particulier parmi les représentants de son propre parti.

Plusieurs élus républicains ont déjà fait part de leurs réticences, soulignant entre autres que rien ne devrait être versé aux victimes iraniennes tant que Téhéran continuait à dénier de facto, au Liban, des otages américains, et tant que n'aurait pas été réglée la question des dédommagements dus à d'anciens otages, ceux qui furent détenus à Téhéran, du temps de M. Carter. Un responsable démocrate a, de son côté, trouvé « prématurée » la décision de M. Reagan ; il a même ajouté qu'il ne voyait pas pourquoi certains bénéficiaires de la

présence américaine dans le Golfe, comme les pays ouest-européens ou le Japon, ne paieraient pas aussi « leur juste part » (des indemnités).

M. Reagan a-t-il été poussé à aller à contre-courant de l'opinion par d'autres motifs que celui d'exprimer concrètement sa « compassion » ? Son porte-parole, M. Martin Fitzwater, a en tout cas affirmé de la manière la plus catégorique que cette décision n'était en rien liée au sort des actuels otages américains, ni au désir d'améliorer un peu les relations entre Washington et Téhéran.

En même temps, M. Fitzwater a rappelé que les Etats-Unis étaient « toujours prêts à établir de meilleures relations avec l'Iran » et avait répondu à des ouvertures apparemment tentées récemment par des représentants de Téhéran. En pratique, il semble que ces tentatives se soient heurtées à la méfiance des dirigeants américains, instruits par leurs expériences malheureuses au temps de l'« Irangate ». M. Fitzwater a d'ailleurs lui-même précisé que les Etats-Unis entendaient désormais avoir la preuve que les personnes se présentant comme des émissaires de Téhéran étaient bien des représentants du gouvernement iranien.

Le porte-parole a aussi répété que les Etats-Unis n'avaient aucune intention de retirer leurs navires du Golfe, où, a-t-il déclaré, ils « défendent les intérêts du monde libre ».

Si le principe de l'indemnisation des familles des victimes est désormais acquis, les modalités restent à définir : les responsables américains n'ont pas encore décidé s'ils verseront à chaque famille une somme forfaitaire, ou si elle serait modulée en fonction de critères comme l'espérance de vie ou le revenu. Les Etats-Unis, qui s'entretenaient pas de relations diplomatiques avec l'Iran, espèrent pouvoir faire parvenir l'argent aux familles par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale ou du Croissant-Rouge. En tout état de cause, « l'affaire prendra un temps assez long », a expliqué un haut responsable.

L'annonce du dédommagement des familles a été faite à la veille de l'ouverture à l'ONU d'un débat au cours duquel les Iraniens entendent donner leur version des événements et mettre en accusation la politique de Washington.

JAN KRAUZE.

● RECTIFICATIF. — Citant l'un de ses articles à la suite du drame de l'Airbus d'Iran abattu dans le Golfe par un navire de guerre américain, c'est par erreur que, dans nos éditions du 12 juillet, nous avons attribué à M. Alexander Cockburn le titre d'éditorialiste au Wall Street Journal. En fait, M. Cockburn n'appartient pas à ce quotidien, auquel il fournit épisodiquement sa collaboration.

Les intellectuels et le pouvoir

Un « scribe » au service du « prince »

YAOUNDÉ de notre envoyé spécial

Chacun perçoit sur sa colline, deux bâtiments dominent la capitale : le Palais des congrès et celui de l'Unité, siège des services de la présidence de la République, construit par le prédécesseur de M. Biya. Le haut bâtiment en forme de champignon où le chef de l'Etat reçoit ses hôtes dissimule en fait tout un complexe de béton, si étendu qu'on s'y déplace en autocar, une fois autorisé à franchir les grilles de l'entrée principale.

Au bout d'un des interminables couloirs revêtus de marbre et de moquette, un haut fonctionnaire officiel avec une efficacité souriante qui fait oublier l'espérance indolente, la suspicion tatillonne de l'administration de base. Agé de trente-huit ans, docteur en lettres, diplômé de l'Ecole de journalisme de Lille, M. Jacques Fame Ndongko dirige à la fois l'Ecole supérieure des sciences et techniques de l'information à l'université de Yaoundé et la cellule de communication à la présidence de la République. Journaliste et homme de pouvoir, il a trouvé le temps d'écrire un livre tout à fait original sur un thème qui le passionne et qui fait partie de son propre débat de conscience : le rôle de l'artiste et de l'intellectuel dans l'Afrique d'aujourd'hui.

Consacré au roman négro-africain, le Prince et le Scribe se présente comme une étude « structurée », avec ce que cela peut comporter de galimatias universitaire. Mais, comme l'auteur a le sens de la synthèse et sait aller à l'essentiel, on oublie les tics de langage pour s'intéresser à une pensée sans inhibitions, aussi à l'aise devant la page blanche qu'en face de l'interlocuteur étranger qu'il eût convié, à la présidence, de la complexité de la situation au Cameroun et du danger de trancher de façon expéditive.

Peut-être fallait-il être né dans ce pays pour s'intéresser ainsi aux rapports de la politique et de la littérature. De Mongo Béty, le commentateur en exil, bête noire du régime auquel M. Fame Ndongko n'a pas craint de conse-

crer un autre livre, à Ferdinand Oyono, l'auteur de *Le vie de boy*, aujourd'hui ministre de l'Urbanisme et de l'habitat, la situation des plus illustres professeurs camerounais est fort contrastée. M. Fame Ndongko est sensible à une réalité : à quelques exceptions près, les jeunes romanciers africains qui leur ont succédé brosent de l'Afrique des indépendances un tableau plus sombre qu'aucun Blanc n'a jamais osé le faire : dictature, obscurantisme, corruption, etc.

Entre la tirade stérile de « l'indépendance » installée dans un exil ou au moins douillet, et le pensum laborieux du coursant ayant ses entrées dans l'édition nationale, il n'y a guère d'œuvres véritables, constate M. Fame Ndongko. Fort pertinemment, il se demande pourquoi une période a priori favorable à l'inspiration — la mutation des sociétés traditionnelles et les débuts de jeunes Etats indépendants — aura été si peu féconde sur le plan des littératures nationales.

Démision des élites

M. Fame Ndongko déplore qu'il n'y ait pas, à talent égal, une réponse au discours sur l'Afrique produit par les auteurs défaits à Paris. A propos de cette démission des élites — qu'il préfère appeler les « scribes », — il note que les universités africaines ne sont pourtant pas dépourvues de cervaux qui pourraient, s'ils le voulaient, « tenir la cravate haute à la classe contestante ».

Pourquoi donc ce silence ? « Ce serait, dit-il, une conséquence de la pénurie de cadres compétents dans les pays sous-développés, d'où l'absence de division du travail et le surmenage de quelques têtes d'œufs... Ou alors, faudrait-il conclure à un manque de foi dans ces régimes, les intellectuels se contentant de les servir en technocrates sans y adhérer profondément ? Il s'agit là d'un problème politique fondamental. »

J. L. G.

★ Le Prince et le Scribe, de Jacques Fame Ndongko, Berger-Levrault 1988, 336 pages, 120 F.

● AFRIQUE DU SUD : moins de discriminations dans les mines. — L'Afrique du Sud met au point de nouvelles mesures visant à supprimer les discriminations raciales non déclarées dans l'industrie minière, ce qui devrait, en théorie, permettre aux Noirs d'avoir accès à des postes plus qualifiés. L'organisation patronale du secteur minier, la Chambre des mines, a indiqué que les nouvelles règles empêcheraient sur le droit du patronat de promouvoir les employés. Publié le vendredi 8 juillet, le nouveau règlement devrait mettre fin à un

système vieux de soixante-quinze ans qui réservait les postes-clés aux Blancs. — (Reuters.)

● MAURICE : ouverture d'un centre culturel chinois. — Le premier centre culturel chinois à l'étranger a été inauguré, le lundi 11 juillet, par le premier ministre mauricien, sir Anerood Jugnauth. Le complexe, dont l'architecture est typiquement chinoise, comprend trois bâtiments qui abriteront les activités culturelles, les bureaux administratifs et le docteur du personnel chinois. — (AFP.)

AU RENDEZ-VOUS DE LA POLOGNE SUR MINTEL
3615 - POLK
Rencontres Internationales — Traductions
Manifestations culturelles
Infos de « SOLIDARNOSC »
3615 - POLK
La seule messagerie bilingue franco-polonaise

Etats-Unis

Le successeur de M. Meese serait déjà choisi

L'actuel ministre américain de la Justice, M. Edwin Meese, étant démissionnaire, le choix de son successeur par le président Reagan semble s'être porté sur M. Richard Thornburgh, un républicain modéré de cinquante-six ans, ancien gouverneur de l'Etat de Pennsylvanie. Les républicains auraient demandé au gouvernement de choisir un candidat pouvant se prévaloir d'un solide passé de défense des droits civils, puisque la démission de M. Meese fait suite à l'enquête d'un procureur spécial sur les accusations de corruption portées à l'encontre de l'actuel ministre, celle-ci ayant terni l'image de l'administration Reagan. M. Meese, qui était l'un des collaborateurs et amis les plus proches du président Reagan, devrait quitter ses fonctions fin juillet ou début août.

Procureur fédéral à Pittsburgh jusqu'en 1976, M. Thornburgh a ensuite dirigé la division criminelle du département de la Justice jusqu'en 1977 avant d'être gouverneur de Pennsylvanie jusqu'en 1986. Il est actuellement directeur de l'institut des sciences politiques de l'université Harvard. Son choix en tant que successeur de M. Meese devrait être annoncé, mardi, par la Maison Blanche. — (AFP.)

Pologne

Mort d'un ancien conseiller de Solidarité

Conseiller de Solidarité et sociologue de réputation internationale, M. Jan Strzelski est mort, le 11 juillet, des suites de la mystérieuse agression dont il avait été victime le 30 juin. Retrouvé inconscient sur les bords de la Vistule, le crâne fracturé, il n'était jamais sorti depuis du coma et l'on ignore tout de l'identité de ses agresseurs (Le Monde daté 3-4 juillet).

[Né en 1919, résident, ancien membre du Parti socialiste polonais et chef, après la seconde guerre mondiale, de l'Union indépendante de la jeunesse socialiste, Jan Strzelski était l'une des grandes figures de la gauche libérale et humaniste en Pologne. Après la fusion avortée des partis socialiste et communiste, il avait constamment lutté pour une démocratisation du système, avant de devenir, dès les grèves d'août 1980, l'un des conseillers les plus respectés du syndicat disant. Il avait joué un rôle très actif dans la création, à la fin des années 70, du club Echanges et Avenir où s'étaient retrouvés membres et non-membres du parti pour élaborer plusieurs rapports prophétiques sur la crise économique et politique qui menaçait le pays. Comme le plupart des conseillers de Solidarité, cet homme cultivé et polyglotte avait été interné après la proclamation de l'état de guerre par le général Jaruzelski en décembre 1981.]

Somalie

La rébellion occuperait plusieurs quartiers d'Hargeisa

Nairobi. — Femmes et enfants ont fui Hargeisa, la principale ville du nord de la Somalie, toujours aux mains des maquisards du Mouvement national somalien (SNM), qui combattent les forces du gouvernement de Mogadiscio, indiquent diverses informations recueillies à Nairobi. Selon des témoins de voyageurs qui ont pu quitter la région, la ville n'est plus habitée que par les combattants du SNM, et elle est régulièrement soumise aux bombardements aériens des forces somaliennes, repoussées sur le port de Berbera. Les maquisards, selon certains sources, ont également lancé des attaques sur ce port, dont ils voudraient s'emparer pour faciliter leur ravitaillement et leurs contacts avec l'extérieur.

Fin mai, les rebelles du SNM avaient lancé une attaque-surprise très bien coordonnée sur Hargeisa, prenant en défaut les troupes gouvernementales. Les civils d'Hargeisa — plusieurs dizaines de milliers de personnes — ont fui vers le sud, mais, privées d'eau et de nourriture dans ces régions désertiques, leur sort est préoccupant. Plus des deux

tiers des bâtiments d'Hargeisa, selon les récits de voyageurs, ont été endommagés ou détruits par les combats et les bombardements. La ville, la deuxième de la Somalie, présente l'aspect d'une ville fantôme. Des quartiers entiers ne sont que des tas de briques et de pierres, selon un témoin. — (AFP.)

● CHINE : libération de 52 moines tibétains. — Le gouvernement chinois a annoncé, mardi 12 juillet, la libération de 52 moines tibétains, arrêtés lors de violents émeutes du 5 mars. Cette décision marque un soulagement de la part de Pékin dans la crise tibétaine, après un dialogue dégel du dialogue entre le dalaï-lama et les autorités communistes (Le Monde du 12 juillet). — (AFP.)

● Visite du premier ministre tunisien en Libye. — M. Hédi Boucouche a regagné Tunis, le lundi 11 juillet, après une visite de vingt-quatre heures en Libye au cours de laquelle il a transmis au colonel Kadhafi un message du président tunisien Zine Al-Abidine Ben Ali. Selon l'agence tunisienne TAP, cette mission s'inscrit dans le cadre de « la concertation » entre les directions des deux pays au sujet des moyens susceptibles de consolider la coopération tuniso-libyenne et de « concrétiser l'unité du Maghreb arabe conformément aux revendications » du sommet des cinq pays du Maghreb qui a eu lieu, le 10 juin, à Alger. — (AFP.)

MEXIQUE : la polémique sur le

M. Salinas, candidat serait nettement

Le Mexique, où le candidat du PRI, M. Salinas, a commencé à parler, le 11 juillet, des chiffres encore partiels des élections. Le candidat du parti opposé, le Parti révolutionnaire démocratique (PRD), M. Cuauhtémoc Cárdenas, a déclaré que le scrutin n'était pas encore nettement en faveur de son adversaire. Après le

Le Michoacan, bastion de l'oppo

Le Michoacan, bastion de l'opposition, a été le théâtre d'une campagne électorale particulièrement animée. Les candidats du PRD ont obtenu de bons résultats dans cette région, ce qui a renforcé leur position en tant que principale force opposante au régime de M. Salinas. Les élections ont été marquées par une atmosphère de tension et de violence, avec de nombreuses accusations de fraude et de manipulation des urnes.

Les élections ont été marquées par une atmosphère de tension et de violence, avec de nombreuses accusations de fraude et de manipulation des urnes. Les candidats du PRD ont obtenu de bons résultats dans cette région, ce qui a renforcé leur position en tant que principale force opposante au régime de M. Salinas.

La façade d

Les élections de 1988 ont été marquées par une atmosphère de tension et de violence, avec de nombreuses accusations de fraude et de manipulation des urnes. Les candidats du PRD ont obtenu de bons résultats dans cette région, ce qui a renforcé leur position en tant que principale force opposante au régime de M. Salinas.

Les élections de 1988 ont été marquées par une atmosphère de tension et de violence, avec de nombreuses accusations de fraude et de manipulation des urnes. Les candidats du PRD ont obtenu de bons résultats dans cette région, ce qui a renforcé leur position en tant que principale force opposante au régime de M. Salinas.

NICARAGUA : regain de tension

Ambassadeur des Etats-Unis

Nicaragua : regain de tension. L'ambassadeur des Etats-Unis a déclaré que la situation dans le pays était préoccupante. Les forces gouvernementales ont lancé une offensive contre les rebelles, entraînant de nombreuses victimes civiles. Les Etats-Unis ont promis de continuer à soutenir le gouvernement nicaraguayen.

Nicaragua : regain de tension. L'ambassadeur des Etats-Unis a déclaré que la situation dans le pays était préoccupante. Les forces gouvernementales ont lancé une offensive contre les rebelles, entraînant de nombreuses victimes civiles. Les Etats-Unis ont promis de continuer à soutenir le gouvernement nicaraguayen.

Washington indemnifiera les familles victimes de l'Airbus iranien tué par un missile américain

Washington, 12 juillet. Le Département d'Etat américain a annoncé aujourd'hui qu'il indemnifiera les familles des victimes de l'Airbus iranien tué par un missile américain.

Le Département d'Etat américain a annoncé aujourd'hui qu'il indemnifiera les familles des victimes de l'Airbus iranien tué par un missile américain.

Le Département d'Etat américain a annoncé aujourd'hui qu'il indemnifiera les familles des victimes de l'Airbus iranien tué par un missile américain.

Le Département d'Etat américain a annoncé aujourd'hui qu'il indemnifiera les familles des victimes de l'Airbus iranien tué par un missile américain.

Le Département d'Etat américain a annoncé aujourd'hui qu'il indemnifiera les familles des victimes de l'Airbus iranien tué par un missile américain.

Le Département d'Etat américain a annoncé aujourd'hui qu'il indemnifiera les familles des victimes de l'Airbus iranien tué par un missile américain.

Le Département d'Etat américain a annoncé aujourd'hui qu'il indemnifiera les familles des victimes de l'Airbus iranien tué par un missile américain.

Le Département d'Etat américain a annoncé aujourd'hui qu'il indemnifiera les familles des victimes de l'Airbus iranien tué par un missile américain.

Amériques

MEXIQUE : la polémique sur les résultats de l'élection présidentielle M. Salinas, candidat du parti au pouvoir serait nettement en tête

An Mexique, où la commission fédérale électorale a commencé à publier, le 11 juillet, des chiffres encore parcellaires mais officiels, le candidat du parti au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), M. Salinas de Gortari, est crédité d'une nette avance. Après le

décomptement de 74 % des bulletins, il remporterait 52,4 % des suffrages contre 29 % à son rival du centre gauche, M. Cuauhtémoc Cárdenas, et 16,7 % au candidat de la droite, M. Clouthier. L'annonce de ces chiffres n'a cependant

pas désarmé l'opposition, qui dénonce avec une virulence accrue le recours à la fraude. Notamment dans l'Etat du Michoacan, où les partisans de l'« enfant du pays », M. Cárdenas, n'entendent pas se laisser spolier de ce qu'ils considèrent déjà comme leur victoire.

Le Michoacan, bastion de l'opposition à l'heure de la contestation

PATZCUARO (Etat du Michoacan) de notre correspondant en Amérique centrale. « Approche-toi, sinon ils vont encore nous voter l'élection. » Vêtu d'un poncho de laine, le femme-pousse son mari, qui prend des notes d'une écriture appliquée : leur candidat, celui de l'Union de la gauche, M. Cuauhtémoc Cárdenas, mène largement devant M. Carlos Salinas de Gortari, le candidat de la formation politique au pouvoir depuis près de soixante ans, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI).

Il est à peine 18 h 15, et les responsables du bureau de vote n° 1 de la petite ville de Patzcuaro, à environ 400 kilomètres à l'ouest de Mexico, sont déjà en train de compter, un par un, les quelques mille bulletins de vote déposés au cours de la journée dans les trois urnes de plastique transparent : président de la République, député et sénateur.

« Nous avons remporté l'élection », dit M. Maria Reyes, mais nous avons subi des pressions très fortes au cours de la campagne électorale pour voter en faveur du PRI. Le Syndicat des professeurs — elle est elle-même institutrice — a retardé le paiement de nos salaires, mais cette fois-ci nous avons résisté aux pressions. »

La même scène s'est répétée dans tous les bureaux de vote de Patzcuaro, dont plusieurs étaient installés dans des maisons privées. Comme chez ce dentiste membre du PRI, tout fier de voir la population défilier dans l'ordre pour déposer ses bulletins. Un vieux paysan, qui a participé, en 1934, à la campagne présidentielle de Lázaro Cárdenas, père du candidat actuel, pour l'Union du centre et de la gauche, n'hésite pas un instant : il coche avec application devant tout le monde — il n'y a pas d'isoloir — les cases qui correspondent au nom de M. Cuauhtémoc Cárdenas sur les trois bulletins. A l'entrée de Patzcuaro, une immense statue en plâ-

tré de vieux Cárdenas rappelle les si bons souvenirs qu'il a laissés dans la région, notamment la réforme agraire.

« On n'est pas toujours pu le faire en toute tranquillité. Beaucoup ne sont heureux à l'époque apparaît du PRI, qui a cherché à modifier ou à empêcher le vote dans des régions où l'opposition est forte. Les électeurs pensaient avoir fait tout ce qu'il fallait pour empêcher le PRI de bouter les urnes. Ils n'avaient pas prévu que le gouvernement allait utiliser des méthodes plutôt inattendues : au lieu de bouter les urnes, les autorités ont entrepris de les... vider. Pendant que la commission fédérale électorale prend un malin plaisir à faire traîner la publication des résultats et à annoncer des chiffres fantaisistes, on découvre tous les jours des milliers de bulletins de vote éparpillés dans la campagne mexicaine ou dans les poubelles de Mexico. Comme par hasard, ce sont tous des bulletins en faveur de l'opposition. La magie de la fraude a réussi à faire tomber la participation de 80 % à moins de 50 %, selon les candidats de l'opposition. Le gouvernement est en train de nous voler six millions de voix », nous a déclaré M. Cárdenas. Il sera pourtant difficile de faire croire aux paysans de Patzcuaro qu'ils ont tous voté pour M. Salinas et contre le fils du pays... »

Le résultat est sans appel : le candidat de M. Cárdenas au poste de député l'emporte largement avec 191 voix contre 108 pour le PRI, le parti gouvernemental. Pour le poste de sénateur, les proportions sont identiques : Furne pour l'élection présidentielle est déposé en dernier, conformément à la loi électorale. Le résultat est encore plus net puisque M. Cárdenas obtient 325 voix contre 110 à son adversaire du PRI, et 59 pour le candidat du Parti d'action nationale (PAN, droite), M. Manuel Clouthier. Il y a à peine 11 abstentions, un record historique.

« Tout en permettant la participation des petits partis à la vie politique, le régime a pour objectif d'éviter la dispersion de la volonté populaire » mais aussi de garantir une « majorité viable et stable pour gouverner efficacement ». Huit partis sont officiellement enregistrés et doivent obtenir 1,5 % des suffrages exprimés pour maintenir ce statut et ils ont droit au financement public.

Derrière une façade démocratique, le système politique a jusqu'à présent fonctionné au bénéfice d'un parti hégémonique, qui ne faisait que tolérer l'existence de partis condamnés à rester dans l'opposition. Le PRI domine en effet toutes les instances chargées de contrôler le déroulement des élections. Le PRI et le gouvernement sont à la fois juge et partie puisqu'ils déterminent une nette majorité au sein de la commission fédérale électorale (19 représentants contre 12 à l'opposition).

Les représentants des partis, qui ont suivi toute la journée avec l'attention de néophytes les opérations de scrutin et de décomptement, signent la feuille des résultats et assistent à la mise sous scellés de l'urne. Le président du bureau affiche alors les résultats sur le mur et tous se retirent, visiblement satisfaits d'avoir exercé leur droit de citoyens. « Tout s'est déroulé dans l'ordre et les électeurs se sont présentés en bon nombre plus grand nombre qu'au cours des scrutins précédents ».

Tous les six ans, les Mexicains élisent leur président de la République, dont le pouvoir s'est considérablement renforcé au cours des dernières décennies au détriment du Parlement. C'est le président qui, un an avant la fin de son mandat, désigne son successeur. Jusqu'à aujourd'hui, le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis 1929, a toujours été élu sans difficultés, mais ce n'est pas la cas cette fois-ci.

« Tout en permettant la participation des petits partis à la vie politique, le régime a pour objectif d'éviter la dispersion de la volonté populaire » mais aussi de garantir une « majorité viable et stable pour gouverner efficacement ». Huit partis sont officiellement enregistrés et doivent obtenir 1,5 % des suffrages exprimés pour maintenir ce statut et ils ont droit au financement public.

Le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, M. Miguel D'Escoto, a confirmé, lundi 11 juillet au cours d'une conférence de presse, que son gouvernement « avait donné soixante-douze heures pour quitter le pays » à l'ambassadeur des Etats-Unis à Managua, M. Richard Melton. Sept autres fonctionnaires de l'ambassade sont également déclarés personnes non gratas. Cette décision, qui, semble-t-il, a pris Washington par surprise, fait suite, a ajouté le ministre nicaraguayen, à « l'ingérence de M. Melton et de ses collaborateurs dans les affaires internes de Nicaragua ». Il faisait ainsi allusion aux violentes manifestations qui avaient eu lieu la veille à Managua, à 60 kilomètres au sud de Managua, et qui, selon les sandinistes, étaient le « résultat des manœuvres de déstabilisation de l'ambassadeur Melton ».

Le général Vernon Walters, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, a, pour sa part, déclaré à la chaîne de télévision ABC qu'il s'étonnait qu'on puisse s'étonner du comportement des dirigeants sandinistes, laissant entendre que leur réputation n'était plus à faire et que l'administration — contrairement à certains de ses adversaires — n'en avait jamais attendu rien de bon. Quant au département d'Etat, il voit dans cet épisode « un affront » infligé aux Etats-Unis, selon les déclarations d'un porte-parole.

« A priori, ce nouvel écart des dirigeants sandinistes, qui prennent apparemment l'initiative de relancer une crise que l'opinion et le Congrès préféraient tranquillement oublier, ne peut que faire l'affaire de l'administration Reagan et trituer ou inquiéter certains démocrates qui ont pour ainsi dire le flirt avec M. Daniel Ortega. Ce dernier, en expulsant les diplomates américains, après avoir fait bastionner des manifestants à sa politique, fermé la radio hostile de l'épiscopat et suspendu pour quinze jours le quotidien d'opposition la Prensa, semble renouer avec un comportement qui a si souvent été le sien dans le passé : donner dans la provocation au risque de léser ses propres intérêts. Après tout, la suppression de toute aide militaire aux « contras »

WASHINGTON de notre correspondant. La décision d'expulsion signifiée lundi par le gouvernement sandiniste à l'ambassadeur des Etats-Unis à Managua, M. Richard Melton (en poste depuis à peine deux mois) et à sept de ses collaborateurs, a apparemment pris les responsables américains par surprise. Mais il ne fait aucun doute que Washington ne va pas tarder à réagir énergiquement. La nouvelle n'a été connue que très tard dans la soirée, ne suscitant dans

immédiat que peu de commentaires officiels. D'autant que le secrétaire d'Etat George Shultz se trouve aux Philippines, où il a qualifié cette expulsion de « scandale absolu ».

Le fait que la convention du parti démocrate s'ouvre dans moins d'une semaine, le 18 juillet, ne peut en principe qu'accroître la tentation du côté des républicains, et, en particulier, de leur candidat, le vice-président George Bush, d'utiliser les déboires nicaraguayens de leurs adversaires pour faire oublier leurs propres échecs en ce domaine.

Après tout, la suppression de toute aide militaire aux « contras »

M. Reagan, qui avait juré de ne jamais abandonner les « contras », mais a été réduit à l'impuissance par le Congrès, pourrait même tenter de profiter de l'occasion pour essayer de remettre sur le tapis une demande d'aide militaire aux combattants anticomunistes. Mais ce serait là se lancer dans une entreprise hautement périlleuse — convaincre le Congrès, qui a enterré vis les « contras », à les ressusciter alors qu'ils sont à moitié morts, — et on se demande où cette administration finissante trouverait l'énergie nécessaire pour cela.

Très en vue en Haïti, M. Lafontan, dont la femme dirige elle-même un « comité féminin contre la torture », était une cible de choix pour les nostalgiques du régime Duvalier, dont il avait dénoncé publiquement les tentatives pour « corrompre la justice » et reprendre le pouvoir. Cet assassinat intervient peu après l'annonce le 8 juillet dernier, par le général Namphy, de la rédaction prochaine d'une nouvelle constitution, et de la « réhabilitation » de certains duvaliéristes, écartés jusqu'ici de la vie politique. — (AFP, UPI).

le nouveau roman de

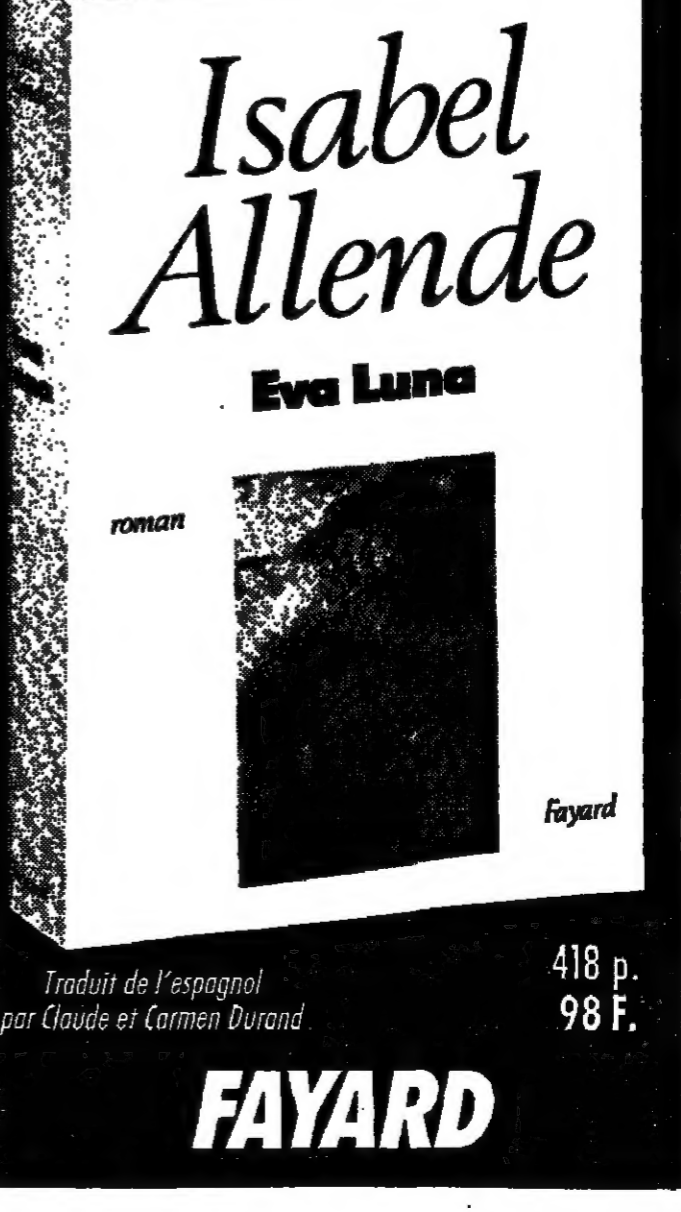
ISABEL ALLENDE



Un conte de fées, ce roman à tiroirs pleins de trésors et de sortilèges... "Eva Luna", c'est la Schéhérazade des bidonvilles et de la faim, des décharges publiques et des hôtels de passe. Il y a là quelque chose d'insolite et de provocant, comme un énorme frigo rouillé déposé sur les pelouses trop sages de la littérature.

Grâce à Isabel Allende, à l'exubérance de son plantureux roman, un vent de folie salubre, arrivant d'Amérique du Sud, vient souffler sur nos lectures de l'été.

Isabel Allende, roman, Fayard



Traduit de l'espagnol par Claude et Carmen Durand. 418 p. 98 F. FAYARD

NICARAGUA : regain de tension entre Managua et Washington

L'ambassadeur des Etats-Unis est expulsé pour « ingérence »

Le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, M. Miguel D'Escoto, a confirmé, lundi 11 juillet au cours d'une conférence de presse, que son gouvernement « avait donné soixante-douze heures pour quitter le pays » à l'ambassadeur des Etats-Unis à Managua, M. Richard Melton. Sept autres fonctionnaires de l'ambassade sont également déclarés personnes non gratas. Cette décision, qui, semble-t-il, a pris Washington par surprise, fait suite, a ajouté le ministre nicaraguayen, à « l'ingérence de M. Melton et de ses collaborateurs dans les affaires internes de Nicaragua ». Il faisait ainsi allusion aux violentes manifestations qui avaient eu lieu la veille à Managua, à 60 kilomètres au sud de Managua, et qui, selon les sandinistes, étaient le « résultat des manœuvres de déstabilisation de l'ambassadeur Melton ».

HAÏTI

Assassinat d'un défenseur des droits de l'homme

M. Joseph Lafontan, le fondateur de l'une des principales organisations de défense des droits de l'homme haïtiennes, le « centre de promotion des droits humains », a été retrouvé assassiné, lundi 11 juillet, à Port-au-Prince. Agé de 54 ans, l'avocat haïtien, dont le cadavre mutilé portait également la marque d'une balle dans le dos, gisait au volant de sa jeep stationnée à proximité de l'entrée principale de l'aéroport de Port-au-Prince.

Selon l'un de ses confrères du barreau, l'avocat assassiné devait plaider cette semaine un important procès mettant en jeu de gros intérêts financiers. Récemment, il s'était aussi occupé de la défense d'une association de paysans de la région de Gros-Morne (au nord de la capitale), ainsi que de celle de plusieurs personnalités de l'opposition emprisonnées par la justice militaire du général Namphy.

Très en vue en Haïti, M. Lafontan, dont la femme dirige elle-même un « comité féminin contre la torture », était une cible de choix pour les nostalgiques du régime Duvalier, dont il avait dénoncé publiquement les tentatives pour « corrompre la justice » et reprendre le pouvoir. Cet assassinat intervient peu après l'annonce le 8 juillet dernier, par le général Namphy, de la rédaction prochaine d'une nouvelle constitution, et de la « réhabilitation » de certains duvaliéristes, écartés jusqu'ici de la vie politique. — (AFP, UPI).

Les reclassements à droite et les difficultés de l'ouverture

Glissement

L'OUVERTURE a connu un coup d'arrêt lundi 11 juillet en Aquitaine où la présidence du conseil régional est revenue au RPR Jacques Tavernier...

L'approbation de son budget sans les voix du Front national. Dans cette assemblée, le RPR et l'UDF totalisent 23 sièges, le PS 15, le PC 4, et le Front national 5.

Au niveau national l'ouverture fait l'objet de réticences du côté socialiste, comme en témoigne la déclaration, au nom du PS, de M. Daniel Vaillant...

le 10 juillet, son refus de voir la droite glisser vers l'alliance avec l'extrême droite, et déclaré qu'il se sent « plus proche de M. Jospin que de M. Gaudin ».

M. Jean-Claude Gaudin, qui, au contraire, symbolise ce glissement, s'est montré particulièrement virulent à l'égard du nouveau ministre de l'emploi en affirmant qu'il devait « être un joueur du Parti socialiste et de M. Mitterrand ».

De son côté M. Juppé secrétaire général du RPR, avait estimé qu'il ne reste plus à M. Soisson qu'à adhérer au PS.

Un autre représentant de l'ouverture, M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur, dont la présence au gouvernement n'est pas davantage appréciée dans les rangs du PS, bénéficie du soutien du CDS de Moselle, qui souhaite que « cessent les vaines querelles de la politique et l'affrontement perpétuel d'une moitié du pays contre l'autre ».

A l'inverse, le bureau politique de l'UDF avait estimé que le maire de Metz « ne peut se prévaloir de son appartenance à l'UDF ».

La quadrature du centre

Par Alain Duhamel

Devant la double campagne électorale - présidentielle, puis législative - l'irruption de l'extrême droite a squatté le débat sur les alliances. Depuis le 12 juin, en revanche, la question du centre éclipse les autres problèmes politiques.

Avec le divorce irrémédiable du PC et du PS et l'affaiblissement d'une droite parlementaire éclatée, elle s'impose en effet comme le lieu géométrique des préoccupations les plus tactiques et des réflexions les plus prospectives. Mais, après trente années de logique bipolaire, elle demeure aussi très largement tabou.

Sur ce terrain piégé, les hommes politiques avancent masqués. Leurs approches et perspectives divergent d'ailleurs les unes des autres. Si le Parti communiste et le Front national diabolisent sans complexe l'ouverture vers le centre, parmi ceux qui y réfléchissent à voix haute ou à voix basse, franchement ou obliquement, on ne recense pas moins de quatre démarches distinctes. La quadrature du centre a donc grand besoin d'être démythifiée.

Michel Rocard, le praticien le plus ambitieux de l'ouverture, a choisi de donner la priorité au centrisme sociologique sur le centrisme politique. Homme de dialogue par tempérament, héritier et précurseur d'une majorité de gauche non communiste, il s'est senti encouragé par les propos présidentiels.

Un centrisme de transition

François Mitterrand avait en effet, durant sa campagne, entonné l'hymne à l'unité et au rassemblement. Il avait souligné qu'un gouvernement de coalition est dans la logique de la cinquième République. Son entourage avait multiplié les contacts avec des personnalités centristes.

En fait, à l'expérience, il est apparu qu'il est trop tôt pour mener une négociation de parti à parti, par exemple entre le PS et le CDS. Faute de pouvoir déplacer les frontières du centre, le nouveau premier ministre a donc dû se contenter de convaincre une demi-douzaine de personnalités de son franchir.

En revanche, il a pu largement ouvrir les portes à des personnalités symboliques de la société civile. Une bonne dizaine d'illustrations témoignent du monde non politique qui ainsi fait leur entrée - éphémère, dans le cas du professeur Léon Schwarzenberg - au sein du gouvernement. Il s'agit en quelque sorte d'un centrisme de transition ou de substitution. Le centrisme sociologique a pour vocation d'élargir l'assise de l'exécutif et de préparer les esprits à l'ouverture vers le centrisme politique.

Raymond Barre, l'intellectuel indépendantiste, défend une approche plus conceptuelle et plus hardie de l'ouverture. La variété barriste du centrisme est à coup sûr celle qui rassure le plus tranquillement. Parce qu'elle n'a pas à se préoccuper des contingences électorales.

L'illustre professeur milite pour la constitution d'une force libérale, européenne et sociale. Il applaudit à la naissance du groupe de l'UDC (Union du Centre) à l'Assemblée nationale, même s'il en est plus l'allié que le parrain. Il se réjouit de l'apparition d'une « entente » libérale, sociale et européenne au sein du groupe de l'UDF maintenant. Il annonce la proche constitution d'une convention à partir de ses propres pas d'y attirer certains rénovateurs gaullistes. Il escompte surtout que toutes ces parallèles finiront par se rejoindre.

Son objectif explicite est qu'apparaissent ainsi une formation indépendante qui, sur le modèle du FDP allemand, puisse négocier au grand jour un contrat de gouvernement

durable avant les échéances, pour que les électeurs en soient les juges. Son interlocuteur implicite réside à l'Élysée. La méthode est cohérente avec le principe de la primauté présidentielle; elle n'est pas forcément incompatible avec la règle majoritaire. Pour l'instant, elle s'appuie sur un raisonnement plus que sur des élus, des militants ou des électeurs.

Pierre Méhaignerie, président du CDS, incarne, lui, le centrisme le plus politique. Il le fait par naissance, par héritage, par vocation, par conviction. Sur l'échelle droite-gauche, il se situe à l'intersection de deux camps. Il sait mieux que quiconque ce que cette position a d'irremplaçable et d'inconfortable. Nombre de ses militants et, sans doute, ses propres préférences le poussent vers la social-démocratie pourvu qu'elle soit réaliste, mais la plupart de ses électeurs le freinent sur ce chemin.

Il prétend ne vouloir à aucun prix quitter l'UDF, mais il parle plus aisément avec Michel Rocard qu'avec François Léotard, avec Pierre Bérégovoy qu'avec Alain Madelin, avec Michel Delebarre qu'avec Gérard Longuet. Le centrisme politique ressemble de plus en plus la nostalgie de la transhumance.

Le lieu naturel de l'exercice du pouvoir

Valéry Giscard d'Estaing, enfin, revendique lui aussi le territoire du centre. Il y a toujours vu le lieu naturel de l'exercice du pouvoir, ainsi qu'une référence psychologique indispensable à la victoire. Mais l'ancien président, d'origine fort modérée, avoue lui-même être modernisateur plus que réformateur. Il veut à toutes forces maintenir attelés le centrisme social du CDS et la droite libérale du PR. Mais il milite aussi pour l'union avec le RPR et proclame même vouloir faire travailler ensemble la majorité et l'opposition.

En somme, devenu président de l'UDF (qui représente un Français sur cinq), il veut fédérer l'URC (qui rassemble quatre Français sur dix) pour arriver à une grande coalition UR-CDS-PS (qui regrouperait quatre Français sur cinq).

Quand Pierre Méhaignerie parle du centre, il nomme l'UDF mais songe au CDS. Quand Valéry Giscard d'Estaing parle du centre, il nomme l'UDF mais songe à l'Élysée. Son centisme apparaît avant tout médiatique.

Au sein du PS comme du RPR, ces démarches centripètes éveillent souvent la méfiance: les formations classiques ont peur de la nouveauté. Chez les socialistes et chez les gaullistes les plus réfléchis, on n'oublie pourtant pas que François Mitterrand en personne n'a obtenu que 34 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle, que le PS et ses petits vaisaux n'ont rassemblé que quatre points de plus au premier tour des élections législatives et qu'on ne gouverne pas durablement à partir d'un socle politique aussi étroit. Qu'il s'agisse de garder le pouvoir ou de le reconquérir, le centre constitue donc un point de passage obligé.

Quatre ambitions concurrentes visent à le canaliser. Le tri s'opérera vraisemblablement à travers trois filtres: une dizaine de projets de loi emblématiques, présentés par le gouvernement Rocard convaincront - ou non - en deux ou trois semaines les centristes barristes du CDS de la conversion définitive du socialisme au pragmatisme; l'approche simultanée des élections municipales, en imposant de chercher la question clé des relations avec le Front national, séparera chirurgicalement le centre de la droite; la préparation de l'échéance du 31 décembre 1992 fondera les nationalismes de gauche et de droite et poussera vraisemblablement la social-démocratie à la rencontre du centrisme.

Les pionniers de la recomposition

entre l'UDF et le PS, et où le ton a jusqu'à présent plutôt été donné par M. Jacques Toubon.

Mais M. Méhaignerie assure que l'UDC active l'ensemble de l'opposition vers ses positions du centre, « d'autant qu'il existe au sein du RPR un véritable besoin d'identité sociale ». M. Méhaignerie a déjeuné le 5 juillet avec M. Edouard Balladur, mais il s'agissait moins de parler des « rénovateurs » du RPR - l'ancien ministre d'Etat n'en est pas - que de s'inquiéter des projets à long terme de l'« indépendantiste » de l'UDF qui professe que « rien bien qui vira le dernier ».

« Le premier chapitre a été un peu laborieux », admet M. Jacques Barrot, avocat, député de Haute-Loire et secrétaire général de l'UDC. « Mais c'était une opération difficile ». Le centre, en effet, a dit « travailler » pour obtenir des positions de rapporteurs dans les débats budgétaires de l'automne ou une dizaine de présidences de ces groupes d'amitié qui font d'intéressants voyages à l'étranger. M. Méhaignerie n'a pas obtenu de représentants à la commission mixte paritaire Sénat-Assemblée qui a été saisie du texte sur l'immunité, et l'intergroupe UDF-UDC n'est encore qu'un souhait. Mais le centre, qui a quitté la confédération à l'Assemblée, en est toujours membre à la ville par l'intermédiaire du CDS et M. Méhaignerie peut se concerter avec MM. Giscard d'Estaing et Gaudin au bureau exécutif de l'UDF.

« Nous sommes bien entre nous »

Il a fallu aussi répondre aux lettres des électeurs qui « croient que nous sommes déjà socialistes », comme dit M. Fuchs, mais qui se trompent car, à l'heure où nous mettons sous presse, le centre est résolument dans l'opposition. Il a fallu encore affronter la menace des amis de susciter des candidatures concurrentes lors des prochaines élections cantonales.

De ce point de vue, si M. Barrot n'aime pas de crainte précise, « la vigilance reste de mise ». « L'opposition doit se rendre compte que pour gagner les élections, il n'est pas question de mettre le centre en suspicion ». Il a fallu enfin gérer les réticences d'une dizaine de membres du CDS, qui ont demandé à voir avant de sauter le pas, et la défection de MM. Jean-Pierre Soisson et Jean-Marie Rausch, lequel n'a tout de même pas été exclu du CDS puisque les centristes n'aiment pas les exclusions. Mais, au total, le centre existe en son color, et ce n'est pas rien dans une période où la droite vit une atmosphère de « concile de Trente », selon l'expression d'un député UDF; où l'on ne sait plus qui cherche à isoler qui, en déjouant avec tel allié dans un lieu très précis, mais où tout le monde a saisi que Giscard d'Estaing avait remplacé M. Lecanuet à la tête de l'UDF.

Le centre, par essence, est indivisible. « Nous sommes très bien entre

nous », affirme M. Bernard Stasi, énarque et député de la Marne, qui, pour avoir « pris des positions incompréhensibles des électeurs dans un premier temps et même dans un deuxième », a rassuré quelques collègues « moins chevronnés »: « Il faut avoir le respect de l'électeur, sans en être prisonnier ». On distingue tout de même quelques nuances dans le groupe centriste, entre les « tempéraments plus ou moins érudits ou plus ou moins frileux », selon la description de M. Stasi. Car le centre a eu son grand débat, à propos de la présidence de la commission des affaires sociales, et MM. Méhaignerie, Barrot et Stasi se sont opposés à MM. François Bayrou, député des Pyrénées-Atlantiques et président d'un groupe permanent de lutte contre l'illettrisme, Bernard Bosson, ancien ministre à quarante ans tout juste, et plus généralement aux élus qui viennent de circonscriptions difficiles.

Une campagne cauchemardesque

Il n'y a pas eu de menace de la part du RPR, mais seulement une certaine « pression » pour que M. Barrot comprenne qu'il aurait la vie dure s'il acceptait la présidence offerte par les socialistes. La « base » a tranché pour le refus. « Ce n'était pas net du tout », affirme l'ancien secrétaire d'Etat à la mer, Ambroise Guellac, qui n'oublie pas que les socialistes, sur le terrain, lui ont infligé une « campagne cauchemardesque ».

« Nous n'avons pas de comptes à rendre au RPR », estime de son côté M. Gérard Grignon, député de Saint-Pierre-et-Miquelon, venu au centre parce qu'il est « partisan de la gestion, de l'investissement et de la liberté » et qui aimerait pouvoir changer des dollars canadiens à Paris sans avoir à courir trois banques différentes. « Nous avons été complaisants. Nous n'en sommes plus », dit-il. « Nous n'en sommes plus », explique M. Michel Voinin, nouveau élu de l'Ain et expert-comptable, pour qui « l'UDF fait partie de l'UDF et de l'URC » mais qui avoue être encore en période de formation à la « technique politique ».

Bref, le député de Lyon « fait travailler » les considérations tactiques que sa position non conformiste est « très difficile à expliquer à ceux qui gèrent des

alliances locales sur le terrain », comme traduit un député qui préfère rester anonyme.

Dans l'opposition tout flâner

Les centristes, qui tiendront, c'est promis, leurs journaux parlementaires autonomes, tout en participant à une voix, deux, des journées de l'UDF, devraient rester dans l'opposition cet été, et sans doute encore pendant l'hiver puisqu'il y aura des cantonales - « les alliances classiques vont reprendre leurs droits », dit M. Barrot - et la possibilité d'exprimer la petite musique du centre au moment du vote du budget. Au-delà, nul ne fait de prévisions. « Bien malin qui sait de quoi vont être faites les évolutions de la société française », résume le député de Haute-Loire.

Pour M. Méhaignerie, « l'action du gouvernement a jusqu'ici été assez sérieuse et raisonnable » mais les « douches froides se sont multipliées » du côté du PS. L'ancien ministre de l'équipement craint que les socialistes ne soient pris par la guerre de succession qui s'annonce et repris par « la magie des mots ». Il n'est pas question pour lui d'être « une roue de secours du PS, ce qui ne déplairait pas à l'axe de la vie politique ». Le centre ne ferme pas non plus « les portes de l'ouverture » a priori mais il faudrait que « les conditions soient réunies autour d'une large union », et que la classe politique se mette d'accord sur « un contrat 50/50 pour résoudre les problèmes-clés de la société française, comme le cancer des corporatismes ». Bref, l'idéal serait plutôt un renforcement de l'UDC et « l'éclatement » de la PS.

Le centre, pas plus que quiconque, ne sait si la vie politique va évoluer vers ce que M. Barrot appelle une « version soft », avec « une opposition plus constructive et une majorité moins arrogante » ou une tendance « hard » avec « des mesures à droite et à gauche », mais il ne s'affole pas. Pendant que M. Giscard d'Estaing tance M. Léotard, qui tance M. Barre, l'UDC réunit ses experts sur la CNCL ou le minimum social garanti et projette la tenue de colloques à la rentrée - véritable test après le baptême du feu de juillet - sur la justice ou la santé, avec participation de « ce que la société civile compte de meilleurs ». Pendant que M. Alain Juppé proclame que M. Rocard « pausage » et que M. Léotard déclare que le président de la République « a oublié d'être bête », M. Méhaignerie, qui a promis de « s'opposer autrement » parle de « pas de clerc » à propos du gouvernement et s'inquiète des « orientations prises ». Plus qu'une politique, le centre est une affaire de style.

CORINE LESNES.

(1) A propos de l'UDC et de son président, M. Gérard Longuet a parlé de « prurit d'un grand jeune homme qui a voulu s'établir à son compte » lors du dernier conseil national du PR.

Lionel Stoléro, pilote heureux

Des trois pionniers centristes de l'ouverture qui osèrent s'aventurer dans le premier gouvernement de Michel Rocard, il est officiellement le moins grand. Il n'est qu'un modeste secrétaire d'Etat. Alors que ses deux compères, Michel Duréfour et Jacques Pallier, disposent, eux, de vrais ministères, il fait figure de pilote (1). Peu importe. Pour Lionel Stoléro, l'essentiel, c'est d'être bien dans sa peau. Et aujourd'hui, ce polytechnicien tranquille, venu au mitrardisme par les chemins bourgeois du giscardisme, puis du bertrisme, et par allége absolue, depuis l'affaire de Dreux, en septembre 1983, à toute compromission avec le Front national, est indubitablement un homme heureux: « Oui, je suis content ».

Le pilote Stoléro n'a pas d'états d'âme. Surtout depuis qu'il a franchi victorieusement les « quarantaines rugissantes » des élections législatives. Qui s'il dit qu'il

l'emporterait dans cette cinquième circonscription de l'Osé où il avait été parachuté? « C'est vrai, j'ai été élu miraculeusement, dit-il en souriant, mais si j'ai survécu c'est d'abord, parce que je n'ai eu aucun problème pour réunir un électeur UDF-PS sans complexe et, ensuite, parce que j'ai été parfaitement aidé par des militants socialistes et centristes qui avaient pourtant l'habitude, depuis quinze ans, de coller des affiches les uns contre les autres. Il faut dire aussi qu'un mètre tirant dessus au bazooka le PC n'a sans doute rendu service... »

Mais à quoi peut servir un simple pilote parmi les loups de mer socialistes, à bord d'une nacelle aussi désarmée qu'un secrétaire d'Etat au Plan? « Je pense avoir un rôle non négligeable, répond-il. Dans le gouvernement Rocard II, j'ai consolidé mon assise en obtenant dans mon décret d'attribution la préparation de l'horizon

1993. D'une façon générale, je ferai en sorte, quand cela sera nécessaire, d'être la politique du gouvernement à se recentrer afin que la majorité présidentielle continue de se reconnaître dans le gouvernement de la France. »

Des clubs à l'antenne

Décédé, ce message signifie que Lionel Stoléro ne cessera de s'employer à élargir l'ouverture. Ce pilote est aussi, en effet, un excellent sous-marin de la cause élyséenne. Il faisait partie de ces « clandestins de l'ouverture » qui, avant même la réélection de François Mitterrand, fomentaient à fond de cale, en compagnie des Simone Veil et autres Jean François-Poncet, avec la complicité de Jacques Attali et de Jean-Louis Bianco, les schémas de l'après-8 mai. Son objectif est de faire surface en lançant à l'automne un mouvement de clubs « pour donner un contenu au dialogue dans une structure plus simple que celle d'un parti ». Tout en faisant la navette entre les socialistes et les autres centristes; ceux qui n'ont pas encore osé franchir, comme lui, le Rubicon, pour « faire le lien ». Le lien « avec ceux qui sont encore à l'écart », et en particulier avec le groupe de l'Union du centre ». Une belle bouffée en perspective, que Lionel Stoléro prépare avec sérénité: « Je remercie le barre, c'est comme appliquer le Plan. Quand parois savoir se laisser porter par certaines vagues, glisser entre les autres, et, une fois le calme revenu, on reprend le cap... » Comme quoi on peut être pilote et avoir la science politique des vieux capitaines...

ALAIN ROLLAT.

(1) Elève officier.

Politique

Dans les conseils régionaux

La droite, les centristes et l'extrême droite forment la majorité de M. Tavernier (RPR) en Aquitaine

BORDEAUX de notre correspondant

Avec quarante-trois suffrages sur quatre-vingt-trois, le professeur Jean Tavernier a été élu lundi matin 11 juillet dès le premier tour de scrutin président du conseil régional d'Aquitaine. Il succède à ce poste à M. Jacques Chaban-Delmas, député et maire de Bordeaux, démissionnaire pour cause de cumul de mandats. M. Tavernier a réuni sur son nom la totalité des suffrages du RPR dont il est issu, de l'UDF et du Front national, le mouvement d'extrême droite étant gratifié d'une vice-présidence (1).

M. Gilbert Mitterrand a, de son côté, fait le plein des voix du PS et du MRG, soit 32 suffrages tandis que M. Roger Gorse (PCF) obtenait les huit voix des membres communistes et apparentés de l'assemblée.

A la suite du scrutin, les socialistes ont déposé sur le bureau du nouveau président des « réserves » concernant la régularité de l'élection, estimant que le secret du vote n'avait pas été respecté. L'après-midi, en signe de protestation contre l'élection d'un vice-président, membre du Front national, les élus socialistes, radicaux de gauche et com-

munistes ont quitté la salle, refusant de participer à la désignation des vice-présidents et des membres du bureau. Celui-ci n'est donc que le reflet de la majorité nouvellement constituée hier. Outre M. Jacques Colombar (Front national) qui accède au poste de vice-président, M. Robert Valla siège au bureau. M. Didier Borotra (UDF-CDS) succède, lui, à M. Jean François-Poncet, au poste de premier vice-président.

L'élection de M. Tavernier à la tête de la région Aquitaine marque ainsi la fin d'un rêve d'ouverture et la confirmation d'une majorité aux contours bien définis associant le RPR, l'UDF (eux-mêmes regroupés au sein de l'Union des démocrates d'Aquitaine, UDA) et le Front national.

Ce rêve a été caressé quelque temps par M. Gilbert Mitterrand et ses amis socialistes. La lettre-programme présentée la semaine dernière se voulait une plate-forme destinée à accueillir quelques centristes. Les relations au sein de l'UDA n'étant guère idylliques, tous les espoirs étaient permis.

Des contacts avaient été pris, des avances esquissées. Sur le papier tout devenait possible. Malgré les critiques acides et les états d'âme non dissimulés des communistes,

M. Gilbert Mitterrand pouvait compter sur leurs voix dès le deuxième tour. Trente-deux plus huit, cela faisait quarante. Il suffisait d'en ajouter deux ou trois...

Ce qui était spéculation politique et arithmétique à gauche devenait, à droite, nécessité. Les additions parlaient d'elles-mêmes.

Un rêve passe...

Le RPR se chargea de prendre contact. Les élus du Front national qui, en 1986, avaient fait l'appoint pour assurer l'élection de M. Jacques Chaban-Delmas sans négociations préalables, n'avaient obtenu qu'un poste de secrétaire. Cette fois, ils voulaient une vice-présidence. Elle leur fut accordée. Dès lors, tout était joué. Les élus centristes susceptibles de céder au chant des sirènes de l'ouverture étaient priés de serrer les rangs et l'affaire fut réglée.

An moment du scrutin, à gauche, le cœur s'y était plus. On exigea bien un isolement. Il fut dressé. Mais seuls ou presque les élus du PS et du MRG y pénétrèrent. Une des rares exceptions, à droite, fut M. Tavernier lui-même mais il ne s'était ostensiblement muni que d'un seul bulletin portant son nom!

M. Pierre-Charles Krieg (RPR) brigue la présidence de la région Ile-de-France

A l'issue d'une réunion, le 11 juillet, du groupe RPR du conseil régional d'Ile-de-France, M. Pierre-Charles Krieg, président de ce groupe, a été désigné pour briguer la succession de M. Michel Giraud à la tête de cette assemblée.

Dans le vote, qui a eu lieu à bulletin secret, M. Krieg a obtenu trente voix. M. Didier Julia, député de Seine-et-Marne, dix-huit. Il y avait six absents et l'un a démissionné cinq abstentions. M. Paul Viollet avait reculé sa candidature.

Cette réunion a été suivie d'une autre avec le bureau du groupe UDF. Il a été décidé que la première vice-présidence reviendrait à l'UDF, mais on ignore si elle sera occupée par M. Jean-Pierre Fourcade, actuellement hospitalisé, qui pourrait, selon certaines rumeurs, quitter le conseil régional pour se consacrer à ses mandats de sénateur des Hauts-de-Seine et de maire de Saint-Cloud.

L'élection du président du conseil régional a été fixée au 11 octobre.

juste après le scrutin des cantonales, et M. Michel Giraud assurera, d'ici là, l'intérim. On estime qu'une dizaine de conseillers régionaux seraient touchés après les cantonales par la loi sur le cumul des mandats.

La question qui se pose est de savoir dans quelles conditions le Front national négociera ses soutiens à M. Krieg (1).

Né en 1922 à Lille, ce dernier est maire du quatrième arrondissement de Paris depuis 1983 et ancien député de la capitale de 1962 à 1986, et il est considéré comme proche de Jacques Chirac. Plusieurs élus régionaux estiment que son élection pourrait entraîner une mainmise de l'Hôtel-de-Ville sur la région et sur les départements de la petite et de la grande couronne qui la composent.

F. Gr.

(1) Le RPR compte 58 élus, l'UDF 31, le PS 65, le PC 20, le FN 21. Il y a deux non-inscrits.

A Paris L'opposition municipale participera à la préparation du bicentenaire

La Révolution française va-t-elle reconstruire la majorité et l'opposition au conseil de Paris? Ce serait trop dire au début de la séance de l'assemblée parisienne, les fleurs étaient mochettes. Le président du groupe socialiste et désormais secrétaire d'Etat aux transports fluviaux et routiers, Georges Sarre, s'était indigné, voilà quelques semaines: Jacques Chirac, disait-il, « a choisi de faire le bi-centenaire de la Révolution en matière personnelle ». Il « confisque » affirmait-il la Révolution en excluant l'opposition municipale de la commission présidée par M. Jean Tibéri. Et tout cela pour aboutir à convoier les Parisiens « comme spectateurs passifs d'une commémoration édulcorée ». A la fin de la semaine dernière, le maire de Paris avait, de son côté, mis en cause la commission nationale qui n'aurait plus avec Jean-Noël Jeanneney « le souffle » que lui avait donné Michel Baroin puis Edgar Faure. « Je sens, ajoutait Jacques Chirac, comme une tentation de politiser cette commémoration. Les choses sont revenues en main à l'Elysée, au ministère de la culture devenu le ministère du bi-centenaire ».

En ouvrant le conseil, lundi, le maire de Paris a modéré ses propos. Il a surtout voulu donner un gage dans sa recherche du « consensus » qu'il avait cru voir rompre quelques jours plutôt. La commission municipale, a-t-il annoncé, « s'articulera d'un représentant de chacun des groupes politiques au conseil de Paris ».

Satisfaction donnée à Georges Sarre et aux élus de gauche sur ce point, il a rappelé les grandes lignes du programme que la Ville de Paris propose en complément au programme national, autour des trois thèmes: Paris, lieu de mémoire, Paris, capitale de la communication, Paris, foyer de la création. Le 1^{er} janvier 1989, le maire adressera ses vœux « au monde entier ». Le 14 juillet, un grand concert-spectacle sera réalisé par Jean-Michel Jarre, et le soir du 26 août, au Trocadéro, un concert international des droits de l'homme. Le TMP-Châtelet présentera *Fidélité*, mis en scène par Giorgio Strehler. Dans le bois de Vincennes, un spectacle restituera le cheminement de la foule parisienne le 1^{er} juillet 1789. Dix films sur la Révolution seront projetés sur un écran géant sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville. Colloques, congrès et exposition seront organisés, et un « Commissariat général aux grandes Journées du Bicentenaire » est déjà installée aux Cordeliers, animée par M. Jean de Présumont, adjoint au maire de Paris.

Ainsi sera célébré l'événement qui consacrerait « des valeurs telles que la liberté, la démocratie, l'idée de Paris, la fraternité » selon Jacques Chirac. « Vous laissez de côté l'égalité », a regretté Georges Sarre. « Le mémoire serait-il sélectif? » Et de souligner que le bicentenaire est celui de la « Révolution française, ensemble, cohérent, dynamique et vivant » et pas seulement celui de 1789. Le président du groupe socialiste a donc formulé plusieurs propositions: étude par les jeunes parisiens, des cahiers de doléances. Les élus socialistes de la capitale lanceront d'ailleurs l'automne prochain une consultation des parisiens sur ce thème des cahiers de doléances républicains les incitant à « s'exprimer sur tous les aspects de leur vie quotidienne, de leurs aspirations, de leurs attentes ». La gauche demande aussi l'organisation d'une grande fête de la Fraternité pour commémorer la Fête de la Fédération « qui fut l'acte fondateur de la nation française sur une base volontaire ». La réponse est autant dans le camp de la mission nationale que dans celui de la Ville de Paris.

CH.V.

POINT DE VUE

Le bon bout

par Jean Vries pseudonyme d'un groupe de hauts fonctionnaires

Nous avions été parmi les délégués de l'ouverture marquée, au lendemain de l'élection présidentielle (« l'Espoir filé », *Le Monde* du 17 mai). Nous n'en sommes que plus à l'aise pour dire aujourd'hui notre confiance retrouvée.

Le premier ministre, à la personne duquel restait accrochée la promesse de la France unie, est en train de transformer l'essai. Pour commencer, il nous a rappelés des vérités remises depuis, l'invention de la bipolarisation: que les causes principales de nos maux de société sont objectives et que, au lieu de chercher un bouc émissaire, nous devons les prendre, tous ensemble, à bras le corps; que les lois doivent être nécessaires et qu'elles sont nées, les meilleures qu'il soit votées par la majorité la plus forte; que l'Etat doit se redéployer; qu'un accord vaut toujours mieux qu'un édit; qu'il n'y a pas de raison de remplacer contre leur gré des fonctionnaires loyaux et compétents; qu'il n'y a pas, d'un côté, le quotidien et, de l'autre, les grands problèmes, ni, d'un côté, les questions techniques et, de l'autre, les affaires politiques; que la politi-

que n'est rien si elle ne s'imprègne pas aussi à l'état des cages d'ascenseur.

C'était déjà beaucoup de dire; mais il l'a aussi démontré dans les faits.

D'abord par le refus des procès et de la chasse aux sorcières. Ensuite sur la Nouvelle-Calédonie. Même fragile, même problématique, l'accord de Matignon est une formidable démonstration que la main tendue paie; le courage paie; un homme de bonne volonté, sans tapage, peut faire de deux frères ennemis les fondateurs d'une paix commune.

Quel est son secret? Ne pas choisir un bon et un méchant; faire attention à chacun les exigences du long terme; jouer et faire jouer cartes sur table; se garder de prendre la pose. Volonté, loyauté, lucidité: la méthode vaut aussi pour l'Hexagone. En cela, l'accord de Matignon fournit la clé d'innombrables autres déboîcages. C'est un archétype de l'ouverture.

C'est également la quête obstinée de l'accord le plus large qui motive le renvoi à l'automne du vote des textes importants (revenu minimum d'insertion, impôt de solidarité sur la fortune); c'est elle qui justifie que l'IGF soit rebaptisé; qui requiert la

consultation approfondie des représentants des familles politiques sur la réforme de l'audiovisuel; qui espère que le vote consensuel de tous les textes - sauf un - présenté au Parlement au cours de la dernière session.

La cohérence de la démarche du premier ministre s'illustre jusque et y compris dans le traitement des dossiers ministériels. Il prend une mesure corrective pour éviter les effets pervers de la décision de garde des sceaux en matière d'isolement des détenus terroristes. Il sanctionne un ministre qui, en violation de « code de déontologie » gouvernemental établi le 25 mai, annonce des mesures, d'ailleurs contestables et contestées, dont le principe n'avait jamais été évoqué dans un cadre interministériel.

Bien sûr, l'essentiel est encore à faire. Dans chacun des camps, les ayotillais veillent jalousement à recharger les batteries de la bipolarisation. Les nuyques de tout poil peuvent ricaner du « boy-scoutisme » de M. Rocard. Le pouvoir partisan conserve encore toute son emprise.

N'importe: un pli est pris. Une idée nouvelle de la politique fait son chemin. L'ouverture tient le bon bout.

PROPOS ET DÉBATS

M. Pascal Clément

L'UDF

M. Pascal Clément, député (UDF-PR) de la Loire, proche de M. Raymond Barre, a affirmé, le lundi 11 juillet dans un entretien accordé à *Libération*, que « l'UDF est l'avenir de notre pays ». A condition, a-t-il poursuivi, que ses membres acceptent que la confédération ait « un centre droit et un centre gauche ». Interrogé sur la « Convention libérale, sociale et européenne » lancée par M. Barre, M. Clément a souligné que l'ancien ministre s'est « dès 1981, entouré d'hommes et de femmes qui n'appartiennent pas aux partis traditionnels » et qu'« il a bien raison » de poursuivre dans cette voie. Le député barrotiste a toutefois précisé que l'idée de quitter le groupe UDF, auquel il appartient depuis sa création en 1978, « ne l'a pas effleuré ».

M. Michel Debré

Entorse

M. Michel Debré (RPR), l'un des pères de la Constitution de la V^e République, a déclaré le lundi 11 juillet, dans un entretien accordé au *Quotidien de Paris*, que l'ouverture marque le retour « à la V^e République un régime où les mots remplacent la politique, la réalité, les exigences normales ». « Ce à quoi nous assistons aujourd'hui est, selon lui, une grave entorse à l'esprit de la V^e; les socialistes ne peuvent être élus qu'avec les voix communistes, mais il est clair qu'ils ne veulent pas gouverner avec eux; les centristes ne peuvent être élus que par les voix antisocialistes, mais ils ne veulent gouverner qu'avec les socialistes. » « A la longue, a conclu M. Debré, voilà qu'un est mortel pour la démocratie. »

M. Harlem Désir

Transparence

M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, a estimé, le lundi 11 juillet sur RMC, que les 13 millions d'immigrés qui vivent au sein de la CEE constituent « le troisième Etat » de la Communauté européenne. Regrettant que ceux-ci n'aient « quasiment aucun statut pour l'instant », Harlem Désir a précisé qu'« à plusieurs reprises, le Parlement européen a posé le problème de leur intégration et a adopté des recommandations, des résolutions » en faveur notamment de leur droit de vote aux élections locales. « Malheureusement, a-t-il conclu sur ce sujet, le Parlement européen n'a pas de véritable pouvoir. » « Depuis deux ans, a-t-il fait également observer, les étrangers sont victimes de tracasseries administratives et policières qui sont telles que quasiment du jour au lendemain ils peuvent se retrouver en situation irrégulière et expulsables. » Soulignant l'abrogation de la loi du 9 septembre 1986, Harlem Désir a insisté auprès du nouveau gouvernement (a-t-il dit) pour que l'on revienne à des procédures plus transparentes, où les immigrés aient droit à la défense.

M. Eric Hinterman

Centre-gauche

M. Eric Hinterman, président de l'Alliance sociale-démocrate, estime que « devant les réticences socialistes et face à une ouverture qui passe par-dessus la social-démocratie pour aller vers la droite classique, la création d'une véritable force politique de centre-gauche s'impose ». Il propose la réunion d'états généraux du centre-gauche, à l'automne, « pour rassembler en un

M. D. Vaillant (PS)

Le minimum garanti

M. Daniel Vaillant, membre du secrétariat national du PS, a déclaré, le 11 juillet, que M. Emmanuelli « a dit des choses tout à fait justes », se référant à ses dernières déclarations (voir *Le Monde* du 9 juillet). « Je refuse a priori le distinguo entre ministres de la société civile et hommes politiques », a-t-il ajouté, en espérant que tous les membres du gouvernement « feront de la politique ».

Répondant à une question sur les « couacs » du gouvernement, M. Vaillant a affirmé que le PS « regrette ces problèmes du début du deuxième gouvernement Rocard » mais « se réjouit » que M. Rocard « ait fait preuve d'autorité, condition indispensable pour gouverner ».

Commentant les propos de M. Soisson à « Sept sur sept » le 10 juillet, M. Vaillant a déclaré: « Je me réjouis que M. Soisson ait clairement dit qu'il s'engagerait dans le cadre de la majorité parlementaire et gouvernementale. » « C'est un minimum garanti » a-t-il ajouté. Comme l'ensemble du gouvernement, « il faudra le juger sur sa politique ».

M. Robert Vigouroux

vent être candidat à la mairie de Marseille

M. Robert Vigouroux, maire socialiste de Marseille, entend bien figurer dans la compétition municipale de mars 1989. Désavoué le 27 juin dernier par les militants socialistes qui ont désigné M. Michel Fuzet comme tête de liste aux futures municipales, M. Vigouroux n'en a pas moins réaffirmé, le 9 juillet dans un entretien accordé à l'AFP, sa candidature à sa propre succession. « Je fais confiance au Parti socialiste, explique-t-il; le raisonnement logique conduit à la reconduction de l'équipe en place sur une liste dont personne n'est exclu. » Contestant encore le mode de désignation de l'ancien président du conseil régional Provence-Alpes Côte d'Azur, le maire de Marseille se demande « comment le PS peut dire: il est celui qui peut gagner, alors on l'élimine? ».

Décès de Gilbert Martelli

ancien maire de Sète

Gilbert Martelli, ancien maire communiste de Sète (Hérault), est décédé, dans cette ville, dans la nuit du dimanche 10 au lundi 11 juillet. Il était âgé de soixante-neuf ans. [Né le 25 septembre 1918 à Sète, Gilbert Martelli a adhéré au PCF en 1944 après avoir participé à la Résistance dans sa région natale. Agé d'assurances, à la Libération, il entre au conseil municipal de Sète puis devient premier adjoint de Pierre Arraut, maire communiste élu en 1959, réélu en 1965 et 1971, figure locale du PCF ainsi populaire que Paul Balmigère, ancien maire de Béziers (Hérault), récemment décédé. Elu conseiller général en 1973, Gilbert Martelli succède à Pierre Arraut, la même année, à la tête de la mairie qu'il occupera pendant dix ans. Battu aux élections municipales de 1983 qui avaient été annulées à Sète par le Conseil d'Etat - la municipalité est dirigée par M. Yves Marchand (CDS), Gilbert Martelli retrouve son siège de conseiller général dans le canton de Sète, en 1985, après une amputation prononcée par le Conseil d'Etat.

LAISSÉ-VOUS PRENDRE AU JEU

TOUS LES JEUX DU MONDE

Yams - La banque - Le billard américain
La tour de Hanou - La bataille navale

JEUX

36.15 LEMONDE

Le Monde L'ÉDUCATION

SOCIÉTÉ

CHEF D'ENTREPRISE À 20 ANS: une idée, une passion, des copains: Le goût de l'indépendance. Ils sont 40 000 chaque année à se lancer dans l'aventure.

GUIDE

LES PREMIÈRES INSCRIPTIONS EN FAC: les pièges à éviter. Province: où et comment s'inscrire. Paris: fac par fac, les places disponibles.

PALMARES

Lettres classiques et modernes.

ÉTRANGER

Les meilleures business-schools américaines.

Nombre de pages: 322 • Prix: 12 F

Le sommaire des pages 10 et 11 de la page 10

Soc

- Unification, territoire

La FASP propose une ré

La Fédération des Associations de Parents de Sète (FASP) propose une réforme de l'école. Elle souhaite une école plus ouverte sur le territoire, une école qui respecte le rythme de la vie locale. Elle propose également une meilleure coordination entre les différents services de l'éducation nationale.

La FASP propose une réforme de l'école. Elle souhaite une école plus ouverte sur le territoire, une école qui respecte le rythme de la vie locale. Elle propose également une meilleure coordination entre les différents services de l'éducation nationale.

Renforcement de Zèle excessif

Le renforcement de zèle excessif est observé dans les services de l'éducation nationale. Les agents sont soumis à une pression accrue, ce qui peut nuire à la qualité de leur travail.

M. Robert Vigouroux vent être candidat à la mairie de Marseille

M. Robert Vigouroux, maire socialiste de Marseille, entend bien figurer dans la compétition municipale de mars 1989.

Décès de Gilbert Martelli ancien maire de Sète

Gilbert Martelli, ancien maire communiste de Sète (Hérault), est décédé, dans cette ville, dans la nuit du dimanche 10 au lundi 11 juillet.

Une série d'attentats bancaires marocains

Une série d'attentats bancaires marocains a été commise par des militants du mouvement de libération nationale. Les attaques ont visé plusieurs établissements financiers à Casablanca.



Société

« Unification, territorialisation, transparence »

La FASP propose une réforme de la police nationale

« Après la modernisation, la réforme ». Sur ce thème, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), principale organisation syndicale du monde policier, a présenté, lundi 11 juillet, ses objectifs pour les mois à venir. Les grands principes de la réforme envisagée ont été présentés, le 4 juillet, au ministre de l'Intérieur, dont, selon M. Bernard Deleplace, ils « ont fortement retenu l'attention ». Le secrétaire général de la FASP a également réclaté « un effort sensible pour les fonctionnaires de police dans le budget 1989 », avant de critiquer l'attitude des responsables des commissariats de police dans l'affaire Jobic : « Ce n'est pas à la police de contrôler la justice ».

La FASP est aussi hagarde que M. Pierre Joxe est silencieux. Alors que le ministre de l'Intérieur, multipliant les consultations, se refuse, pour l'instant, à tout effet d'annonce, la principale organisation syndicale policière propose un ordre du jour exhaustif, fruit d'une année de débats et de réflexions. Les affirmées intellectuelles, comme les rapports de forces internes à l'institution, permettent de supposer que ces propositions inspireront quelque peu les choix ministériels. Les modalités évolueront mais l'esprit restera.

Le constat est sévère, sinon radical : les propositions sont originales, sinon audacieuses. Le réquisitoire, d'abord : « La police nationale, telle qu'elle est constituée aujourd'hui, est datée : c'est une police d'hier, conçue dans l'immédiat après-guerre puis à la fin des années 60. C'est surtout une police qui ne nous

met pas à même de répondre aux défis qui sont devant nous : l'Europe et le marché unique de 1992, la plus grande circulation des hommes, des capitaux et des idées, les nouvelles exigences d'une démocratie plus participative et plus transparente ».

A une « police d'ordre », le FASP voudrait substituer une « police de sécurité ». « Il s'agit, a expliqué M. Deleplace, de rompre avec la logique de la fin des années 60, où l'on a coupé certains liens entre policiers et citoyens (...) Nous voulons promouvoir une révolution culturelle dans notre façon de penser la police. L'ordre public ne doit plus être défini par le haut de façon centralisée, mais à partir d'un besoin social formulé par la population. La police d'ordre s'accommodait de la centralisation administrative, elle est d'abord répressive et essentiellement soumise au contrôle de la justice. La police de sécurité se veut adaptée au terrain, met en avant la prévention, et est à la recherche d'une transparence que le seul contrôle de la justice ne peut satisfaire ».

Précéder l'événement

Estimant que la police est « une entreprise en difficulté », qui « subit l'événement au lieu de le précéder », la FASP veut donc la réformer autour de trois grands objectifs : la territorialisation, l'unification, la transparence.

● LA TERRITORIALISATION comprend trois dimensions : « La définition d'une nouvelle circonscription de police, fermement d'unité de la police nationale ; la création de directions régionales de police dont la compétence territo-

riale recouvrirait les régions économiques ; l'instauration d'une véritable territorialisation au niveau des quartiers ». C'est dans ce contexte que la FASP envisage la « complémentarité » avec la gendarmerie nationale et les polices municipales. Sur la première, elle « persiste à s'interroger sur la nécessité, dans une démocratie, de maintenir une police à statut militaire (...) Il faudra, un jour, oser débattre, comme l'ont fait d'autres démocraties européennes (Italie, Espagne), de la démantèlement de la gendarmerie ». Quant aux polices municipales, la FASP revendique leur désarmement, une nette différenciation dans leur apparence et leur équipement à des tâches telles que les sorties d'écoles, le port de plaques, etc.

● L'UNIFICATION. — Afin de mettre fin aux « rivalités corporatistes qui nuisent au service public », la FASP propose une formation commune de tous les policiers (deux ans de formation initiale, un an de formation continue) : « Le trois communs débouchent sur des orientations différentes selon la spécialisation, le système des unités de valeurs serait généralisé, le métier passerait avant la carrière ». Cette formation unique serait l'assise d'une unification des corps, la FASP suggérant de s'en tenir à deux corps : « conception et encadrement », « exécution ». « Les différenciations entre policiers seraient liées au type de missions qu'ils exercent, à leur spécialisation fonctionnelle », a précisé M. Deleplace. La distinction civil/militaire serait dépassée : la différence ne serait plus liée qu'au cadre dans lequel sont exercées les missions.

● LA TRANSPARENCE. — La FASP réclame la création d'un conseil supérieur de l'activité policière composé de trois représentants

élus au sein de la Cour de cassation, du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes, d'un sénateur et d'un député choisis par le président de chacune des deux Assemblées, d'une personnalité choisie par le président de la République, d'une autre choisie par le premier ministre, et, enfin, d'un représentant du directeur général de la police nationale et d'un représentant du directeur général de la gendarmerie nationale. Ce conseil aurait compétence pour tous les problèmes de sécurité et pourrait être saisi par les élus, les syndicats et les associations loi 1901. Les seuls individus qui pourraient le saisir, à titre personnel, seraient les policiers et les gendarmes. Il aurait à sa disposition l'inspection générale de l'administration (IGA), mais aussi « deux corps d'inspection à créer au sein de la police et de la gendarmerie », dont un statut particulier éviterait qu'« ils soient soumis aux aléas des changements politiques ».

Dans l'immédiat, la FASP s'interroge de la situation salariale des policiers, attendant des « mesures concrètes » en 1989, et demande une « relance du plan de modernisation qui s'est affaibli ».

M. Deleplace, enfin, a refusé de se prononcer « sur le fond » de l'affaire Jobic, mais a critiqué l'attitude de certains commissaires : « Nous ne comprenons pas que des chefs de service, des représentants de la hiérarchie, qui devraient montrer l'exemple, se livrent à une campagne contre un juge d'instruction (...) Un véritable policier, conscient de ses droits et de ses devoirs, ne doit pas se comporter comme s'il était au-dessus des lois. Sinon, c'est qu'il tient en piètre estime la loi qu'il est censé faire appliquer. Et alors, c'est grave pour la démocratie ».

EDWY PLENEL

HISTOIRE DE FRANCE

sous la direction de Jean Favier

tome 6

Notre siècle

1918-1988

par

René Rémond



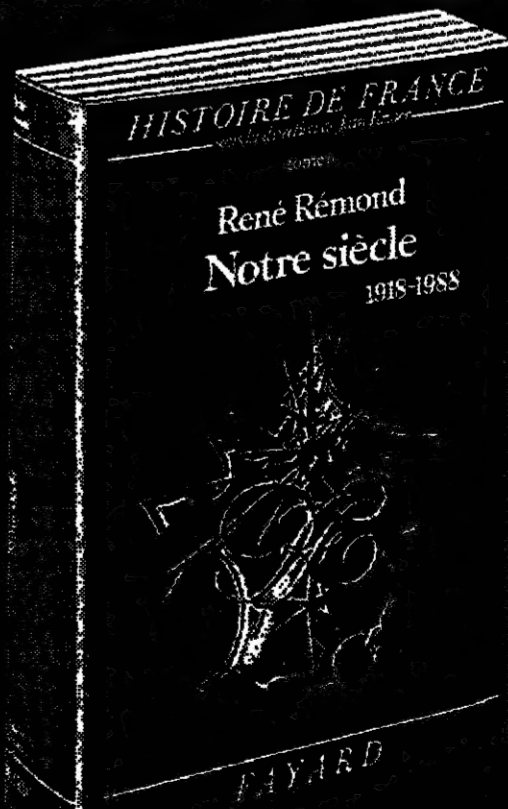
L'homme qu'on voudrait avoir pour prof!

Paris-Match

Irreprochable sur le plan événementiel, ce maître livre ne l'est pas moins du point de vue de l'évolution de la vie économique, des réalités sociales et surtout du changement des mentalités...

René Rémond vient de réussir là un autre chef-d'œuvre, à la fois irremplaçable instrument de référence et précieux outil de prospective.

Eric Roussel - Le Figaro



1012 p. 198 F

- Deja parus :
- Tome 1, Karl Ferdinand Werner, Les origines (avant l'an mil)
 - Tome 2, Jean Favier, Le temps des principautés (de l'an mil à 1515)
 - Tome 3, Jean Meyer, La France moderne (de 1515 à 1789)
 - Tome 4, Jean Tulard, Les révolutions (de 1789 à 1851)
 - Tome 5, François Caron, La France des patriotes (de 1851 à 1918)

FAYARD

Renforcement des droits des parents en Grande-Bretagne

Zèle excessif dans la protection de l'enfance

LONDRES

de notre correspondant

Le gouvernement britannique a annoncé, le mercredi 6 juillet, une série de mesures destinées à mieux protéger les droits des parents lorsque la garde de leur enfant leur est retirée par les services régionaux de l'aide sociale. Cette réforme est directement liée à la publication, le même jour, du rapport sur l'« affaire de Cleveland », qui a passionné le pays l'an dernier.

Deux médecins de cette ville du nord de l'Angleterre, Mme Marietta Higgs et M. Geoffrey Wyatt, avaient diagnostiqué, en l'espace de cinq mois, pas moins de cent vingt et un cas de sévices sexuels sur de très jeunes enfants, le plus âgé de moins de dix ans. Ils plaçaient aussitôt ces enfants dans des familles d'adoption et refusaient de prendre en compte les dénégations des parents. Le scandale éclata lorsque plusieurs couples décidèrent de saisir la justice. Comment expliquer une augmentation aussi brutale du nombre d'enfants sexuellement maltraités par leurs propres parents dans une région relativement limitée ?

Sur les cent vingt et un enfants en question, quatre-vingt-huit ont

été finalement rendus à leurs parents. Le docteur Higgs est désormais elle-même en prison. Cette jeune mère de famille nombreuse, passionnée par son métier, a incontestablement manqué de discernement et de mesure. Le long rapport publié le 6 juillet la met en cause mais critique également le manque de coordination entre les divers services concernés.

Dans de nombreux cas, la police, après l'enquête habituelle de voisinage et après avoir interrogé les parents, nourrissait des doutes sur la culpabilité de ces derniers. Mais les services sociaux de Cleveland soutenaient généralement le docteur Higgs. Des familles ont été brisées, des entretiens répétés, certains enfants étaient totalement désorientés. Le docteur Higgs menait une croisade, estimant que les sévices sexuels de ce genre sont fréquents et restent trop souvent cachés.

La personnalité même de ce médecin est probablement à l'origine de toute l'affaire. Ses diagnostics étaient presque toujours fondés sur une méthode controversée et sur des photos anatomiques. Elle avait ainsi détecté un nombre jugé invraisemblable de sodomie perpétrées sur

de très jeunes enfants des deux sexes. Elle soupçonnait généralement le père et n'accordait aucune foi aux protestations de l'entourage. Un des plus grands spécialistes britanniques de gastro-entérologie a remis les choses au point : une constipation tenace, fréquente chez les très jeunes enfants, peut produire exactement les mêmes symptômes.

« Le fait est que ce qui s'est passé à Cleveland n'aurait pas dû avoir lieu et ne devrait jamais se reproduire », a déclaré devant les Communes M. Tony Newton, ministre de la santé. Un bureau national de la protection de l'enfant, qui vérifierait le bien-fondé des décisions prises par les services régionaux et locaux de l'aide sociale, devrait être prochainement créé. Le but est de constituer une instance d'appel pour les parents.

Le système britannique, très décentralisé, accorde des pouvoirs très étendus aux fonctionnaires et aux médecins locaux, hors de tout contrôle judiciaire. Le manque de coopération, pour ne pas dire le mépris réciproque, entre ces derniers et les policiers responsables des enquêtes est également en cause.

En attendant, douze familles ont décidé de poursuivre le docteur Higgs en justice.

D. Dh.

EN BREF

● Accident d'hélicoptère en Haute-Provence : deux morts. — Un hélicoptère civil appartenant à une société privée d'Annessasse (Haute-Savoie) s'est écrasé, le lundi 11 juillet à Sainte-Anne-les-Bains, près de Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence). Ses deux occupants, le pilote, Frédéric Caugat, vingt-six ans, et un photographe qui prenait des vues aériennes, Daniel Diekmann, trente ans, ont été tués sur le coup.

● Deux alpinistes se tuent dans le massif du Mont-Blanc. — Un double accident de montagne a fait deux morts, le lundi 11 juillet, dans le massif du Mont-Blanc. Ce sont d'abord deux Français qui ont « dévié » à près du col des Cristaux à 3 500 mètres d'altitude et ont fait une chute de 500 mètres : l'un d'eux est décédé, se composant de cordes est dans un état très grave. Quelques heures plus tard, un autre alpiniste, de nationalité britannique, a fait, lui aussi, une chute à l'aiguille du Cardinal qu'il escaladait en solitaire et a été retrouvé mort. Les identités des victimes n'avaient pas encore été données mardi en fin de matinée.

A Paris

L'enfant abandonnée au rayon des jouets

La police a lancé, lundi 11 juillet, un appel pour tenter de retrouver les parents d'une fillette, âgée de deux ans et demi environ, abandonnée le 25 juin par un inconnu dans un magasin parisien. La petite fille, ce jour-là, avait été recueillie par une vendeuse devant le rayon jouets du magasin Uniprix, 43, avenue de Clichy (17^e), où l'inconnu, son père probablement, avait laissé seule en fin de matinée. La police avait d'ailleurs été alertée par un appel téléphonique anonyme.

L'enquête, menée par la brigade des mineurs, n'a pour l'instant pu aboutir. En effet, l'enfant, connue depuis à un centre d'assistance sociale, est à peine parvenue à n'a pas même pu indiquer son prénom aux policiers, se contentant de prononcer quelques mots comme « papa », « bébé », « ton-ton ».

Les services de la brigade des mineurs ont donc décidé de diffuser largement une photographie de la fillette et son signalement, indiquant qu'elle est « de type méditerranéen, cheveux mi-longs châtain foncé, yeux noirs, taille 0,93 mètres, poids 17 kilos ». Les policiers précisent que, lorsqu'elle a été trouvée, l'enfant portait un pantalon de velours rouge, un t-shirt rayé bleu marine et blanc avec deux petits marins imprimés et des tennies roses.

FAITS DIVERS

Revendiquée par l'ex-FLNC

Une série d'attentats contre des agences bancaires marseillaises pourrait avoir été commise par des militants d'extrême droite

Quatre personnes, interpellées le vendredi 8 juillet dans le Gard pour une affaire de fausse monnaie, ont été placées en garde à vue dans les locaux du SRPJ de Marseille et entendues dans le cadre de l'enquête sur une série d'attentats commis dans cette ville, dans la nuit du 29

au 30 mars, contre des agences bancaires.

Les policiers du SRPJ de Montpellier enquêtant sur une affaire de fausse monnaie avaient interpellé vendredi à Rodilhan (Gard), à son domicile, Robert Wéry, trente-cinq ans, candidat aux législatives de 1986 sur une liste « front d'opposition nationale » (extrême droite). Six cents grammes d'explosifs agricoles avaient alors été saisis, et un couple de Marseillais, qui s'apprêtait à quitter la demeure de Robert Wéry avec ces explosifs, avait été également arrêté (Le Monde du 12 juillet). Des explosifs de même nature avaient été trouvés dans un autre lieu et d'autres personnes interpellées.

La nature des explosifs saisis a permis aux enquêteurs d'établir un lien avec cinq attentats, qui n'avaient pas fait de victime, commis, à dix minutes d'intervalle,

contre des banques situées à proximité de la rue de la République, dans la nuit du 29 au 30 mars dernier. Quatre personnes, dont Robert Wéry, ont alors été transférées à Marseille et leur garde à vue prolongée de quarante-huit heures, selon la procédure anti-terroriste. Elles devaient être présentées mardi 12 juillet à M^{me} Nadine Ferrin, juge d'instruction chargée de ce dossier.

Cette mini « nuit blanche » avait été revendiquée au nom de l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) par un appel téléphonique moins d'une demi-heure après, les explosions, procédure inhabituelle pour les clandestins corses. Le 14 avril, le mouvement dissous confirmait pourtant être l'auteur de ces actions dans un communiqué authentifié, où il affirmait être également à l'origine d'une autre série d'attentats à l'explosif contre des agences bancaires marseillaises, neuf jours après la première.

Collection « Mondes en devenir » dirigée par Edmond JOUVE

LE DROIT FONCIER SÉNÉGALAIS

MONIQUE CAVERNIÈRE et MARC DEBENE

13,5 x 20 cm - 340 p. - 130 F

Berger-Levrault
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

Société

JUSTICE

L'accident de l'Airbus A-320 et la polémique judiciaire à Mulhouse

« Déraison » contre « infamie »...

MULHOUSE de notre correspondant

Le calme, à défaut de la sérénité, devrait rapidement revenir au tribunal de grande instance de Mulhouse avec la remise entre les mains du juge Charles Bertin du dossier sur le « crash » de l'Airbus A-320 (le Monde du 12 juillet). M. Germain Sengelin, doyen des juges d'instruction du tribunal, après avoir enregistré, lundi 11 juillet, une nouvelle constitution de partie civile, a, en effet, remis à son collègue le dossier qu'il instruisait, comme juge de permanence, depuis le départ

en congé, le 30 juin, de M^{me} Marchionni, qui l'avait initialement en charge. Au palais de justice, lundi après-midi, les conférences de presse se sont poursuivies successivement : celle du procureur, M. Jean Wolff, suivie de peu de celle du juge Sengelin.

« En déclarant publiquement ignorer la décision qui le dessaisit du dossier au profit de M. Bertin, et en voulant continuer l'instruction de cette affaire, le juge Sengelin se met délibérément en marge de la loi », écrit le procureur dans une note diffusée lundi en fin d'après-midi.

En recevant, debout dans son bureau, les journalistes, tout en se

refusant à polémiquer avec « un magistrat de son tribunal qui déraisonne », mais en concédant néanmoins que si problème il y avait cela tenait à la personnalité du juge Sengelin, M. Jean Wolff a précisé qu'il envisageait de prendre incessamment, en accord avec la chancellerie, des réquisitions devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar.

Par voie d'huissier...

Celle-ci devra, selon lui, « statuer sur la validité des actes de procédure » signés par M. Sengelin depuis qu'il a accaparé le dossier, le 1^{er} juillet.

En réplique, M. Sengelin déclarait peu après : « Prétendre, comme on vient de le faire, que je n'étais pas compétent pour instruire ce dossier relève de l'infamie. » Soulignant qu'il n'appartient « ni au président, ni au procureur d'apprécier la légalité de mes actes de procédure », le juge a dit s'en remettre « à la sagesse de la chambre d'accusation », notant un passage, ironique : « Je croyais les privilèges abolis depuis 1789. »

Péripétie de cette guéguerre mais qui illustre bien l'ambiance

Duel

M. Germain Sengelin a affirmé, le 12 juillet, sur France Inter qu'il demandera des comptes au procureur de la République, M. Jean Wolff, et qu'il les poursuivra au pénal pour diffamation.

M. Sengelin a assuré que « des pressions administratives ont été exercées sur les enquêteurs judiciaires », mais il a une nouvelle fois refusé de préciser de qui émanait ces « pressions », pour, a-t-il dit, protéger les carrières de ceux qui m'en ont fait part.

« Ces interventions ont violé la règle républicaine de la séparation des pouvoirs », a estimé M. Sengelin.

qui préside aux rapports entre le parquet de Mulhouse et le doyen des juges d'instruction, qui fait aussi office d'ancien de la « maison » puisqu'en poste au TGI depuis dix-huit ans (« il a refusé plusieurs avancements pour rester à Mulhouse », disent des proches) : c'est par voie d'huissier de justice qu'a été signifiée l'ordonnance modifiant, avec effet immédiat, les ordonnances des 17 mai et 7 juillet ainsi que le tableau de service du 17 juin (en ce sens que M. Sengelin n'est plus chargé jusqu'au 15 juillet à 18 heures que de la permanence de trois des quatre cabinets d'instruction à l'exception donc de celui de M. Bertin). Le bureau de M. Sengelin et celui du président, M. Emile Schirer, signataire de l'ordonnance, ne sont pourtant séparés que... d'un étage !

L'instruction se poursuit donc, dont se trouve par l'heure chargé un troisième juge. Ce qui n'est pas pour rassurer certaines parties civiles et victimes de l'accident de l'Airbus qui, dans un communiqué, se sont émus de constater que « leurs droits et légitimes préoccupations paraissent oubliés... ». Il leur importe « que toutes les recherches et démarches soient entreprises de toute urgence en vue de la recherche de la vérité ».

Pour le syndicat de la magistrature dont M. Sengelin est un des membres d'origine, « le déroulement de l'enquête judiciaire relative à l'accident de l'Airbus est marqué d'étonnantes péripéties ». Ce syndicat déplore notamment que « comme dans d'autres dossiers sensibles, celui du juge Sengelin procède de la volonté d'une certaine hiérarchie judiciaire de contrarier la manifestation de la vérité dans des dossiers sensibles ».

Il appartiendra maintenant à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar de dire si les procédures engagées par M. Sengelin pendant son intérim de onze jours sont valables ou non (constitutions de parties civiles, mise sous scellés, nomination de nouvelles commissions d'experts). D'ici là, elles restent exécutoires.

BERNARD LEDERER.

Des poursuites disciplinaires engagées depuis février contre M. Sengelin

La « dixième affaire »

Le procédé est rare et les grades des sœurs y répugnent : les poursuites disciplinaires engagées contre des magistrats devant la commission de discipline du parquet pour les substituts et les procureurs, devant le conseil supérieur de la magistrature pour les magistrats du siège, se comptent chaque année sur les doigts d'une main. On préfère, en général, d'autres méthodes, comme la mutation ou le déplacement « à l'insolite ». Fut-il dans que l'affaire soit grave pour que, depuis le 23 février 1988, M. Germain Sengelin, premier juge d'instruction, en poste à Mulhouse depuis bientôt dix-huit ans, se trouve en situation d'être jugé 55 par ses pairs, et fasse, lui, le juge d'instruction, l'objet d'une instruction ?

Personne ne le conteste, M. Sengelin est un « excellent magistrat » qui « n'est fait sur ce », dit-on à la chancellerie, « fait du bon travail ». Un juge intègre, rigoureux jusqu'à la rigueur, qui « sort des affaires très difficiles et obtient des résultats là où peu de juges d'instruction réussissent ». Mais neuf fois sur dix, ce n'est pas assez : « Et à la dixième affaire, il dérape. » Comme si son schématisme se retournait contre lui. Machination pour l'éliminer ? Mesure de « sabbatisme publique » ? Depuis plusieurs années — et notamment depuis l'affaire Saint-Jean, directeur adjoint de la Direction nationale des enquêtes douanières, il est mort depuis — qu'il avait inculpé de « complicité de fraude et d'intérêt à la fraude », parce qu'il le croyait impliqué dans une grosse affaire de trafic de cigarettes et dont il fut dessaisi au bout de sept ans (1) : c'est M. Germain Sengelin s'est illustré par des prises de position franches et des méthodes dissuadées. Prétaxte ou dénonciateur un entretien accordé à la télévision

suissesse romande, où il accusait peu ou prou la Suisse de couvrir les agissements de trafiquants de stupéfiants, et c'est aussi une conception toute personnelle de son métier (utilisation indispensable des frais de mission, manquement au devoir de réserve, tendance à « s'autosaisir » de dossiers qu'on n'avait pas l'intention de lui confier), qui ont conduit ses supérieurs directs — les chefs de juridiction du tribunal de Mulhouse — à saisir les chefs de la cour de Colmar qui ont à leur tour saisi le ministre de la Justice.

Deux inspections

Deux inspections des services judiciaires ont été menées à Mulhouse : l'une en mars 1987 conduite par M. Gérard Mangin, l'autre plus récente par M. Pierre Dubois de Frisque. Le dossier était ensuite transmis au garde des sceaux (M. Chalandon) à l'époque puis au conseil supérieur de la magistrature. Un rapporteur — M. Thierry Cathala, conseiller à la Cour de cassation — était alors désigné et les poursuites déclenchées depuis le 23 février 1988. Le 7 juin 1988, à son tour, M. Pierre Arpailange — dont on sait qu'il n'est pas un schématisé des poursuites disciplinaires — signait un acte de saisine complétoire du CSJ. M. Sengelin est défendu par M^{me} Arnaud Lyon-Caen et Georges Wetterer et par le Syndicat de la magistrature qui estime — selon sa présidente M^{me} Adeline Hazan — que ces poursuites « fondées pour certaines sur des faits remontant à 1981 constituent la preuve d'une volonté délibérée de la part de la hiérarchie de l'écart de son poste et de l'empêcher de faire son métier ». Le rapport une fois terminé, le dossier sera transmis au conseil

supérieur de la magistrature qui prendra une décision qui peut aller de la simple admonition à la mise à la retraite d'office. Le président de République prendra ensuite un décret sur proposition du garde des sceaux. Si certaines poursuites disciplinaires peuvent bénéficier de la loi d'amnistie, les récentes péripéties du dossier de l'A-320, outre qu'elles donnent une bien mauvaise image de la justice, ne vont pas arranger les affaires de M. Sengelin à qui l'on reprochait déjà une trop grande fringale de dossiers, des « excès de comportement », et des manquements répétés à l'obligation de réserve.

Si le premier rapport de mars 1987 n'accablait pas M. Sengelin, l'inspection se serait volontiers contentée d'obtenir sa nomination comme conseiller à la cour d'appel, le deuxième motivé par une utilisation peu orthodoxe de frais de justice (on reproche notamment au juge d'instruction d'avoir utilisé des taxis alors qu'il pouvait prendre des transports en commun, ou d'avoir « offert » des sandwiches à des gendarmes qui faisaient une surveillance par 10 degrés, ou encore d'avoir pris des billets d'avion et non de train pour se déplacer lors de déplacements à l'étranger...) était bien plus sévère.

Génant, gênant, M. Sengelin n'a rien fait pour calmer les esprits. Sur de son bon droit, il s'est enfoncé, attirant une fois de plus l'attention sur la « corporatisme » des juges d'instruction qui se serait, en cas de périodes agitées, bien passé d'une aussi tapageuse publicité.

AGATHE LOGEART.

(1) Inculpé en décembre 1981. René Saint-Jean, accusé, selon son avocat M^{me} Georges Kijman, sur la base de « rapports de contrebandiers », bénéficia d'un non-lieu en janvier 1987.

Protestation des syndicats des personnels navigants

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) et les avocats des organisations syndicales du personnel navigant technique (toutes parties civiles) ont protesté, le lundi 12 juillet, contre le dessaisissement du juge Sengelin de l'instruction sur l'accident de l'Airbus A-320.

« La France est-elle une république que bananière ? », demande le président du SNPL, M. Alain Duclos, dans un communiqué dénonçant la mise à l'écart de M. Sengelin « pour la seule raison qu'il fait son métier ». Le SNPL met en cause, à plusieurs titres, les conditions de l'enquête. Selon lui, « la Direction générale de l'aviation civile, émanation de l'Etat, subtilise les enquêteurs de vols et fait passer précipitamment les lieux du crash au bulldozer ».

Les avocats du SNOMAC (Syndicat des officiers-mécaniciens) ont eux fait part dans un communiqué de leur « stupéur ». Selon ces avocats, M^{me} Roland Rappaport et Christian Deaux, « ce magistrat indépendant a procédé aux actes normaux exigés par l'information ».

BERNARD LEDERER.

Le Monde dossier et documents
LE TOUR EN FRANCE
JUILLET-AOÛT 1988 - NUMÉRO SPÉCIAL, 24 PAGES

Sports

CYCLISME : Tour de France

A chacun ses soucis

En gagnant, le lundi 11 juillet, la neuvième étape Nancy-Strasbourg qui franchissait les Vosges au col du Donon et au Struthof, le Français Jérôme Simon s'est approché à quatorze secondes du Canadien Steve Bauer, toujours leader. Dans le Tour féminin, bien que battue au sprint par l'italienne Maria Canins, Jeannie Longo s'est emparée du maillot jaune.

STRASBOURG de notre envoyé spécial

Luis Herrera, tel le sphinx, pose une énigme à ses adversaires, et ceux qui ne parviennent pas à la résoudre seront dévorés. Sa position n'est pas confortable pour autant car il se trouve confronté lui aussi à des problèmes dont la solution ne paraît pas évidente. La bataille tactique qui s'engage ne lui laisse pratiquement aucun droit à l'erreur.

Pour la première fois de sa carrière, le champion colombien entrevoit la possibilité de gagner le Tour de France. Mais cette situation nouvelle lui confère de lourdes responsabilités. Le poids de la course repose dorénavant sur ses épaules. Dans une épreuve aux favoris multiples, il s'agit d'un pesant fardeau et, si Herrera fait peur, il n'est pas à l'abri du danger.

Série noire pour Fignon

Consigne numéro un qu'il devra s'efforcer de respecter : ne pas s'emparer du maillot jaune trop tôt afin de ne pas devenir la cible unique. Or le grimpeur des Andes entre maintenant sur son terrain de prédilection et il lui sera difficile de freiner ses ardeurs. Quand on consulte l'itinéraire, on constate qu'il faudra franchir deux cols, la Madeleine et le Glandon, avant d'aborder l'Alpe d'Huez et que cette étape sera suivie d'un exercice contre la montre en côte de Grenoble à Villard-de-Lans. Les coureurs prendront ensuite l'avenue à destination de Toulouse-Blagnac. Après quoi on leur proposera deux étapes pyrénéennes dans la foulée, la première se terminant à Guzet-Neige, la seconde, celle des cinq cols dont le Tourmalet, s'achevant sur les hauteurs de Luz-Arden. Ainsi que le fait remarquer Raphaël Geminiani : « Les Vosges

constituent le premier étage des Alpes qui se situent dans l'antichambre des Pyrénées. »

Au cours de la traversée des Vosges, sur les pentes boisées du Donon et du Struthof, Herrera justement est resté en retrait. Les colombiens estiment qu'il a obéi en la circonstance à une sage inspiration.

« Le Colombien semble à la fois fort et vulnérable, observe l'ancien champion du monde Jean Stibinski, présent dans la caravane. Il devra choisir méthodiquement ses objectifs, intervenir à deux ou trois endroits précis, par exemple à Villard-de-Lans, à Luz-Arden et au Fay-de-Dôme, en évitant de mettre la pression tous les jours car il risque de sauter en voulant dynamiser les autres. Personne n'est disposé à lui faire de cadeau, bien au contraire. »

A chacun son pensum. Laurent Fignon vient de découvrir qu'il était habité non seulement par le doute mais aussi par un ver solitaire. Et l'ennui dans son cas est qu'un coureur cycliste ne peut appliquer les traitements conventionnels, particulièrement éprouvants, sous peine de s'exposer à une défiance irrémédiable. Le docteur Maigret, médecin de l'équipe Système U, étudie les solutions d'urgence pouvant permettre à la vedette maison de se tirer d'affaire.

Handicapé par un genou blessé, victime de la fringale et pénalisé de surcroît pour avoir jeté un bidon au visage d'un reporter de la télévision américaine, Fignon est maintenant affaibli par un ténis. Un malheur, décidément, n'arrive jamais seul.

JACQUES AUGENDRE.

Les classements

Neuvième étape : Nancy-Strasbourg (160,5 kilomètres)

1. Simon (Fr.), 3 h 47 min 31 s (moyenne : 42,326 km/h) ; 2. Lesli (It.), à 7 s ; 3. Viehes (Fr.), à 9 s ; 4. Echave (Esp.), à 14 s ; 5. Carleton (Fr.), à 14 s.

Classement général. — 1. Bauer (Can.), 30 h 31 min 32 s ; 2. Simon (Fr.), à 14 s ; 3. Brankin (P-B), à 43 s ; 4. Yates (G-B), à 59 s ; 5. Motzet (Fr.), à 1 min 1 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Première étape : Strasbourg-Strasbourg (91,5 kilomètres)

1. Canins (It.), 2 h 32 min 11 s ; 2. Longo (Fr.), même temps ; 3. Chiappa (It.), à 48 s ; 4. Hepple (Aus.), même temps.

Classement général. — 1. Longo (Fr.), 2 h 35 min 17 s ; 2. Canins (It.), à 4 s ; 3. Vilaschi-Nyman (Fin.), à 9 s ; 4. Chiappa (It.), à 1 min 3 s ; 5. Hepple (Aus.), à 1 min 6 s.

Le peloton des parrains

STRASBOURG de notre envoyé spécial

Difficile d'imaginer décor plus prestigieux. Lundi 11 juillet au matin, la place Stanislas, à Nancy, accueillait le Tour de France. Face aux murs comme neufs de l'hôtel de ville, derrière l'or des grilles, les coureurs sont venus signer leur « feuille de route ». Applaudissements pour les vedettes, regards curieux pour les autres. Le public était au rendez-vous de l'événement.

Mais les fanatiques du cycle ou les gamins chasseurs d'autographes ne pouvaient approcher leurs idoles. Un service d'ordre très ferme les maintenait à distance. Seuls bénéficiaires de cet honneur, les résidents du « village ». Car, depuis cette, soixante-quinzième édition, le Tour joue les grandes compétitions sportives. Il s'agit de Roland-Garros ou les épreuves de formule 1 en dressant chaque matin sur l'ère de départ une enceinte réservée aux VIP. Une idée de Jean-François Naquet-Radique, épiphore directeur général, ou de Xavier Louy, actuel patron. Peu importe, à l'heure du mécénat, le Tour ne pouvait retarder son entrée dans le club des parrains triomphants.

Moquette verte et mobilier blanc, quinze stands dressent leur toile à l'enseigne de marques nationales ou internationales. Une banque voisine avec un groupe pétrolier, et une des sociétés de Bernard Tapie fait face à Antenne 2. Quelques tables, du café servi en abondance par une maison colombienne et un triporteur qui circule, le coffre chargé de croissants. Tous les ingrédients sont réunis pour passer quelques minutes avec des coureurs ou des suivants au nom chargé d'histoire.

Le stand le plus prisé demeure à chaque étape celui de « La Ronde des pains ». Là, les vien-

noiseries attirent sportifs et visiteurs à la recherche d'un petit en-cas avant le départ. Une initiative des minotiers des « Grands Moulins de Paris », qui ont créé cette enseigne commerciale à laquelle adhèrent deux mille artisans de la baguette.

Pendant la durée du Tour, des membres de cette confrérie deviennent l'espace d'un moment des personnalités dûment badgées qui accèdent au privilège d'approcher les sportifs avant leur effort. Ils obtiennent les invités du Crédit lyonnais « une quarantaine par étape », ou ceux des AGF à la recherche du contact avec le grand blond à la queue-de-cheval avec ou avec ces petits Colombiens que tout le monde souhaite identifier.

Responsable du mécénat au Crédit lyonnais, Jean-Michel Besombes estime que « le village » est « un bon outil de communication qui permet aux directions régionales de la banque de vendre des invitations auprès des clients intéressés par le vélo ». Il souhaite que cette première expérience soit continuée et améliorée. L'investissement de l'enceinte des privilégiés doit selon lui être « encore plus proche des coureurs ». Une façon d'inciter les directeurs sportifs à obliger plus fermement leurs équipes à venir faire acte de présence avant le départ.

La Grande Boucle est une affaire de muscles mais les parrains veillent. Un stand payé 300 000 francs ne doit pas rester un espace vide. Pour qu'il s'anime, il lui faut la présence de quelques hommes au maillot chamarré. Il faut aussi, peut-être, autre chose que des croissants et du café. Mais Xavier Louy prend des notes, il saura retenir la première leçon. Le monde des affaires se penche sur l'épreuve populaire.

SERGE BOLLOCH.

LE T doit po

Le tracé le gagnons 2 m

Michel ROCAR

« Eviter AMI mais il ne se

« Obtenir la auquel je su

C'est possible :

Louis MERM

« La procédu

Le mardi 12 juillet 1988, les Michel DELEBARRE, nouv

Mon sie VOUS

Que faisaient Cocteau, Claudel, Duras, Sacha Guitry, Gabin, Arletty, Saint-Exupéry, Sartre, sous l'Occupation ?
LA VIE QUOTIDIENNE
DES ECRIVAINS ET DES ARTISTES SOUS L'OCCUPATION 1940-1944
GILLES RAGACHE JEAN-ROBERT RAGACHE
HACHETTE

CYCLISME : Tour de France

A chacun ses soucis

Le mardi 11 juillet, la 16^e étape Nancy-Paris qui franchissait les Vosges du Doubs et au sud de la France. Jérôme Alaphilippe a quitté le peloton de Comolun. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course à cause d'une chute. Il a dû abandonner à Longueville. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course.

Le mardi 11 juillet, la 16^e étape Nancy-Paris qui franchissait les Vosges du Doubs et au sud de la France. Jérôme Alaphilippe a quitté le peloton de Comolun. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course à cause d'une chute. Il a dû abandonner à Longueville. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course.

Le mardi 11 juillet, la 16^e étape Nancy-Paris qui franchissait les Vosges du Doubs et au sud de la France. Jérôme Alaphilippe a quitté le peloton de Comolun. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course à cause d'une chute. Il a dû abandonner à Longueville. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course.

Le mardi 11 juillet, la 16^e étape Nancy-Paris qui franchissait les Vosges du Doubs et au sud de la France. Jérôme Alaphilippe a quitté le peloton de Comolun. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course à cause d'une chute. Il a dû abandonner à Longueville. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course.

Le mardi 11 juillet, la 16^e étape Nancy-Paris qui franchissait les Vosges du Doubs et au sud de la France. Jérôme Alaphilippe a quitté le peloton de Comolun. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course à cause d'une chute. Il a dû abandonner à Longueville. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course.

Le mardi 11 juillet, la 16^e étape Nancy-Paris qui franchissait les Vosges du Doubs et au sud de la France. Jérôme Alaphilippe a quitté le peloton de Comolun. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course à cause d'une chute. Il a dû abandonner à Longueville. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course.

Le mardi 11 juillet, la 16^e étape Nancy-Paris qui franchissait les Vosges du Doubs et au sud de la France. Jérôme Alaphilippe a quitté le peloton de Comolun. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course à cause d'une chute. Il a dû abandonner à Longueville. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course.

Le mardi 11 juillet, la 16^e étape Nancy-Paris qui franchissait les Vosges du Doubs et au sud de la France. Jérôme Alaphilippe a quitté le peloton de Comolun. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course à cause d'une chute. Il a dû abandonner à Longueville. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course.

Le mardi 11 juillet, la 16^e étape Nancy-Paris qui franchissait les Vosges du Doubs et au sud de la France. Jérôme Alaphilippe a quitté le peloton de Comolun. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course à cause d'une chute. Il a dû abandonner à Longueville. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course.

Le mardi 11 juillet, la 16^e étape Nancy-Paris qui franchissait les Vosges du Doubs et au sud de la France. Jérôme Alaphilippe a quitté le peloton de Comolun. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course à cause d'une chute. Il a dû abandonner à Longueville. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course.

Le mardi 11 juillet, la 16^e étape Nancy-Paris qui franchissait les Vosges du Doubs et au sud de la France. Jérôme Alaphilippe a quitté le peloton de Comolun. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course à cause d'une chute. Il a dû abandonner à Longueville. Il n'a pas pu aller jusqu'à la fin de la course.

LE TGV NORD doit passer par AMIENS



Le tracé le plus court et le plus économique, gagnons 2 milliards de francs, en faisant mieux.

Michel ROCARD nous l'a dit :

"Eviter AMIENS est une mauvaise décision... mais il ne sera pas éternellement possible de revenir dessus..."
"Obtenir la correction, c'est souhaitable, c'est l'objet d'un combat auquel je suis prêt à m'associer".

Déclaration du 29 octobre 1987

C'est possible :

Louis MERMAZ, Ministre des Transports :

"La procédure n'est pas entrée dans une phase irréversible"

Lettre du 30 mai 1988

Le mardi 12 juillet 1988, les représentants politiques du Nord-Ouest de la France, rencontrent Michel DELEBARRE, nouveau Ministre des Transports, avant décision gouvernementale:

Monsieur le Premier Ministre VOUS DITES "PARLER VRAI" Confirmez-le !

Association TGV AMIENS Picardie Normandie
6 Bld de Belfort - 80039 AMIENS Cedex

Culture

AVIGNON 88

Journalistes, images et clichés

CLICHÉ premier d'Avignon, la ville est un théâtre. Sur la place de l'Horloge, des zonards se cognent dur. Les badauds font le cercle, admirent. Un garçon s'indigne : « Vous n'allez pas les laisser continuer ? » Léger remous : et si après tout c'était pour de vrai ? Non, c'est la bande annonce « live » d'un spectacle off. Mais on pourrait tuer quelqu'un place de l'Horloge et se frotter ensuite dans la foule, le public applaudirait le cadavre pour la perfection de son immobilité. Illusion-réalité, éternel débat.

Second cliché d'Avignon, ville de la « tache ». On parle beaucoup, c'est vrai, même autour des images silencieuses, les photos. Celles de Guy Delahaye exposées dans la salle de Théologie s'enveloppent d'un brouhaha de commentaires. Il y a des portraits posés, mais la plupart sont saisis au vif, pendant les répétitions de Hamlet. Delahaye, qui a beaucoup photographié les danseurs, Gallotta en particulier et Fina Bausch, sait montrer le mouvement, l'éphémère essentiel à travers un détail. Là, il a rassemblé des gros plans très agrandis. L'inquiétude, la tension, les moments de repli en soi-même qui font disparaître le monde extérieur, et semblent vulnérabiliser la chair, atténuer le contour des visages... Tout ce terrible mystère fixé en noir et blanc fait peur. Alors on passe autour de l'indécible, on analyse, on se rassure par le concret.

Question dubitative de l'artiste : « Vous prendriez vraiment un portrait comme ça pour le journal ? » On commence à discuter des

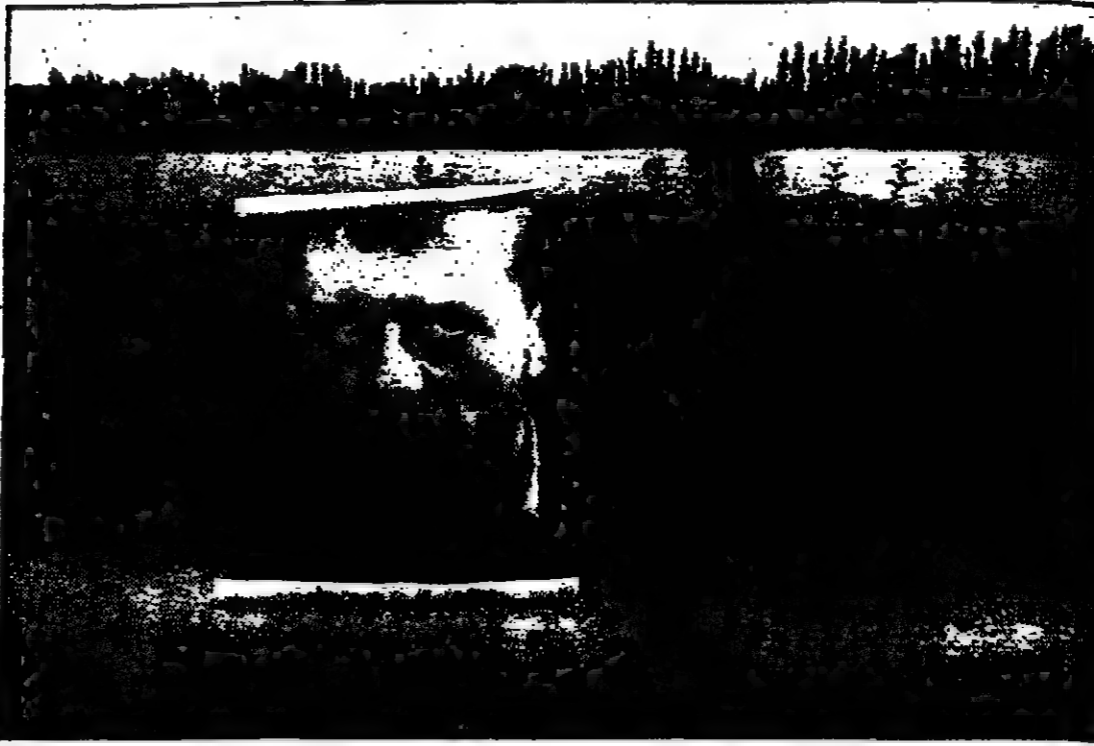
contraintes techniques, du temps après lequel on n'arrête pas de courir, on arrive bientôt à ce qu'un journaliste attend d'une photo. Je m'aperçois que Delahaye met une frontière entre son travail pour une exposition et celui pour la presse. Protestations. Négociations. Conclusion : un photographe est un journaliste. Il appelle celui qui écrit un « baveux ». Ou un « poète ».

NOUS sommes beaucoup de poètes au Festival. On nous reproche même de rester entre nous et d'écrire en fonction de nos confrères. Confrères, concurrents parfois, mais pas ennemis : cela s'est passé au débat organisé par le Provençal et Libération juste après qu'on nous eut accusés de voler au secours du succès et de n'être pas crédibles, juste avant de préciser qu'une merveilleuse comédienne joue la Leçon dans le off.

Le thème du débat était « Lit-on ce que nous écrivons ? ». Nos journaux respectifs paient cher les instituts de sondage qui décortiquent la composition du lectorat et son éventuelle fidélité. Mais on n'enfonce pas dans des formules les motivations de quelqu'un qui achète un journal, lit tel article, s'en souvient ou non. De toute façon, parmi les lecteurs présents, on ressentait surtout le désir de savoir comment ça se passe, de connaître un peu les coulisses.

Mais est-ce qu'un lecteur décroche quand on parle de Vilar sans lui dire qu'il était ou quand on lui répète qu'il était pour la millième fois ?

COLETTE GODARD.



Guy Delahaye, qui a photographié les répétitions de Hamlet, expose dans la salle de théologie. Inquiétude et tension se devinent dans ces gros plans très agrandis, portraits lui « posés », au double sens du terme.

« Freaks », d'après Ted Browning

Un malaise nécessaire

Un spectacle de théâtre, avec la présence immédiate des acteurs surtout quand ils sont handicapés, est forcément plus brutal qu'un film.

Un moment où les acteurs du film *Freaks*, sœurs siamoises et autres « handicapés », entrent pour la première fois, en octobre 1931, dans la cantine des studios de la Metro Goldwyn Mayer, les vamps et les séducteurs qui déjouaient la puissance de hauts cris. Scott Fitzgerald, alors scénariste, cria lui aussi, et quitta la cantine en claquant la porte. Louis Mayer, le directeur, qui n'admettait aucune forme de racisme, licencia Fitzgerald six jours plus tard, et les sœurs siamoises mangèrent des tartes aux pommes à la cantine.

Cet incident caractéristique bien le film : les « monstres » ont peur des « gens normaux », et ils leur font peur. Les deux peurs sont complémentaires.

Freaks, de Ted Browning, fut ainsi un sommet du cinéma d'épouvante, qui faisait fureur depuis que le film *Dracula*, du même Browning, avait sonné le départ en février 1931. *Frankenstein*, de James Whale, sort en novembre 1931. La première de *Freaks* est de février 1932. Le chef-d'œuvre, *King Kong*, est de 1933.

Freaks est un beau film. Les images sont d'un trait sûr. Nous voyons le géant Hercule traverser un taureau, nous voyons Hercule se faire châtrer. Nous voyons la trapéziste Cléopâtre, presque nue, dans toute sa splendeur, puis nous la voyons devenue un torse sans membres, sur un peu de paille, quand les « monstres » se sont vengés d'elle.

Les dialogues, brefs, directs, parvenaient de « caler » l'histoire. Le bonhomme du cirque annonçait à ses badauds mais aussi au public des cinémas : « Ils n'ont pas demandé à venir au monde et pourtant ils sont nés. Vous pourriez être l'un d'eux... Le main Hans précise calmement : « Les gens ne comprennent pas que je suis un homme, avec les mêmes sentiments qu'eux... »

« Combien de fois ne vous ai-je pas dit de ne pas avoir peur ? », dit la narquoise des « monstres » à ses protégés, alors qu'elle vient d'expédier un débile plutôt facho qui hurlait : « Il devrait y avoir une loi pour les tuer ou les enfermer ! » Et le clown Phroso prononce la vérité — la vérité

si banale : « C'est triste ? Cela les fera tordre, ce soir... »

Bien sûr, le film ne pouvait pas échapper à une ambiguïté, un doute malin. De nombreux spectateurs des cirques ressentent quelque chose comme une délectation légère à laisser traîner leurs yeux sur ces infirmes exposés, enchaînés. Les femmes à barbe, les êtres sans bras ni jambes, les « torse vivants » qui tenaient dans le creux de la main, les visages cassés d'une manière ou d'une autre, n'étaient pas inclus dans le programme même du cirque ; ils étaient montrés à part. Chaque cirque avait les siens. Pour son film, Browning s'approvisionna chez Barum, dont le tréteau de « monstres » mesurait 60 mètres de long.

Du moins les dernières images du film *Freaks*, qui montrent la révolte angélique des handicapés, étaient-elles très fortes. Et du moins le film était-il de toute beauté, sans ostentation, sans alibi. Browning s'employait aussi, et même avant tout, à exprimer que « l'illusion est sans réalité », comme dit le critique Jacques Coimard, qui a très bien analysé le film.

Le travail de théâtre que Geneviève de Kermbon a réalisé d'après le film de Browning a un tout autre caractère.

Ce spectacle est « poétique », au bon sens du mot, au mauvais aussi. Les décors, machineries, costumes, couleurs, sont dans le droit fil d'une féerie, d'un charme. Beaucoup de douces pastellisations, de jolies lumières de rêve. Comme si le spectacle prenait la tangente d'une fantasmagorie et de gracieuseté, alors que les vultures tranchantes blanches et noires du film prenaient les choses à bras le corps, et de face.

Marie Redonnet, loin de l'agitation médiatique, a commencé une œuvre : trois romans et trois pièces, en peu de mois. La première pièce, *Tir et Lir*, est créée en Avignon. Découverte d'un être et d'un univers singuliers.

Agrégée de lettres, Marie Redonnet n'avait jamais songé à écrire. « Je n'en avais pas l'intuition, pas l'idée », confie-t-elle aujourd'hui. Jusqu'à... jusqu'à ce qu'elle décide de devenir psychanalyste et entame son analyse. A partir de là, très lentement, elle a commencé d'affronter son « problème d'identité, une certaine dépersonnalisation ». « Cela s'est joué pendant mes sept années d'analyse ; j'ai compris que je devais devenir écrivain. Mais je ne portais pas le bon nom. Il m'a fallu, pour assurer cette œuvre d'écrire, trouver mon nom, le fabriquer. Redonnet est celui de ma mère, un nom pyrénéen, violent et fort, porteur d'une mémoire que j'avais perdue car je n'avais aucun attachement à cette lignée qui allait rester sans descendance. Je n'ai pas désiré prolonger ce nom mais délivrer un secret que l'on m'a transmis et qui me fait écrire... »

Le déclenchement est venu un moment où Marie Redonnet a choisi son éditeur : les Éditions de Minuit. « Cette maison avait un passé, une histoire commencée hier et tout à fait contemporaine : Beckett, toujours vivant, l'avait créée. Travailler chez Minuit me permettait de transmettre le secret de mon nom et de continuer autrement un travail initié par d'autres... »

De 1983 à 1987, la jeune femme écrit donc trois romans et trois pièces de théâtre qui sont aussitôt publiés. « Écrire ces livres répondait à une pulsion inconsciente et mes romans parlent d'ailleurs de cette énigme : accomplir quelque chose d'étrange et de violent. Pour être agrégée de lettres, je n'avais pas une grande culture mais j'avais fréquenté quelques grands textes : d'abord les poètes, puis Kafka dont je sens l'œuvre très proche de mon secret... »

Marie Redonnet nous donne dans ses romans quelques-uns des clefs

En même temps a lieu un phénomène très exactement contraire : le théâtre de Geneviève de Kermbon est bien plus brutal que le film, parce qu'au théâtre les « torse sans membres », les êtres qui tiennent dans la main, sans que nous comprenions qu'ils puissent garder la vie, sont bien là, sont réellement présents là. Un doute planait.

Cela dit, la brutalité n'est pas tout. L'image de cinéma, par des rituels non encore vraiment définis, s'insinue dans le psychosomatique, s'en va atteindre les points névralgiques au peu comme un laser magique de l'imaginaire, alors que la présence réelle de l'homme-torse s'en prend aux préhensions perceptives classiques, moins « perverses » si l'on veut.

La raison d'être, l'importance, et l'excuse de ce spectacle hors normes, d'ailleurs accompli avec grand soin et grand savoir-faire, tourment, comme celui de film, autour de la peur, de la souffrance. Peur et souffrance que ressentent les autres, peur et souffrance qu'ils suscitent chez autrui, déterminant des racines. Il s'agit là d'une chose si vitale et si cruelle que son insertion dans un programme d'ensemble, celui du Festival d'Avignon, qui inclut la notion de plaisir, choque.

Il ne faut pas seulement admettre qu'il est pénible de voir *Freaks*, il faut aussi le souhaiter. Situation bien particulière. Il est tout aussi pénible de devoir rendre compte de *Freaks*. Voilà, c'est fait.

MICHEL COURNOT.

« Pénitents Blancs », 21 h 30 jusqu'au 20 juillet.

Renouant avec la tradition qui en a fait longtemps un lieu essentiel d'expérimentation pour le théâtre musical, grâce à France-Culture, le Festival d'Avignon présente *Micromégas*, de Paul Mefano.

L'esprit très littéraire et acéré de *Micromégas*, conte philosophique de Voltaire, convient à nos musiciens modernes, à leur recherche d'une union étroite du texte et de la musique ; qu'on se souvienne de belles rencontres telles que *Jacques le Fataliste*, de Diderot et Aepheris, ou les *Liaisons dangereuses*, de Laclos et Frey.

Mefano s'inscrit dans cette lignée et il est bien près de réussir, car il a retrouvé l'esprit caustique, les idées cocasses, le ton sentencieux et bouffon, le rythme saugrenu, philosophique et débridé de Voltaire.

St'échoue quelque peu au port, c'est que la fin semble bâclée ; on voudrait tenir la page de mettre en musique l'intégralité du texte ; il n'arrive plus à varier le ton des interminables discussions entre *Micromégas* et les humains. De bonnes coupures rétabliraient l'équilibre avec les premières scènes, très diverses et drôles.

Une autre difficulté tient au choix du sujet : combien de spectateurs français connaissent dans le détail le conte de Voltaire, les aventures de *Micromégas*, ce personnage important de Sirius qui mesure 32 kilomètres de long, voyage à travers le cosmos, visite Saturne et débarque

pour, à travers de ses héroïnes, la comprendre mieux. Dans *Splendid Hôtel*, une femme fera preuve d'un acharnement, proche de la folie, à sauver l'établissement qu'elle dirige ; dans *Forever Valley*, une autre femme cherchera passionnément ses morts ; dans *Rose Mérie Rose*, l'héroïne, nommée pour la première fois dans un roman de Marie Redonnet, Mérie donc, se devra d'accomplir quelque chose qui lui est étranger et ira pour cela jusqu'au bout de sa vie. Dans ces trois livres se dessine un univers totalement singulier, mystérieux, radical, quelquefois cru, souvent onirique.

Son écriture théâtrale emprunte les mêmes voies. De *Tir et Lir*, pièce créée en Avignon dans une production du TNP et une mise en scène d'Alain Françon autour d'Isabelle Sadoyan et Jean Bouise, à *Seaside* en passant par *Mobie-Dig*, Marie Redonnet s'en va toucher ce qu'elle appelle justement « des points d'inconscience terribles au pouvoir de déflagration très fort ». « Pour *Tir et Lir*, j'ai voulu partir de là où Beckett avait laissé le théâtre ; *Mob* et *Mob*, les deux protagonistes de la

fin sur la Terre, où il a des entretiens fort doctes avec nos frères les hommes, ces misérables animalcules que le géant, à la manière de Gulliver, tient sur les doigts de sa main ?

Impossible de savourer d'emblée le spectacle et la musique en ne comprenant que quelques bribes du texte, comme c'est, hélas ! le cas, bien qu'on soit reconnaissant au compositeur d'avoir confié à un récitant, habillé en Voltaire (Gérard Chailion), certains passages qui nous permettent de reprendre pied. Tant que les chanteurs n'auront pas réappris à dire notre langue (comme l'ont si bien réussi les interprètes d'*Arye*), la création lyrique au France restera précieuse, aléatoire.

Mais il faut souhaiter que les coproducteurs, qui ont consenti déjà un effort substantiel (1), ne se lassent pas décourager par le mood d'estime d'Avignon, dimanche, et donnent ses chances à ce spectacle en d'autres lieux.

Car la musique est pleine d'esprit et de charme ; elle attribue à la basse profonde de *Micromégas* (Boris Carmel) « une super-série des plus beaux jours comme on n'en fait plus » pour ses considérations archi-philosophiques, tandis que son interlocuteur-miroir, venu de Saturne (Eric Trémolière), doit se contenter d'une série en quarts de ton qu'il utilise d'ailleurs avec une virtuosité paillassée, un peu hirsute.

A côté, il y a « la bonimenterie » (Irine Janky), qui mène l'action grand train sur un ton tantôt populaire, tantôt d'un modernisme outrancier, toujours trulent ; puis la femme du Saturnien (Turid Karlsen), amante dotée d'un lyrisme enflammé d'excellent aloi ; enfin un secteur vocal, philosophe chauve (hommes et femmes) en imperméables mastic, qui illustrent la conviction et la confusion des êtres et des doctrines avec une réjouissante vélocité.

Mêlé à toutes ces voix, l'orchestre dynamique sans cesse le texte, un orchestre très riche, un peu confus mais aux allures cristallines, sans cesse renouvelées, qui éclatent parfois à la surface en joyeux sautillés ; c'est ici la Badische Staatskapelle de Karlsruhe, dirigée de façon étonnante par Yves Prin, qui fut un peu l'âme de l'entreprise.

Mais la séduction de l'œuvre tient aussi beaucoup au spectacle qui permet de la découvrir ; la mise en scène de Jean Dautremay déborde d'invention, dans une « machine à jouer, un cabinet de curiosités », grand portique de bois, qui est le grand théâtre du monde et de ses illusions (décors d'Henri Cuoco et Alain Chambon, costumes de Patrice Cauchetier). On y voit péni- mène le ciel étoilé, la Lune et la Terre, des astrolabes, lunettes astronomiques, compas, sextants, lanternes magiques ; un ciel décoloré observe l'univers à travers une série de miroirs ; *Micromégas* contemple la Terre... du haut d'une échelle ; ses valises traversent l'espace, suspendues dans les airs par un jeu de potlins ; les hommes tournent, émerveillés, les pages d'un livre géant bourré de planches anatomiques ; et tout cela fonctionne avec autant d'esprit que de gaieté bon enfant.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) On parlait en Allemagne de 700 000 DM, soit quelques 238 millions de francs.

* Créée en avril à Karlsruhe, *Micromégas* est une coproduction avec Radio-France, la Fondation Total et le ministère de la culture.

Jusqu'au 13 juillet au Théâtre municipal d'Avignon (21 h 30). Diffusion sur France-Culture le 24 juillet (à 22 h 35).

● RECTIFICATIF. — Une erreur de nom s'est glissée dans l'article de Colette Godard paru dans le Monde daté 10-11 juillet « Photographies : les XIX^e Rencontres d'Arles ». Au lieu de Christian Hudou, il fallait lire Christian Héro.

Dans son théâtre comme dans ses romans, Marie Redonnet tranche sur les femmes qui l'ont précédée en écriture, comme si elle avait « digéré » leurs révoltes, leurs combats et s'essayait à dessiner une nouvelle féminité, post-féministe et donc libérée du dogme, plus universelle et certainement plus durable.

« Je ne reule rien des femmes qui m'ont précédée, mais j'ai choisi d'emprunter une voie différente. Tandis que certaines écrivains se livraient, je n'avais pas ma place d'écrivain et je suis restée silencieuse. » Désormais, Marie Redonnet écrit. Demain elle écrira.

OLIVIER SCHMITT.

« Micromégas », de Paul Mefano

Voltaire en musique

enfin sur la Terre, où il a des entretiens fort doctes avec nos frères les hommes, ces misérables animalcules que le géant, à la manière de Gulliver, tient sur les doigts de sa main ?

Impossible de savourer d'emblée le spectacle et la musique en ne comprenant que quelques bribes du texte, comme c'est, hélas ! le cas, bien qu'on soit reconnaissant au compositeur d'avoir confié à un récitant, habillé en Voltaire (Gérard Chailion), certains passages qui nous permettent de reprendre pied. Tant que les chanteurs n'auront pas réappris à dire notre langue (comme l'ont si bien réussi les interprètes d'*Arye*), la création lyrique au France restera précieuse, aléatoire.

Mais il faut souhaiter que les coproducteurs, qui ont consenti déjà un effort substantiel (1), ne se lassent pas décourager par le mood d'estime d'Avignon, dimanche, et donnent ses chances à ce spectacle en d'autres lieux.

Car la musique est pleine d'esprit et de charme ; elle attribue à la basse profonde de *Micromégas* (Boris Carmel) « une super-série des plus beaux jours comme on n'en fait plus » pour ses considérations archi-philosophiques, tandis que son interlocuteur-miroir, venu de Saturne (Eric Trémolière), doit se contenter d'une série en quarts de ton qu'il utilise d'ailleurs avec une virtuosité paillassée, un peu hirsute.

A côté, il y a « la bonimenterie » (Irine Janky), qui mène l'action grand train sur un ton tantôt populaire, tantôt d'un modernisme outrancier, toujours trulent ; puis la femme du Saturnien (Turid Karlsen), amante dotée d'un lyrisme enflammé d'excellent aloi ; enfin un secteur vocal, philosophe chauve (hommes et femmes) en imperméables mastic, qui illustrent la conviction et la confusion des êtres et des doctrines avec une réjouissante vélocité.

Mêlé à toutes ces voix, l'orchestre dynamique sans cesse le texte, un orchestre très riche, un peu confus mais aux allures cristallines, sans cesse renouvelées, qui éclatent parfois à la surface en joyeux sautillés ; c'est ici la Badische Staatskapelle de Karlsruhe, dirigée de façon étonnante par Yves Prin, qui fut un peu l'âme de l'entreprise.

Mais la séduction de l'œuvre tient aussi beaucoup au spectacle qui permet de la découvrir ; la mise en scène de Jean Dautremay déborde d'invention, dans une « machine à jouer, un cabinet de curiosités », grand portique de bois, qui est le grand théâtre du monde et de ses illusions (décors d'Henri Cuoco et Alain Chambon, costumes de Patrice Cauchetier). On y voit péni- mène le ciel étoilé, la Lune et la Terre, des astrolabes, lunettes astronomiques, compas, sextants, lanternes magiques ; un ciel décoloré observe l'univers à travers une série de miroirs ; *Micromégas* contemple la Terre... du haut d'une échelle ; ses valises traversent l'espace, suspendues dans les airs par un jeu de potlins ; les hommes tournent, émerveillés, les pages d'un livre géant bourré de planches anatomiques ; et tout cela fonctionne avec autant d'esprit que de gaieté bon enfant.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) On parlait en Allemagne de 700 000 DM, soit quelques 238 millions de francs.

* Créée en avril à Karlsruhe, *Micromégas* est une coproduction avec Radio-France, la Fondation Total et le ministère de la culture.

Jusqu'au 13 juillet au Théâtre municipal d'Avignon (21 h 30). Diffusion sur France-Culture le 24 juillet (à 22 h 35).

● RECTIFICATIF. — Une erreur de nom s'est glissée dans l'article de Colette Godard paru dans le Monde daté 10-11 juillet « Photographies : les XIX^e Rencontres d'Arles ». Au lieu de Christian Hudou, il fallait lire Christian Héro.

Dans son théâtre comme dans ses romans, Marie Redonnet tranche sur les femmes qui l'ont précédée en écriture, comme si elle avait « digéré » leurs révoltes, leurs combats et s'essayait à dessiner une nouvelle féminité, post-féministe et donc libérée du dogme, plus universelle et certainement plus durable.

« Je ne reule rien des femmes qui m'ont précédée, mais j'ai choisi d'emprunter une voie différente. Tandis que certaines écrivains se livraient, je n'avais pas ma place d'écrivain et je suis restée silencieuse. » Désormais, Marie Redonnet écrit. Demain elle écrira.

OLIVIER SCHMITT.

Grec ancien, langue européenne

Le groupe de jeunes producteurs belges. Parmi, écrivain des paroles et poète de la langue, mais au lieu de donner son opinion sur la langue, il a écrit un scénario classique, d'après un roman de la langue française, avec des personnages et des situations qui ne sont que des copies de ce qui a été écrit dans la langue française. C'est un scénario de la langue française, mais avec des personnages et des situations qui ne sont que des copies de ce qui a été écrit dans la langue française. C'est un scénario de la langue française, mais avec des personnages et des situations qui ne sont que des copies de ce qui a été écrit dans la langue française.

Cet aspect musical est prouvé le plus convaincant d'un projet scénaristique, musical, et cela dans un contexte de la langue française. C'est un scénario de la langue française, mais avec des personnages et des situations qui ne sont que des copies de ce qui a été écrit dans la langue française.

OLIVIER SCHMITT.

Ateliers d'Arles

Formation d'abord

Il faut croire que le théâtre n'est pas une profession, mais un état d'esprit. C'est un état d'esprit qui se cultive, qui se nourrit, qui se développe. C'est un état d'esprit qui se cultive, qui se nourrit, qui se développe. C'est un état d'esprit qui se cultive, qui se nourrit, qui se développe.

La formation, c'est un état d'esprit qui se cultive, qui se nourrit, qui se développe. C'est un état d'esprit qui se cultive, qui se nourrit, qui se développe. C'est un état d'esprit qui se cultive, qui se nourrit, qui se développe.

Les ateliers d'Arles proposent à Avignon et à la région, des ateliers de formation de jeunes auteurs et de jeunes artistes. C'est un état d'esprit qui se cultive, qui se nourrit, qui se développe.

CALENDRIER DES ANNONCES DE CINÉMA

BOULIN
BOULIN
BOULIN

BOULIN
BOULIN
BOULIN

MONT-PARNASSE
Anny Pierre Fabrice
DUPÉREY VANECK LUCHINI
LE SECRET
Loc. 43.22.77.74
Dernière le 23 juillet



Culture

Les transactions immobilières de la Ville de Paris

Cognacq-Jay en caisses

tarif, donne sur la rue et date du dix-huitième siècle. Tous les deux sont dans un état lamentable. Un échafaudage de poutrelles les aide à se tenir debout. Les fenêtres et les portes ont disparu. L'intérieur, ravagé, est à reprendre totalement, de la cave au grenier. La charpente est pourrie. L'ancien garage qui délimitait la façade du côté de la rue Payenne a été abattu, mais une palissade de tôle en interdit toujours l'accès au public. Programmé il y a deux ans (voir le Monde du 22 mai 1986) pour 1988, l'ouverture du futur musée est maintenant annoncée pour 1990. En attendant, les collections sont mises en caisses dès l'automne et stockées au Crédit municipal, rue des Francs-Bourgeois. Une petite partie d'entre elles seront exposées au Pavillon des arts.

de la Samaritaine, installe ses collections, toiles, meubles, boiseries et bibelots du dix-huitième siècle, dans un immeuble jouxtant un de ses ruelles : la « Samaritaine de luxe ». Un décor, spécialement conçu pour elles, les mettrait en valeur. Très vite, il les ouvre au public. Plus tard, il lègue l'ensemble à la Ville de Paris. Le musée reçoit quelque 30 000 visiteurs par an. Mais le Crédit foncier, devenu propriétaire de l'immeuble « Samaritaine de luxe », aujourd'hui reconstruit en bureaux et magasins chics, désire s'agrandir. La Ville de Paris va vendre à son tour les murs du musée qui aboutissent finalement dans l'escalier du Crédit foncier. Celui-ci veut entrer le plus vite possible en possession de son bien. Le musée va donc déménager.

Capucines. Et, sous cette condition formelle (...) je lègue à la Ville de Paris lesdits locaux nets de tous frais et droits. Mais le rôle de la Commission du Vieux Paris est purement consultatif, et les héritiers Cognacq sont, paraît-il, d'accord.

Dernier point, enfin, qui ne plaide guère en faveur de l'hôtel de Donnay. Celui-ci est plus exigeant que le bâtiment du boulevard des Capucines. De l'aveu même d'un adjoint au maire de Paris, qui précise toutefois que les études muséographiques faites par un architecte qualifié démontrent que toutes les œuvres pourront être exposées. Ce qui est quand même une consolation. M^{me} Jacob a suggéré qu'en cas de transfert les collections du Musée Cognacq-Jay soient de préférence installées à l'hôtel de Saint-Aignan, rue du Temple, autre propriété de la Ville, dont l'état laisse aussi à désirer, mais qui a l'avantage d'être beaucoup plus vaste. Un musée d'art juif doit y être installé. Mais les collections de ce futur établissement sont encore problématiques.

EMMANUEL DE ROUX.

L'extension du Crédit foncier

Rien ne justifie donc ce déménagement hâtif, si ce n'est, précisément, les transactions immobilières de la Ville. En 1974, Ernest Cognacq, propriétaire

MUSÉES

Le Musée Cognacq-Jay a fermé ses portes à la fin du mois de juin. Ses collections du dix-huitième siècle risquent de rester en caisses un bon moment.

Le musée Cognacq-Jay a fermé ses portes le 25 juin. Les raisons avancées par son propriétaire - la Ville de Paris - sont des plus louables. Les collections sont à l'étroit dans l'immeuble du boulevard des Capucines, et à l'écart de grands circuits culturels de la capitale. D'ailleurs un nouvel abri, plus adapté à son caractère, lui a été trouvé: l'hôtel de Donnay, rue Elzévir, au cœur du Marais. Ce transfert serait légitime et même bénéfique si l'hôtel en question, abandonné depuis des lustres par son propriétaire - la Ville de Paris, toujours - n'était bien incapable de recevoir le moindre locataire.

Cet ancien logis se compose de deux corps de bâtiment. L'un, élevé par un magistrat parisien à la fin du seizième siècle, s'ouvre sur le cour. L'autre, plus

ARTS

Le premier Festival de New-York

Essai à transformer

Un concert gratuit mené par le ténor Plácido Domingo dans Central Park clôturait, le lundi 11 juillet, le premier Festival des arts de New-York.

Cette manifestation internationale ambitieuse a duré un mois et s'est déroulée partout dans New-York, associant musique, danse, théâtre, cinéma, télévision (le Monde du 11 juin). Le projet était ambitieux: au travers de trois cent cinquante représentations par onze troupes de danse, trente et une de théâtre, et quarante et un groupes musicaux, rendre hommage au vingtième siècle. Le rattachage paraît large; il se révèle pourtant étonnamment contraignant. Ainsi, le Festival renonce au Hamlet monté par Ingmar Bergman. Raison: Shakespeare n'est pas un auteur du vingtième siècle. Ainsi Leonard Bernstein est « prêt » de renoncer à Richard Strauss, pourtant mort en 1949 - il le remplacera par la Septième Symphonie à la ville de Léningrad de Chostakovitch.

L'organisateur-promoteur-héritier de ce Festival renoue avec la tradition des grands imprésarios. Ancien agent d'assurances devenu locuteur, Martin E. Segal, soixante et onze ans, est originaire de Russie, que sa famille a fuie en 1917 alors qu'il avait quatre ans, pour venir s'installer à Brooklyn où il vit encore. Fondateur en 1968 de la Film Society du Lincoln Center, lié à Abraham Beasme, maire de New-York à l'époque, il fait partie du comité municipal de politique culturelle - et fait savoir, *serbi et orbi*, que la « culture » rapporte quelques milliards de dollars tous les ans à la ville. Il prend la tête de la première commission des affaires culturelles de la ville de New-York en 1975 et participe à la création d'un département des affaires culturelles indépendant de la commission des parcs et jardins. C'est dire qu'il connaît aussi bien le monde des arts que celui des affaires et de la politique.

Il n'existe pas aux Etats-Unis de Théâtre national (comme en Grande-Bretagne), pas de théâtres subventionnés type Comédie-Française, Opéra ou TNP, pas de ministère des affaires culturelles avec budget véritable, arsenal de subventions et vision d'ensemble. Une structure du type Festival d'Avignon est donc impossible à mettre en place à l'heure actuelle. Jouant à fond son rôle d'imprésario - traducteur d'« entrepreneur » - Martin Segal marie les spectacles qu'il envisage d'imprimer avec les salles susceptibles de les recevoir, trouve des subsides, déniche des commanditaires: ainsi, le Festival sera outil de soutien et de service, et non pas producteur. Le budget - de 2,5 millions de dollars (plus de 31 millions de francs) - sera recueilli auprès des multinationales, grandes industries et fondations: diverses. Parmi les mécènes: l'American Express et la Chase Manhattan Bank.

La première l'a sans nul doute remporté tant le portefeuille. Selon le New York Times, son investissement se monte à 3,5 millions de dollars (destinés au développement et à la « préproduction » du Festival, ainsi qu'à un « sponsoring » des galas d'ouverture), auxquels il convient d'ajouter une campagne de presse évaluée à près de 6 millions de dollars. Mais si tout le monde y trouve son compte...

HENRI BEHAR.

« Le Tombeau d'Achille »

Grec ancien, langue européenne

Ce n'est pas une odyssee, mais un long périple européen qu'effectuent les Troyennes d'Euripide. Un spectacle mis en scène par un jeune Belge, Thierry Salmon, en musique par l'Italienne Giovanna Marini.

L'Europe? Thierry Salmon n'y avait pas vraiment pensé. Cheveux taillés en brosse, boucle discrète à l'oreille, ce jeune metteur en scène belge est inconnu en France, mais non en Italie, où il s'est fait remarquer avec, notamment, Agatha, de Marguerite Duras, monté avec deux jumeaux. « J'ai répété, dit-il, deux mois sans connaître un mot d'italien, et mon rapport avec les comédiennes a été d'une rare qualité. »

Thierry Salmon a eu envie et de monter les Troyennes d'Euripide et de retrouver ce rapport théâtral pour lui privilégié avec une langue opaque et des comédiennes étrangères. Pacte est conclu avec Franco Quadri, directeur du Festival Orestadi de Gibellina, cité sicilienne ravagée en 1968 par un tremblement de terre. Cité en ruine, comme Troie...

L'aventure des Troyennes naît de là, en février dernier. Après avoir pensé au turc - parlé aujourd'hui sur le site de Troie, - le grec ancien s'impose. Un premier noyau de comédiennes belges et italiennes est constitué. D'autres, allemandes, françaises, viendront le grossir. Mais il faut du temps pour apprivoiser la langue (une journée de travail pour mémoriser trois vers!), la pièce, les cultures et la musique de Giovanna Marini. Mais Gibellina ne peut pas assumer six mois de répétition.

Un groupe de jeunes producteurs belges, Indigo, cherche des partenaires et propose une solution originale: au lieu de monter une coproduction classique, chaque producteur gère le budget d'une des phases du travail et un spectacle naît dans chaque pays, avec des comédiennes recrutées sur place qui, peu à peu, constitueront le chœur final des Troyennes. C'est ainsi qu'au Teatro Libri de Naples est créé le *Maison de Priam*. Au Festival de femmes de Hambourg, le *Bouclier d'Hector*, exploration des figures masculines et de la guerre. Et aujourd'hui, dans le cloître du cimetière de la Chartreuse de Villeneuve-la-Grasse, c'est *le Tombeau d'Achille*, où l'on voit les Troyennes pleurer les absents et se préparer à affronter la mort.

Pour le spectacle final à Gibellina, en septembre prochain, ces comédiennes devraient, dit Thierry Salmon, « donner l'impression d'appartenir à un même peuple, d'être les Troyennes ».

Elles ont donc été formées à même école: chant, rythme, gymnastique, grec ancien et jeu. Ce ne fut pas simple. Si le sculpteur italien Nunzio a su trouver très vite les éléments d'une scénographie homogène, mais capable de s'harmoniser avec chaque lieu (feu, fer, plastique), Giovanni Marini, par exemple, dit avoir eu « un choc ».

Cet aspect musical est pourtant le plus convaincant d'un projet ambitieux, exigeant, et sans doute passionnant pour les comédiennes. Ce n'est pourtant pas avec ces Troyennes affables de petites culottes blanches et perches sur de hautes talons que Thierry Salmon se fera connaître en France.

CONLE QUROT.

* Cloître du cimetière de la Chartreuse, 22 heures, jusqu'au 18 juillet.

OFF

Ateliers d'Aix

Formation d'abord

Dans Aix prodigue en fontaines, le Théâtre des Ateliers a la sienne sur la place Miollis toute proche - et c'est presque un défi - du théâtre municipal.

Les Ateliers sont nés de la disparition officielle du Relais culturel condamné en 1978 par la ville d'Aix et l'Etat. Alain Simon, le responsable de la section théâtrale, avait décidé de continuer par ses propres moyens: il réussit à « squatter » pendant un an et demi le local du Relais, vide de tous meubles, sans chauffage et sans eau. La furent maintenus l'activité, semi-clandestine, d'ateliers de formation et la présence d'un public réduit mais complice.

Après leur expulsion, Alain Simon et ses compagnons furent hébergés dans une maison du quartier avant de se lancer dans une aventure: la transformation d'un entrepôt en salle de théâtre de cent places. Ils étaient soutenus par une modeste mafia d'enseignants, et par le conseil général qui leur attribuait une petite subvention, à quoi s'ajouta en 1981 une aide de l'Etat et de la région pour l'achat de matériel mobile. « Nous avons investi 80 millions de centimes dans ce local », rappellent ensemble Alain Simon et Christel Rosset, qui constituent la première structure de la compagnie et en sont toujours les banquiers. Lui, en animant des stages nationaux, elle, en dirigeant des activités en milieu scolaire.

Il faut croire que le chaleur de ce lieu « complètement teint d'affectif », comme ils disent, bien implanté dans le quartier, a été ressentie puisque la compagnie donne trente représentations de chacune de ses deux créations annuelles avec un moyen de soixante-dix spectateurs par soirée.

Au programme, chaque année, un classique et un texte d'Alain Simon qui s'efforce à l'écriture directe, soit un minimum de mots correspondant à l'action dramatique. Pour le style de mise en scène « on cherche la forme originale qui dissimule la pénurie des moyens ».

La formation, y compris celle des enseignants, reste une activité majeure. Alain Simon est d'ailleurs le responsable de l'UV théâtre à l'université d'Aix-Marseille. « Nous nous sentons bien vivants. Mais nous avons un problème institutionnel: comment convaincre de notre ambition de faire un théâtre qui ne soit pas régional mais national ? »

J.-J. L.

* Les Ateliers d'Aix présentent à Avignon, à la manufacture Langier, l'Enfant, à 16 heures, du 9 au 21 juillet. Journal d'un homme ordinaire, à 19 heures du 9 juillet au 4 août.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Table with concert dates and locations: ST-YREX FESTIVAL MUSICAL DE SAINT-YREX, CIEUX DE LA CATHEDRALE D'OXFORD, NEW AMERICAN CHAMBER ORCHESTRA, KIM LEE, PIERRE AMOYAL, TWO BAROQUE DE PARIS, MISSY GIBBY-CHAMBER, PIERRE PERLOT, ROBERT GENDRE, CONCERT DE JAZZ, A. VILLEGIER/S. RABOL, J.-M. LAJARDIE/SAMSON, AUGUSTIN DUMAY, JEAN-PIERRE COLLARD, MICHAEL HUDY.

ISABELLE BOULIN JAN VUIKK-XAVIER exposent leurs dernières toiles GALERIE LES ÉDITIONS DE LA FENÊTRE 67, rue de Gergovie 14

BENNETON 100% COTON 100% LAINES 100% COTON 100% LAINES 100% COTON 100% LAINES

Un grand roman par l'auteur du "Cheval d'orgueil"

PIERRE JAKEZ HELIAS

Vent de Soleil



Editions de Fallois

de Paul Melano

musique

grand trompeur... musique... Paul Melano... musique...

musique... Paul Melano... musique... Paul Melano... musique...

musique... Paul Melano... musique... Paul Melano... musique...

BENNETON 100% COTON 100% LAINES 100% COTON 100% LAINES

Communication

Après l'autorisation d'une télévision à Lyon

Le ministère de la communication souhaite que la CNCL ne crée pas d'autres stations locales

L'autorisation par la CNCL du projet de télévision lyonnaise SALT à sixième, comme cela était prévu, des réactions mitigées au ministère de la communication (*Le Monde* des 10 et 11 juillet). En effet, si M^{me} Catherine Tasca ne juge pas anormal l'autorisation accordée à un projet à l'étude depuis longtemps, le ministre n'est pas sûr que l'existence de stations locales soit encore beaucoup d'interrogations.

Le cabinet du ministre s'inquiète, en effet, de la viabilité économique de ces stations — compte tenu des faibles ressources publicitaires régionales — et de la nature des programmes qui, en conséquence, pourront y être réalisés. On s'interroge également, rue Saint-Dominique,

sur les partenaires de ces nouvelles télévisions, car on y redoute que ne se constituent des positions dominantes par le biais de prises de participation multiples émanant d'un même groupe. Une allusion discrète, sans doute, à la présence de la Générale des eaux — à hauteur de 34 % — dans SALT, alors que cette société détient déjà 26,5 % du capital de TF6-Toulouse ainsi que de nombreuses participations dans des réseaux câblés.

Enfin, on regrette au ministère que la durée des autorisations accordées (huit ans à chaque fois) soit aussi longue : la télévision locale, estime-t-on, n'en est en France qu'au stade expérimental. Il serait donc préférable que cette durée n'excède pas cinq ou six ans, comme aux Etats-Unis.

P.-A. G.

La limitation de la durée de la publicité

La 5 et M 6 dénoncent l'inégalité de traitement avec TF 1

Ce sera dix minutes quarante-sept secondes. Pas une seconde de plus. A la 5 et à M 6 qui lui demandaient, depuis février dernier, de parler de neuf à douze minutes par heure leur quota maximum de publicité, la CNCL vient de répondre en coupant la polre en deux. La Commission nationale justifie cette décision en soulignant que ce plafond est celui actuellement retenu par le projet de directive européenne « Télévision sans frontières ».

Une décision et un argument que les responsables des deux chaînes contestent en bloc. « La référence à une norme européenne unique n'est pas fondée », remarque ainsi le directeur délégué de la 5, M. Philippe Raymond. « La Commission de l'Europe vient, de son côté, de voter une limitation plus élevée — douze minutes au moins — que celle envisagée par la CEE. Et un projet de directive est encore, par nature, dénué de toute force juridique ».

Mais surtout, c'est le caractère, selon eux, « inéquitable et anti-économique », de la mesure qui provoque l'ire des responsables des deux chaînes. Candidats à leur réattribution, ceux-ci avaient accepté — pour un an — un plafond de neuf minutes sans savoir que TF 1 se verrait, lors de sa privatisation ultérieure, autorisée à atteindre la barre des douze minutes. « Une inégalité supportable au départ », explique M. Nicolas de Tavernost, directeur général-adjoint de M 6 Publiété et président de M 6, « mais qui plus rien ne justifie aujourd'hui. TF 1 est, de loin, le leader d'un marché qui ne la 5 ni M 6 ne menacent de déstabiliser ».

En définitive, les deux jeunes chaînes se voient contraintes de refuser des spots publicitaires, sans que les heures de leur diffusion soient affectées. Elles se voient donc dénier la justice au sein de la Commission de la concurrence si l'inégalité de traitement par rapport à TF 1 n'est pas rapportée.

PIERRE-ANGEL GAY.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Le rouge est mis

1 Ne pleurez pas, Milord!

La collection « Domaine étranger », dirigée par J.-C. Zylberstein, vient de marquer un joli point en rééditant en 10-18 deux romans de James Hilton, *Les Horizons perdus* (*Lost Horizon*, 1933, traduit de l'anglais par Hélène Godard) et *Good Bye, Mr. Chips* (1936, traduit de l'anglais par Maurice Rémon. Préface d'André Maurois). Voilà deux livres d'été, deux best-sellers à l'ancienne qui ont fait venir bien des larmes dans les foyers du monde entier. Si vous voulez vous offrir une bonne ressource de nostalgie en jour mail écossais, n'hésitez pas à vous procurer ces deux romans chez Christian Bourgois : ce n'est pas cher et ce se lit avec facilité, et par moments avec bonheur.

Si la préface d'André Maurois nous apprend que James Hilton est né en 1900 dans un district minier du Lancashire, que son père était directeur d'école à Manchester, que lui-même conquiert ses diplômes à l'université de Cambridge, qu'après s'être quelque temps destiné à la carrière de professeur, il obtint pour *Lost Horizon* la prix Hawthorne, qui est le Goncourt britannique, elle reste silencieuse sur la date de sa mort. Comme cette préface est de 1953, on peut supposer que James Hilton était cette année-là encore vivant. Notre soulagement est, hélas, de courte durée. Le copyright de *Lost Horizon* est formel : « *Alison Hilton 1960* ». Sa femme — ou sa fille ou, qui sait, sa nièce ? — disposait de ses droits d'auteur alors qu'il n'avait même pas soixante ans. Et n'espérons pas quelques secours du *Dictionnaire historique, thématique et technique des littératures*, de Jacques Demougis (Larousse). Une fois de plus consulté, ce dictionnaire ne sert à rien. Il est bien trop snob pour avoir admis dans son sein un écrivain lu par des millions de personnes et dont les romans ont été portés à l'écran à maintes reprises, et par des metteurs en scène aussi célèbres que Sam Wood, Frank Capra, Herbert Ross, pour ne pas parler de l'indéniable Charles Jarrot qui massacra Marie-France Pisier dans *The Other Side of Midnight*.

Ah ! si James Hilton s'était appelé Walter Hilton, s'il avait été ce mystique né vers 1340 à Thurgarton Priory et mort à Nottinghamshire en 1396, s'il avait écrit *Échelle de la perfection*, s'il avait ordonné la voie introspective (c'est d'ailleurs celle du grand lama de *Lost Horizon* mais il la pratique, lui, sans exagération), il aurait eu droit d'être dans le *Dictionnaire* de Demougis, pas si regardant qu'il en a l'air ! Si par extraordinaire et chance vous n'avez pas encore lu et surtout vu *Good Bye, Mr. Chips*, ne comptez pas sur moi pour vous résumer ce doux rêve d'école où les générations se confondent dans un tou-bou plein de charme. L'histoire de ce modeste professeur dans une public school avait, je m'en souviens, divertit, quand j'avais dix ans, mon premier Noël de guerre. Mes parents avant le souper du réveillon nous avaient amenés au Rex où j'avais pu admirer en Mrs Chipping l'« élève » Greta Garson à la chevelure flamboyante qui devait m'égaler si fort quel-

ques années plus tard quand j'étais devenu un adolescent ingrat, et elle, la trop exquise Mrs Miniver.

Quant à Mr. Chips, il était joué par Robert Donat, qui devait subir la métamorphose inverse quand je le revis à la Libération dans *les Trente-Neuf Marches*, de Hitchcock, l'un des meilleurs films de sa période anglaise, celle en noir et blanc, n'en déplaise à Gilles Martin-Chauffier — qui serait prêt, il le peut s'en vanter, à le colorier sans remords, lui qui dans *Mitch* supporte que l'incorruptible acteur d'*Asphalt Jungle*, Sam Jaffe, dans le rôle de Doc, soit débouffé d'infâme façon sur le Cinq à Remarquons au passage que c'est ce même Sam Jaffe qui joue le rôle du grand lama dans *Lost Horizon* de Frank Capra. Sans vous résumer donc *Good Bye, Mr. Chips*, je vous dirai pourtant un mot, pour appâter les plus réticents, faire sourdre de bonheur les anciens du collège de Brookfields, sur la manière dont le vieux Chips recevait les nouveaux élèves qui sonnaient à sa porte, celle en fait de Mrs Wickert, sa logeuse, dont la maison était de l'autre côté de la route, juste en face de l'école. Quand les vieux Chips commanda chez Reddaway, le pâtisseries du village, le gâteau aux noix, glacé rose, l'hiver il sert aux garçons des « crumpets », ces espèces de crêpes confectionnées certainement par Mrs Wickert et qui baissent dans le beurre — et prépare son thé, de façon inimitable, en mélangeant avec soin des cuillerées prises dans des botes différentes, alors ne pleurez pas, Milord !

2 En mer ou en chemin de fer ?

Ce que j'ai le plus apprécié au début du mois, à Deauville, ce n'est pas tant son nouveau casino, qui donne enfin sur le mer déjà cachée par les planches et le piscine, de casino qui, d'après son heureux propriétaire, M. Lucien Barrière, plus Ripolin de visage que jamais, sera le premier d'Europe, que le chemin de fer spécial qui, de la gare Saint-Lazare, nous y avait conduits. Certes ce casino est superbe : il aurait déjà coûté 10 milliards de centimes et sera ouvert toute l'année. Il faudra bien ça pour amortir les frais, et que chacun vide ses poches.

M. Lucien Barrière ne nous a pas caché qu'en France l'Etat faisait tout pour contrarier la libre entreprise et donner une mauvaise opinion des casinos et de leurs patrons, qui lui rapportaient tant. M. Barrière ne fait pas de politique et il ne sera jamais maître de Deauville par exemple. Chacun à ses places, tel est son principe, et les vaches seront bien gardées. Ainsi, M. Michel d'Ornano était bien gardé ou quelque chose comme cela. On s'y perdait. Il m'a semblé comprendre que M. Pasqua, en bon Méditerranéen, était davantage l'enfant chéri des casinos que l'actuel ministre de l'Intérieur. C'est normal, on ne peut pas être à la fois heureux aux jeux et aux élections.

Enfin, M. Lucien Barrière euh... euh... qu'on en finisse avec ce racisme discriminatoire qui

3 Et le Fouquet's fut détruit

Il ne restait plus sur ce qui a été jadis et nequaire le plus belle avenue du monde, dans sa partie vivante du moins, car entre le Rond-Point et la Concorde les restaurants de luxe qui persistaient font figure d'hôtels particuliers, que l'Arc de Triomphe et le Fouquet's pour être encore à des titres divers des lieux de mémoire. Pour le moment, l'Arc de Triomphe, qui, si on se décidait à le raser, ferait un sacré bel espace pour les promoteurs immobiliers avec sa perspective sur douze avenues, à cause de lois idiotes tiennent relativement le coup. Et c'est dommage car si l'on y réfléchit, on pourrait faire de l'Arc de Triomphe le plus grand centre commercial du Bassin parisien : mieux que Belle-Epine. Ou le Disneyland de la capitale dont rêvent nos enfants. Ou un parking plus pratique que celui de George-V. Ou un palais rudement bien situé. « Ne nous attendons pas, un palais, ce n'est jamais une affaire dans la poche à Le Fouquet's, qui n'a que l'âge de la tour Eiffel, n'est pas aussi bien protégé que l'Arc de Triomphe ».

Comble de chance, le Fouquet's n'appartient pas à celui qui l'anime, à celui qui le font. Alors pourquoi ne pas en faire un Mac Donald's ou quelque chose d'aussi apprêtant ?

« D'ailleurs s'ils veulent garder le Fouquet's, nous autres propriétaires, nous ne sommes pas des sauvages, nous ne multiplierons le foyer que par dix, c'est raisonnable. Je vous tiendrai au courant ».

L'affaire Michel Droit

Le juge de Rennes a clos la première instruction

Le juge d'instruction Philippe Boiffin a transmis récemment au procureur de la République de Rennes le dossier de l'instruction ouverte pour forfaiture contre M. Michel Droit. Selon des sources judiciaires, citées par l'A.F.P., les réquisitions du juge s'orientaient vers un non-lieu.

L'académicien avait été inculpé de forfaiture le 27 octobre 1987 par le juge Claude Grellier. La justice le soupçonnait alors d'avoir favorisé l'attribution d'une fréquence sur la bande FM parisienne à Radio-Courtois. Le membre de la CNCL ripostait en accusant le juge de violation de secret de l'instruction et en introduisant une requête en suspension de la procédure. Le 10 décembre, la chambre criminelle de la Cour de cassation dessaisissait le juge Grellier de l'affaire Michel Droit pour la confier au tribunal de grande instance de Rennes. Cette décision avait provoqué de vives réactions politiques et un profond malaise dans la magistrature. L'actuel garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, alors procureur général, s'était prononcé contre le dessaisissement du juge Grellier.

PRESSE

● Presse et nouvelles technologies. — La revue *Brisés*, éditée par l'Institut de l'information scientifique et technique du CNRS, a consacré son numéro 11 à la presse et à ses nouvelles technologies. Dans une vingtaine d'articles, sont présentées les diverses facettes de la modernisation et de la diversification de la presse écrite, en France ainsi qu'à travers quelques exemples étrangers.

★ Revue *Brisés*, 54, boulevard Raspail, 75270 Paris Cedex 06. Tél. : 45-44-38-49, poste 348. Prix du numéro : 90 F.

Après la suppression des messageries téléphoniques

Les petits « kiosquiers » attaquent France Télécom

La décision de France Télécom (*Le Monde* des 3-4 juillet) de supprimer à compter du 1^{er} octobre les numéros de téléphone dits de « téléconvivialité » (plusieurs correspondants peuvent converser librement sur une même ligne surtaxée, pendant une durée inférieure à deux minutes et vingt secondes) est vivement contestée par plusieurs entreprises du secteur, regroupées au sein de la FN2R (Fédération nationale des radios répondants).

La FN2R estime que cette décision supprime une « liberté publique », un espace de libre parole, et remet en cause des engagements antérieurs de France Télécom, infligeant du même coup un préjudice aux fournisseurs de services qui avaient investi pour se doter de matériel adapté.

Selon la FN2R, près de 70 % des appels actuellement enregistrés sur le kiosque téléphonique (qu'elle estime à environ 25 millions par mois, dont une bonne moitié en région parisienne) concernent la téléconvivialité. Ni les arguments juridiques de France Télécom ni les raisons « morales » (lutte contre la pornographie) ne convainquent les adhérents de la FN2R, qui ont donc déposé un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal adminis-

traif. La soixantaine d'entreprises opérant dans le secteur s'estiment victimes d'une discrimination par rapport notamment aux messages du « kiosque téléphonique », qui continuent d'être autorisés.

Plus généralement, les adhérents de la FN2R (qui revendiquent environ 40 % du marché du kiosque téléphonique, à égalité avec la principale société du secteur, la SJT du groupe Hersant) souhaitent un kiosque téléphonique taxé à la durée, seul capable selon eux d'assurer la viabilité économique de services culturels ou éducatifs.

Si elle disparaît sous sa forme actuelle, la téléconvivialité pourrait bientôt renaitre selon d'autres modalités. Plusieurs éditeurs télématiques comme Esergie, Funtel ou Libération vont en effet lancer prochainement de nouveaux services avec leur serveur Sytem. Au bout de quelques minutes de dialogues sur minitel, les adeptes des messageries se verraient affecter un numéro de téléphone pour continuer deux à deux leur conversation, à l'abri des oreilles indiscrettes. A l'abri aussi de toute réglementation, puisqu'il s'agirait alors de correspondance privée.

M.-C. I.

La neuvième université de Carcans-Maubuisson

Six ministres pour la rentrée de l'audiovisuel

« Europe et communications : le partage des savoirs » : tel est le thème autour duquel la neuvième université d'été de la communication, organisée par le CREPAC d'Aquitaine, a choisi, cette année, d'articuler ses débats et rencontres. Réunie du 29 août au 2 septembre à Carcans-Maubuisson (Gironde), la première manifestation nationale de la rentrée du monde de la communication devrait accueillir une fois encore un flot de personnalités et pas moins de six ministres : M. Lionel Jospin, pour l'éducation nationale ; M. Jacques Chérèque, pour l'aménagement du territoire ; M. Michel Durafour, pour la fonction publique ; M. Quilès, pour les postes, télécommunications et l'espace ; M^{me} Catherine Tasca, ministre chargée de la communication ; M. Thierry de Beaucou, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

bouscitées par l'utilisation des technologies nouvelles », notamment dans l'éducation nationale et l'administration.

Au total, un projet ambitieux, nourri par des débats, des « tables rondes », des stages et dont la « Cité intelligente », sorte de prototype de la ville du futur en matière de communication, devrait constituer l'apothéose. Réalisée notamment grâce au concours de France-Télécom, d'Urba 2000 et de la DATAR, cette cité, qui « a pour objet de mettre en situation certaines techniques de communication qui répondent aux besoins essentiels des acteurs d'une commune », sera inaugurée par M. Jacques Chérèque le lundi 29 août. C'est à cette occasion d'ailleurs que devraient être présentées les grandes orientations de l'aménagement du territoire en ce qui concerne les nouvelles technologies. Parmi les autres temps forts, on peut noter un débat, le 31 août, en présence de M^{me} Simone Veil, présidente de l'Année européenne du cinéma et de la télévision, sur « L'Europe des communications en devenir » ; un autre débat réunira M. Patrick Le Lay, directeur général de TF 1 et M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT, le 1^{er} septembre. Enfin, la manifestation s'achèvera le 2 septembre en présence de M^{me} Catherine Tasca, après un débat sur l'Europe et la télévision, l'exportation des savoir-faire : Canal Plus, la 5, et M 6, et une large réflexion sur les dossiers de l'avenir.

La « cité intelligente »

Une telle mobilisation s'explique par l'ampleur de l'enjeu que constitue l'éducation de l'Europe des communications et par l'originalité de la démarche adoptée par les responsables de la manifestation. Il s'agit en premier lieu de dresser un panorama complet du paysage français de la communication avant l'échéance de 1992, pour mieux en mesurer les forces et les faiblesses. La deuxième mission que se fixe l'université de Carcans consiste à montrer comment les zones et régions défavorisées pourront tirer profit des nouvelles technologies afin de ne pas demeurer les « laissés-pour-compte » de l'Europe. Enfin, les organisateurs de la manifestation se proposent de réfléchir aux inévitables évolutions de fonctions et de professions

« D'ailleurs s'ils veulent garder le Fouquet's, nous autres propriétaires, nous ne sommes pas des sauvages, nous ne multiplierons le foyer que par dix, c'est raisonnable. Je vous tiendrai au courant ».

Aux Etats-Unis

Séparation entre MGM et United Artists

M. Kirk Kerkorian, propriétaire de la compagnie cinématographique MGM/UA a décidé de séparer les deux entités et de vendre les studios de la Metro Goldwyn Mayer, 25 % du capital de MGM sont cotés pour environ 100 millions de dollars (600 millions de francs) à Barris Industries, un consortium formé par l'homme d'affaires Burt Sugarman et les deux producteurs de *Color Purple* et *les Sorcières d'Eastwick*, Peter Guber et Jo Peters. Le reste est proposé aux anciens actionnaires de MGM/UA au prix de 3 dollars l'action.

Le produit de cette vente devrait servir en priorité à réduire les dettes à long terme de United Artists. Le groupe a réussi à diminuer ses pertes cette année mais celles-ci atteignent encore 10,8 millions de dollars. Cette vente ajoute un épisode de plus dans le long déclin de la Metro Goldwyn Mayer. La célèbre « major » améri-

caine, productrice d'*Autant en emporte le vent* et *Magiciens d'Os* a été rachetée il y a vingt ans par Kirk Kerkorian. L'homme d'affaires met également la main en 1981 sur United Artists après la débâcle financière de *Heaven's Gate*. Les deux sociétés fusionnent. Mais en 1985, Kirk Kerkorian revend brusquement la MGM à M. Ted Turner pour 1,5 milliard de dollars. L'étatle montante de la télévision câblée américaine ne parvient pas à digérer cet achat. Deux ans plus tard, il revend les studios à Kirk Kerkorian mais garde le catalogue de films pour alimenter ses chaînes de télévision. Séparé encore une fois aujourd'hui d'United Artists et de son catalogue de films, la Metro Goldwyn Mayer, « la firme du lion » a perdu son rôle de « leader » dans la production cinématographique et télévisuelle américaine.

J.-F. L.

CRÉATEURS D'ENTREPRISES

VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS
Réception et réexpédition du courrier / Permanence téléphonique
★
Permanence télé/bureau meublé, rédaction d'actes, constitution de sociétés.
GEICA/42-96-41-12 68 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

VOILÀ
UNE HAUSSE
DONT
ON PEUT
SE RÉJOUIR

en 1988, RMC est à la hauteur
10% d'auditeurs de plus
par rapport à Juin 1987.
* Audience quotidienne RMC



La suppression des messageries téléphoniques Les petits « kiosquiers » attaquent France Télécom

France Télécom a décidé le 14 juillet de supprimer les messageries téléphoniques à partir du 1^{er} octobre. Les petits « kiosquiers » (photocopies, courriers, journaux, etc.) ont réagi avec colère. Ils ont lancé une campagne de protestation et ont demandé à France Télécom de reconsidérer sa décision. Ils ont également demandé à France Télécom de leur offrir des services de messagerie à un prix inférieur à celui des services de France Télécom.

Ministres pour la rentrée de l'audiovisuel

Le ministre de la Culture, Jacques Chirac, a annoncé la composition du gouvernement pour la rentrée de l'audiovisuel. Il a nommé M. Laurent Fabius ministre de la Culture et M. Jacques Chirac ministre de l'Audiovisuel. M. Fabius a déclaré que le gouvernement s'engageait à soutenir l'audiovisuel public et à promouvoir la production française.

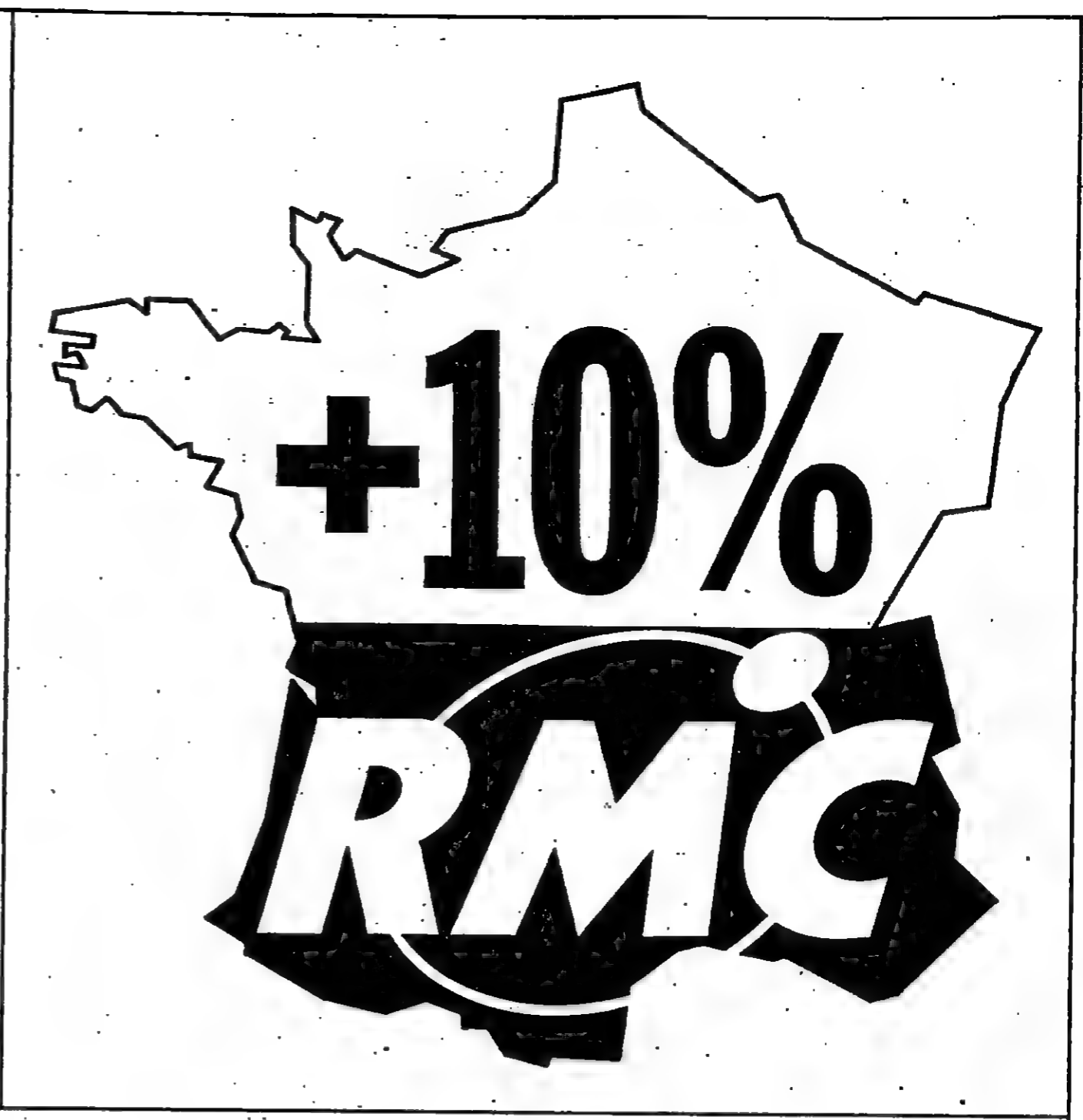
Aux Etats-Unis entre MGM et United Artists

Les studios de MGM et United Artists ont annoncé qu'ils ont signé un accord de coopération pour la production et la distribution de films aux Etats-Unis. L'accord prévoit que les deux studios travailleront ensemble sur plusieurs projets de films.

LES D'ENTREPRISES

Les entreprises ont enregistré une croissance de 1,2% au premier trimestre 1988. Cette croissance est due à une augmentation de la production industrielle et à une amélioration des ventes.

**VOILÀ
UNE HAUSSE
DONT
ON PEUT
SE RÉJOUIR.**



en 1988, RMC est à la hausse :
10%* d'auditeurs de plus sont à l'écoute de RMC,
par rapport à Juin 1987.

* Audience quotidienne RMC - source Médiamétrie - enquête 55000 Mai-Juin 1988.



**Toute la vie
est au programme.**

Radio-télévision

Informations « services »

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi...

Mardi 12 juillet

TF 1 20.35 Cinéma : Les chiens. Film français d'Alain Jessia (1978). Avec Gérard Depardieu, Victor Lanoux, Nicole Clifain...

Mercredi 13 juillet

TF 1 13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Julien Feunteun, registraire. 16.00 Série : Les agents très spéciaux...

Audience TV du 11 juillet 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

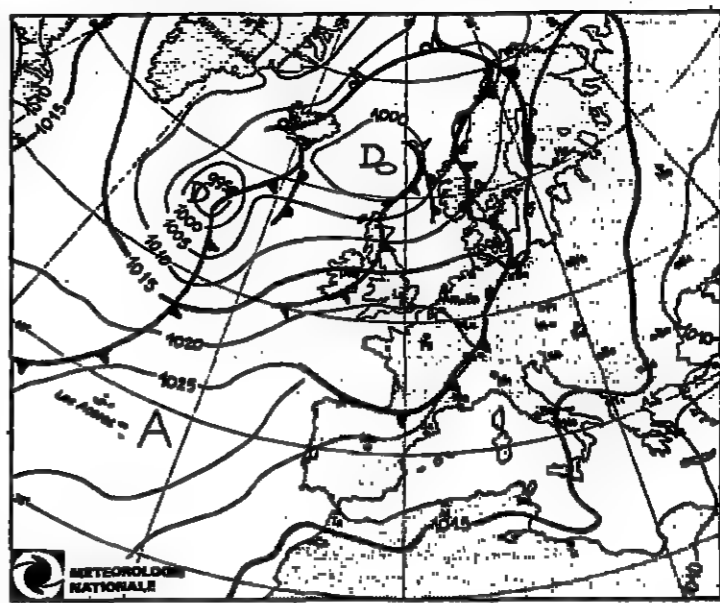
Table with columns: Horaire, Foyers ayant regardé la TV (%), TF1, A2, FR3, Canal +, LA 5, M6. Rows show audience data for various time slots.

MÉTÉOROLOGIE

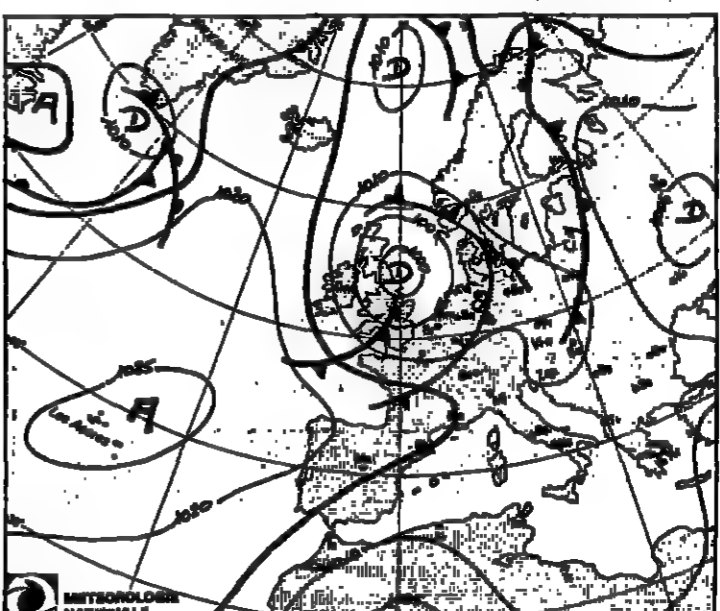
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 13 juillet à 0 heure et le dimanche 17 juillet à 24 heures.

Centre et au Limousin, 27 à 30 degrés des Pyrénées à l'Alsace, au Jura et à Rhône-Alpes, 30 à 33 degrés dans le Nord et sur le Nord-Est...

SITUATION LE 12 JUILLET 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 JUILLET A 0 HEURE TU



MOTS CROISÉS

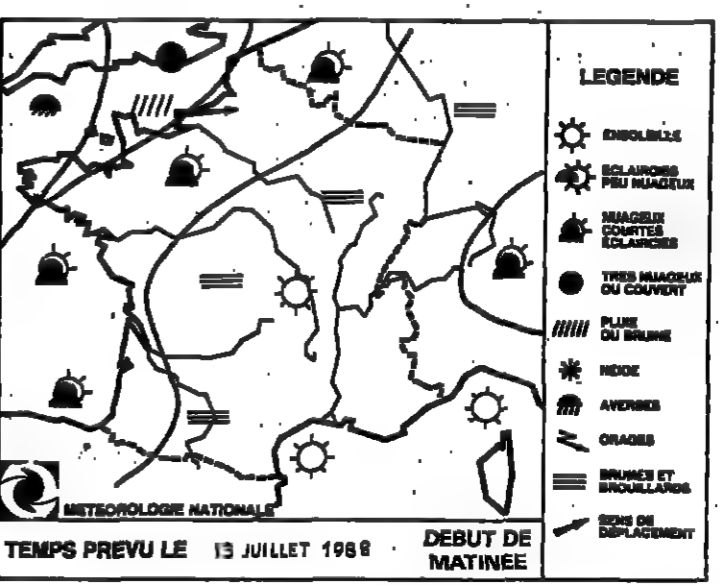
PROBLÈME N° 4785. A 9x9 grid for a crossword puzzle with clues in French.

HORIZONTALEMENT

I. Peut permettre de rire sous cape ou de lire sous le manteau. II. Obscurité parce que très mal éclairé. Est formé de liquide...

VERTICALEMENT

1. On peut y mettre les petits plats dans les grands. 2. Commence à venir avant que l'on se parte. Qui est à l'origine d'une déviance...



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observés le 12-7-1988

Table with columns: Ville, Température maximale, Température minimale, Temps observé. Lists cities like Ajaccio, Biarritz, Bordeaux, etc.

1. Guérilleros. 2. Insulaires. 3. Rissoler. 4. Ave. Totes. 5. Tend. Age. 6. Orteil. AL. 7. Isis. Impuni. 8. Réc. Onéveux. 9. Ellébore.

Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.

Informations « services »

VENTES

La cave de l'abbé, à Drouot

Le « Don Camillo du saint-Émilion » part en croisade. L'abbé Marquaux est à la recherche de près de 100 millions de centimes pour la Maison de famille du soldat de Bordeaux. Aussi, cet abbé de choc de quatre-vingt-trois ans, ancien propriétaire d'un cru célèbre, le château Haut-Plantey, n'a pas hésité à démarcher les producteurs de vins de Saint-Émilion. Bilan : 120 caisses de 1060 bouteilles en petite quantité et toujours très recherchées, et 61 magnums seront vendus aux enchères, le lundi 11 juillet, à la salle Drouot. La vente sera précédée d'une dégustation du vin de l'Union des producteurs de la région.

Pas de château-yquem, de petrus ou de mouton-roschild dans cette dispersion, mais quelques hauts de gamme comme ce cheval-blanc de 1985. Son estimation : 4 500 francs la caisse de douze bouteilles. A noter également 24 bouteilles de figac (autre premier grand cru classé) de 1975, 1979, 1982 (théoriquement la meilleure année) et 1983, évaluées entre 180 francs et 300 francs chacune. On trouve ensuite des grands crus classés comme ce château-cap-de-mourlin (1979) de 90 francs à 100 francs la bouteille, ou encore six magnums de la tour-figac de 1976. Parvenus à

ALICE SEDAR.

AUTOMOBILE

Jour J pour l'« Opération Dragon »

Cent quarante jeunes Européens s'apprentissent à prendre sous la houlette de Citroën le volant de leur AX personnelle pour traverser la Chine, du sud au nord. Ce « raid », préparé de longue date par la firme aux chevrons et baptisé « Opération Dragon », ne se veut pas un rallye. Il n'y aura pas de compétition entre les participants, qui ont, pour faire partie du voyage, non seulement engagé leur propre automobile, mais versé une somme forfaitaire de 5 000 F.

Citroën a voulu, dans l'affaire, reprendre les motivations qui avaient inspiré dans les années 30 la célèbre « Croisière jaune » avec, il est vrai, à l'époque, des handicaps autrement sérieux qu'aujourd'hui. Aussi, cette « Opération Dragon » apparaît-elle plus comme une intéressante randonnée automobile et culturelle que comme une expédition gérée par les alphas de la fiabilité mécanique et par l'incompréhension des régions alors traversées.

La colonne partira de Shenzhen (la ville-frontière aux portes de Hong-kong) le 17 juillet pour rejoindre Beijing (Pékin) le 8 août : soit un

parcours de plus de 4 000 kilomètres. La moyenne générale envisagée se situera aux alentours de 40 kilomètres/heure, ce qui constitue une allure bien supérieure à celle qu'avait réalisée la « Croisière jaune », freinée en maintes occasions par les intempéries et la mauvaise humeur des seigneurs de la guerre.

Aux pilotes européens, embarqués par avion le 14 juillet, se joindront sur place vingt jeunes Chinois, sélectionnés comme pour les voyageurs venus de l'Onest - selon leurs ambitions professionnelles ou leur formation universitaire. Et, aussi, selon leur compétence de pilote automobile.

Cette assistance, outre cinq mécaniciens fournis par Citroën, donne des étudiants en BTS de mécanique feront partie du raid.

Les voitures, quant à elles, ont été embarquées à Havre le 3 juin dernier et sont arrivées à l'heure sur le continent chinois où elles subissent des contrôles douaniers traditionnels... et minutieux.

C. L.

CONCOURS

Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC)

(Par ordre alphabétique.)
Mélania Ab-Mouk (13^e); Cyril Albrecht (218^e); Fabienne Alexras (63^e); Philippe Amar (164^e); Nathalie Anquetil (140^e); Ahmed Anouar (81^e); Charles-Ernest Armand (113^e); Michèle Armpolotta (199^e); Laurence Arrigo (149^e); Michèle Arrigo (105^e); Jean-Luc Ayad (137^e); Quiterie Bardinet (28^e); Julien Baraux (206^e); Dominique Bastian (50^e); Damien Bayle (172^e); Céline Bedell (94^e); Antoine Bello (1^e); Florence Claude Barraud (104^e); Yvan Bernardin (181^e); Pierre Bernardin (118^e); Catherine Berthel (214^e); Barbara Blanc (101^e); Jérôme Boger (54^e); Jacques Bogh (29^e); Thierry Boudes (211^e); Pierre-Olivier Bouée (73^e); Sophie Brauquart (31^e); Thierry Brebion (215^e); Hélène Buffin (10^e); Frédéric Caillat (223^e); Fabrice Cassanville (121^e); Stéphanie Capdeville (117^e); Carine Causse (169^e); Hugues Charbonnier (7^e); Marianne Charney (45^e); Violaine Chassagnon (9^e); Vincent Chastel (93^e); Lise Chatain (159^e); Marc Chénou (197^e); Pierre Collin-Dufresne (145^e); Emmanuel Commarat (51^e); Pierre-André Constant (177^e); Emmanuel Coquery (5^e); Stéphane Cordier (16^e); Pierre Coates (97^e); Christine Couderc (194^e); Isabelle Coussy (54^e); Fabienne Crausse (83^e); Kathleen Daly (50^e); Jenny Danels (37^e); Hugues Decobert (2^e); Christian Dier (89^e); Rémy Dejardin (53^e); Florence Delabarre (99^e); Federico Delacasa (34^e); Florence Delong (106^e); Vincent Desbats (74^e); Océane Deschamps (158^e); Valérie Desclève (15^e); Georges Desry (114^e); Sophie Didier (191^e); Maria Dowd (65^e); Emmanuel Dubois-Périer (88^e); Emmanuel Dubreuil (12^e); Fabrice Dumet (67^e); Stéphanie Dumus-Pilhou (194^e); Florence Dupuis (100^e); Muriel Fantuzzo (152^e); Fabrice Farigoule (101^e); Anne-Lise Faure (132^e); Vincent Feltouse (131^e); Séverine Ferry (126^e); Renald Fidiel (200^e); Jean-Luc Filipini (193^e); Dominique Fillard (155^e); Hervé Flobert (166^e); Pascale Florence (172^e); Laurence Goldreich (162^e); Philippe Gervais (148^e); Vincent Girard (183^e); Anne Glénis (174^e); Christophe Gouffelo (23^e); Julie Gourcuff (217^e); Jean-Baptiste Gros (92^e); Roland Guennou (277^e); Stéphanie Guennou (72^e); Pierre Guéhenne (195^e); Béatrice Guyvenant (78^e); Yael Hattab (154^e); Corinne Hayat (112^e); Nicolas Holzman (187^e); Laurent Huyh (219^e); Jean Imbs (66^e); Renaud Isman (148^e); Denis Jégou (106^e); Jean-Paul Jocardy (157^e); Michel Jaubert (189^e); Frédéric Judice (212^e); Jean-Yves Julou (32^e); Jeanne Ker morvan (150^e); Catherine Kollen (42^e); Rébecca Kroll (111^e); Christine Kuhn (38^e); Jérôme Lacaille (108^e); Christine Laca (64^e); Jean-François Lachaud (77^e); Claire Lamine (103^e); François Lamotte (6^e); Françoise Lamotte (49^e); Mohamed Lamrani (130^e); Lorenzo Lancia (47^e); Uriel Lanery (75^e); Nathalie Laplace (67^e); Claire Laurin (129^e); Alton Laurent (69^e); Marc Leblanc (198^e); Laurent Lebrun (125^e); Paul Lecocq (22^e); Marc Le Doze (170^e); Arnaud Leizarg (41^e); Frédéric Lelièvre (225^e); Béatrice Lepout (133^e); Sylvie Lerner (219^e); Dolphine Lezay (224^e); Marie-Hélène Leroy (120^e); Isabelle Levêque (176^e); Christophe Lloret-Linares (70^e); Sylvie Lohse (61^e); Carole Lombard (144^e); Bruno Lubsigt (80^e); Laurence Lumbert (186^e); Bull (188^e); Laurence Mallet (221^e); Daniel Mallo (52^e); Edouard Mandelkern (202^e); Olivier Marcheteau (148^e); Sylvie Marchal (68^e); Hélène Martal (123^e); Nicolas Mété (186^e); Claire Martini (61^e); Michel Martino (209^e); Katina Matis (58^e); Gérard Mérald (164^e); Olivier Mercadal (205^e); Cécile Meurin (43^e); Eric Michel-Meurier (26^e); Jean-Michel (53^e); Dominique Miceli (138^e); Iqbal Moolan (96^e); Guillemette Mourou (136^e); Stéphane Mot (153^e); Yann Motte (168^e); Philippe Moulart (207^e); Joseph Naggar (109^e); Nagi Nasr (35^e); François Nègre (66^e); Fabienne Neugelman (18^e); Frédéric

Ecole normale supérieure (ENS) Fontenay-Saint-Cloud

(Par ordre de mérite)
● Sciences humaines
MM. Philippe Calia (1^{er}); Laurence Molinereau (2^e); Laurent Sorbier (3^e); Olivier Orain (4^e); Christiane Audran (5^e); Pascal Marty (6^e); Sylvia Glécan (7^e); François Choquet (8^e); Barbara Gernex (9^e); Gilles Moutmas (10^e); Valérie Buzal (11^e); Christophe Bruu (12^e); Caroline Forgit (13^e ex ae.); Jean-François Pradeau (13^e ex ae.); Philippe Tilard (15^e); Jean-Benoist (16^e); Sophie Bilemoulin (17^e ex ae.); Marie-Luce Coquet (17^e ex ae.); Vincent Houillon (17^e ex ae.); Jean-François Danyach (20^e ex ae.); Frédéric Garrigues (20^e ex ae.); Alioune Kone-El-Adji (22^e ex ae.); Françoise Mauriois (22^e ex ae.); Anne Doustaly (24^e ex ae.); Anne-Françoise Dupont (24^e ex ae.); Clotilde Bodai (26^e ex ae.); Charles de Saint-Germain (28^e); Emmanuel Forner (29^e ex ae.); Fabrice Lasser (29^e ex ae.); Nathalie Desbordes (31^e ex ae.); Valérie Fourrier-Sicre (31^e ex ae.); Tristan Sandu (33^e); Pierre Charvet (34^e); Hubert de la Lombardière (35^e ex ae.); Marc Jayat (35^e ex ae.); Florence Alesard (37^e ex ae.); Nicolas Figeat (37^e ex ae.).
● Lettres
MM. Anne Condreane (1^{er}); Sylvie Patron (2^e); Céline Julibert (3^e); Marie Hartmann (4^e); Véronique Benham (5^e); Emmanuel Lesourneaux (6^e); Sarah Mombert (7^e); Valéry Hugot (8^e); Pouché Mochiri (9^e); Marie-Eve Thérony (10^e); François Cossat (11^e ex ae.); Isabelle Reynaud (11^e ex ae.); Philippe Lalliot (13^e); Eric Lopez (14^e); Anne-Marie Clais (15^e ex ae.); Aubert Guio Perez-Espejo (15^e ex ae.); Manal Agnès (17^e ex ae.); Jean Reynard (17^e ex ae.); Laurent Goumenier (19^e); Christophe Martin (20^e); Julien Borel (21^e ex ae.); Christophe Cusset (21^e ex ae.); Nathalie Solomou (23^e); Edith Aubin (24^e); Emmanuel Buron (25^e); Pascal Moubard (26^e); Yann Bouchet (27^e); Philippe Castagnoli (28^e); Christophe Girigi (29^e); Marie-Hélène Arribasbeaud (30^e ex ae.); Jean Broyer (30^e ex ae.); Frédéric de Sévrières (32^e ex ae.); Christophe Reiffat (32^e ex ae.); Marie-Caroline Saglio (32^e ex ae.); Jean-Christophe Toyner (32^e ex ae.).
● Langues vivantes
MM. Jean-Mel Oubochon (1^{er}); Lucie Lafargue (2^e); Catherine Besseli (3^e ex ae.); Sylvie Lafon (3^e ex ae.); Antonia Hauet (5^e); Anne Fialkiewicz (6^e); Nathalie Reid (7^e); Delphine Bendic (8^e); Catherine Teissier (9^e); Anne Debatisse (10^e); Caroline Hestin (11^e ex ae.); Christine Marguet (11^e ex ae.); Bernard Cros (13^e ex ae.); Susanne Grund (à titre étranger) (21^e); Thomas Wauquiez (4^e); Bénédicte Weyl (39^e); Laurent Wolff (39^e).

BIBLIOGRAPHIE

« Ombres et soleils sur l'arène » de Pierre Dupuy et Jean Perrin

La tauromachie, passion et tradition

Tout, et même plus, a été dit pour ou contre la tauromachie. Les amis des taureaux ne perdent jamais une occasion de descendre dans l'arène pour combattre leurs adversaires, ces esthètes décadents, ennemis de la vie et de la nature. Moins disert, ces derniers laissent dire. Sûrs, sans doute, de ne pouvoir convaincre, ils cherchent rarement à le faire. Leur amour pour cet art relève trop de l'irrationnel et d'une manière de religion primitive non formulée pour que leur conception esthétique, « littéraire », de l'existence puisse avoir quelque chance de convertir leurs adversaires.

Le mérite de notre collaborateur, Jean Perrin, et de Pierre Dupuy dans l'album *Ombres et soleils sur l'arène*, qu'ils publient aux éditions de La Manufacture, avec des photos de Lucien Clergue, c'est précisément de se situer en marge de ce débat et d'en revenir, d'en venir plutôt à une meilleure connaissance historique, géographique et technique de cette tradition sacrée dans l'Europe méditerranéenne.

Bien avant Goya et Picasso, à Lascaux, dans les représentations mythologiques sumériennes, égyptiennes, crétoises, grecques ou romaines, le taureau occupe une place importante. L'imagination artistique et religieuse de l'homme a très largement utilisé sa figure dans les divers symbolismes où elle a pu s'incarner. Quant à ce jeu de violence et de mort, à cet affrontement

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 65072 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Bonnier-Méry (1944-1969), Jacques Foccart (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 520 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Bonnier-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Woos.
Rédacteur en chef : Daniel Veret.
Correspondant en chef : Claude Salas.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Montesson, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-92 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Carnet du Monde

Naissances

— Erwan, Morgan, Marie-Charlotte et Chloé RINO, ont la joie de vous informer de la naissance de leur bébé.
Erika Boris.
Françoise et Georges RINO, 35, rue de Paris, 92110 Clichy.

— Jean-Louis et Françoise CHAMBON, née Vanderborcht, Mathias et Quentin, ont la joie d'annoncer la naissance de leur bébé.
Johanna.
le 11 juillet 1988.
20, rue du Commandant-Mouchoux, 75014 Paris.

— Thierry et Brigitte BEROD, ont la joie de faire part de la naissance de leur bébé.
Marilyn et Raphaëlle.
le 6 juillet 1988.
7, rue Boileau, 72190 Couzouze.

Décès

— M. et M^{me} Jean Dupont, ses enfants, M^{me} Martine Dupont-Nicoles, M. et M^{me} Jean-Philippe Dupont, ses petits-enfants, Les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de
M^{me} Alphonse DUPONT, née Hélène Postaire, survenu le 8 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Culte à la chapelle Saint-Louis, à Carteret (Manche), le mercredi 13 juillet, à 10 heures, suivi de l'inhumation au cimetière de Carteret.
22, rue du Hameau, 75015 Paris.

— Le président, Le Grand Rabbin de Paris Et les membres du Consistoire de Paris, ont la tristesse d'annoncer le décès de
M. Charles GUTWIRTH, membre du bureau du Consistoire de Paris.
L'inhumation a eu lieu le 10 juillet 1988, à Anvers.
12, Conscience Street, Anvers (Belgique).

— M. et M^{me} Georges Favret, M. et M^{me} Jean-Marc Favret, Rémi, Catherine et Laure Favret, M. et M^{me} Michel Mayer, ont la tristesse de faire part du décès de
M^{me} Jeanne MAYER, née Favret, le 11 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Une cérémonie religieuse aura lieu à Clairfontaine-en-Yvelines, le mercredi 13 juillet, à 9 heures, suivie de l'inhumation, à 11 heures, au cimetière de Saint-Ouen-Parisien.
60, rue Chaligneourt, 75018 Paris.

— Le bâtonnier et M^{me} Pierre-Michel Dreyfus, Maitres Francis Dreyfus-Soliman et Paul-Olivier Seligman, Marc-David Seligman, ont la douleur de faire part du décès de
M^{me} Marcel MEYER, née Elzabe Bloch.
Les obèques ont eu lieu le 7 juillet, à Avignon.
1, rue Doré, 84000 Avignon, 40, rue de Moutoux, 75008 Paris.

— M^{me} Annette TAVIANI, M. Claude Carozzi et M^{me}, née Huguette TAVIANI, M. et M^{me} Max TAVIANI, Carole et Karine, M. et M^{me} Roger TAVIANI et leur fils, M^{me} Casanoga, née Dorothée TAVIANI, M. et M^{me} Jean TAVIANI et Geneviève, M^{me} Henriette TAVIANI, M. Jean Giocanti, M. Marcel Giocanti et Jean-Paul, M. Jean-Louis Fourquet, M. et M^{me} Pierre Desprez, leurs enfants et petits-enfants, M^{me} Catherine Salini, ont la douleur de faire part du décès de
docteur Auguste TAVIANI, officier de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques, officier de la Santé publique, combattant volontaire de la Résistance, chevalier de la Rose d'Or de Finlande, leur époux, père, grand-père, frère, oncle, parent et allié, survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le 5 juillet 1988, à Ajaccio.
Les obèques religieuses ont eu lieu le 8 juillet 1988, en l'église Saint-Roch d'Ajaccio.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Prix pour lui.
25, cours Napoléon, 20000 Ajaccio, Route de Venauvaggiu, 13100 Aïe-en-Provence.
(Né le 1^{er} janvier 1898, à Pastericcio (Corse), Auguste TAVIANI fut pendant trente et un ans président de la commission départementale de conseil général de la Corse.)

— Sa famille, Ses amis, ont la profonde douleur de faire part du décès de
docteur Jean-Marc VAILLANT, ancien chef de clinique à la faculté de médecine de Cochin-Port-Royal, chirurgien de l'Hôpital américain de Paris, survenu le 9 juillet 1988.
Une bénédiction sera donnée le mercredi 13 juillet 1988, à 14 h 30, en la chapelle de l'Hôpital américain (44, rue Chauveau, Neuilly-sur-Seine).
La cérémonie sera suivie de l'inhumation, à 15 h 30, au cimetière de Montesson (Haute-Seine), avenue de Trivaux.
60, rue Chaligneourt, 75018 Paris.

Eléphants : at

Comment enrayer la disparition des éléphants d'Afrique brachylophes pour leur ivoire ?

Les éléphants d'Afrique brachylophes sont en voie de disparition. Leur nombre a diminué de 90% depuis 1970. Les éléphants d'Afrique brachylophes sont en voie de disparition. Leur nombre a diminué de 90% depuis 1970. Les éléphants d'Afrique brachylophes sont en voie de disparition. Leur nombre a diminué de 90% depuis 1970.

200 tonnes d'ivoire

Les éléphants d'Afrique brachylophes sont en voie de disparition. Leur nombre a diminué de 90% depuis 1970. Les éléphants d'Afrique brachylophes sont en voie de disparition. Leur nombre a diminué de 90% depuis 1970.

Les survivants des limbes

Actuellement, en France, environ mille patients survivent après avoir sombré dans un état végétatif persistant.

L'ÉTAT végétatif persistant (EVP) peut avoir plusieurs causes. La plus fréquente concerne les traumatismes crâniens, résultant d'un accident grave de la route ou du travail. Il touche alors une majorité de jeunes. Il peut avoir également pour origine des intoxications médicamenteuses, éthyliques ou provoquées par des drogues, des suicides manqués, des maladies entraînant la sphère méningée.

Le nombre des patients est en constante progression, en raison de l'efficacité accrue des SAMU, des SMUR et des systèmes de réanimation d'urgence. Sitôt après un accident, le patient tombe dans un coma profond et garde les yeux fermés.

Après quelques jours, il les ouvre, sous l'effet de stimulations dont l'intensité diminue progressivement. A l'issue de cette période, le cycle éveil apparent et sommeil paraît restauré. Les pupilles sont ouvertes et les yeux peuvent s'orienter en direction d'un bruit ou d'une lumière, ce qui peut donner un faux espoir à l'entourage familial. Dans l'immense majorité des cas, aucun changement clinique n'intervient plus à partir de trois à six mois d'ancienneté du syndrome.

L'état végétatif persistant peut se définir par une perte de conscience et l'absence de relations avec le monde extérieur, tout en conservant des fonctions végétatives : respiration spontanée, régulation cardiovasculaire, excrétoires, sécrétions endocriniennes. Les patients ont les yeux ouverts, avec une alternance d'éveil apparent et de sommeil. Toutefois, l'appréhension de leur degré de conscience reste jusqu'ici problématique.

Il est exclu de les considérer autrement que comme des personnes humaines à part entière. Le coma neurovégétatif ne doit donc pas être confondu avec le coma dépassé, qui correspond à la mort cérébrale, donc à la mort légale. Dans ce dernier cas, toutes les fonctions du tronc cérébral sont arrêtées : l'électro-encéphalogramme reste plat et il n'existe plus de fonctions automatiques (cardiaques, respiratoires...). Une maintenance artificielle (respiration assistée, perfusions) est indispensable. Dans de telles conditions, le délai de survie ne dépasse pas quinze jours.

En ce qui concerne les EVP, les malades ont généralement une survie

limitée. Un grand nombre meurent avant la fin de la première année, à la suite, entre autres, de complications pulmonaires ou d'insuffisance cardiaque. Cependant, la survie en certains cas peut être longue : un patient a ainsi vécu trente-sept ans. Le 9 mai dernier, Patricia Dallou-Furet est morte à l'âge de trente ans, après vingt-sept ans de vie végétative, à la suite d'une anesthésie pour une intervention chirurgicale à la hanche qui ne présentait, a priori, aucune difficulté majeure. Aujourd'hui, le plus célèbre de ces patients est l'ancien international de football Jean-Pierre Adams, victime, lui aussi, d'un accident d'anesthésie, le 17 mars 1982, lors d'une opération bégotique à la cuisse.

Une année limite

A la sortie du service de réanimation, de quinze jours à un mois après le traumatisme, le malade est adressé soit dans un service de moyen séjour, soit à l'Union des établissements hédonimars de Berck. Cet ancien sanatorium est aujourd'hui en France le seul centre hospitalier spécialisé dans le traitement des affections complexes de l'appareil locomoteur et des séquelles graves de neurologie, depuis la phase aiguë jusqu'à la rééducation et à la réadaptation.

Dans l'un ou l'autre cas, le patient est pris en charge pendant un an. Ensuite ? Ensuite, c'est le vide ou, presque, puisqu'il n'existe aucune structure d'accueil des comas prolongés. Trois solutions s'offrent toutefois aux familles : le retour au domicile, le placement en milieu hospitalier, le retour sur l'hôpital de rattachement du malade.

Le retour au domicile, qui ne s'effectue qu'après accord de la famille et avec sa participation active, concerne en général les patients les plus jeunes. Cette solution exige la mise en place d'un service d'hospitalisation à domicile, avec une infirmière et un médecin se rendant quotidiennement au chevet du malade.

La durée des soins directs est estimée à environ cinq heures par jour ; ils sont généralement effectués par la mère, secondée par l'infirmière. Il faut, à ce temps, ajouter la préparation des repas et le nettoyage du linge, soit environ deux heures de plus. Tout ce temps passé auprès du

malade ne laisse guère de place à la vie conjugale, familiale et sociale.

Le placement en milieu hospitalier concerne essentiellement quelques établissements privés non conventionnés et non agréés, où il est demandé de 10 000 F à 13 000 F par mois. En effet, les services de long séjour, qui accueillent des patients de

d'accueil spécialisé (MAS), soit encore vers un établissement de long séjour, avec dérogation d'âge lorsque s'agit d'une personne de moins de soixante ans. Les MAS et les services de long séjour refusent généralement ce type de malade, en dépit de l'avis de la COTOREP.

Des médecins de l'hôpital de Berck

la mesure, bien entendu, où la famille a les moyens de financer les frais de séjour.

On ne peut pas abandonner ces malades. Partant de cette évidence, un avocat, M^r Alain Darvennes, président du Rotary Club du Val-d'Yverres, a créé, avec les membres de son groupe, une association spécifi-

La première tâche est de procéder à un indispensable recensement national des personnes en état végétatif persistant. C'est un travail long et difficile, car les patients ne sont pas répertoriés avec précision et se trouvent classés comme handicapés ou infirmes moteurs cérébraux.

Cette première mission accomplie, l'association pourra dès lors intervenir directement en offrant une triple assistance aux familles :

- morale : chaque membre devra entretenir des liens directs et fréquents avec les familles ;

- juridique et sociale : l'association va s'efforcer d'établir, puis de faire connaître, le statut propre aux personnes en coma neurovégétatif, qui permettra leur prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale. L'objectif, à terme, est d'obtenir de l'administration non pas la création d'établissements spécialisés, mais la mise à disposition permanente de lits réservés, dans des structures existantes, afin d'éviter un effet de ghetto, de rapprocher les comas de ceux de leurs familles et d'éviter tout problème au niveau des personnels soignants par manque de motivation en raison du peu d'évolutivité de leur état ;

- matérielle : l'association va s'efforcer d'obtenir des subventions auprès des maires ou des organismes parapublics. Des volontaires, qui auront la responsabilité directe des malades de leur secteur, seront invités à les servir.

Le projet est ambitieux, mais, quand un homme ne peut plus défendre son intégrité, d'autres hommes doivent le faire à sa place. Cela s'appelle le respect de la dignité humaine.

FRANÇOIS GOUGES.

* Association Aide aux neurovégétatifs, 176 bis, rue Jean-Jaurès, 94700 Maisons-Alfort. Tél. : (1) 43-75-13-23.



Hôpital «La Conception» - service des soins intensifs, Marseille 1987.

plus de soixante ans, invalides, sont à saturation, compte tenu du nombre de personnes âgées incapables de vivre seules.

Le retour sur l'hôpital de rattachement du malade demeure l'ultime solution. Malheureusement, ces demandes de transfert rencontrent d'énormes difficultés, voire des refus. La famille doit alors reprendre son malade et doit faire face à une situation qu'elle ne peut assumer pour des raisons psychologiques, médicales et matérielles.

Recenser pour agir

L'une des instances va même jusqu'à réclamer l'accord écrit du patient. Sur les vingt-cinq réponses, l'organisme concerné, se déclare incompétent à onze reprises (44 %). Les solutions proposées dans les autres réponses n'ont pu être suivies de réalisation que pour cinq d'entre elles, et cela dans un délai variant de trois à huit mois.

Le pourcentage de refus frôle donc les 100 %, exception faite pour le placement en établissement privé, dans

ont étudié le suivi des dossiers. Sur cinquante-neuf demandes déposées, soit auprès des COTOREP, soit auprès des CDES, ils n'ont obtenu de réponses que pour vingt-cinq d'entre elles (42 %), dans un délai variant de trois semaines à vingt-cinq mois, la moyenne étant de près de huit mois.

que : Aide aux neurovégétatifs, présidée par un médecin généraliste, le docteur Jean Dupuis.

Le coût

L'établissement de Berck a calculé le coût journalier d'un malade en état végétatif persistant. Celui-ci se montait en 1986 à 718,76 F, qui se répartissent ainsi :

- frais de personnel : 532,42 F ;
- alimentation : 49,20 F ;
- matériel d'hygiène : 76,78 F ;
- soins de trachéotomie : 41,10 F ;
- frais blanchisserie : 20,26 F ;
- Les 718,76 F ne tiennent pas compte des coûts des médicaments (trop dépendants des pathologies), du matériel s'y rapportant (aiguilles, seringues, désinfectants), des examens (actes de biologie, de radiologie...), des actes de kinésithérapie.

Le coût annuel d'un malade est estimé aujourd'hui à environ 300 000 F.

Cyprion charpentier

Une entreprise du bâtiment met au point un système de charpentes métalliques, assisté par ordinateur.

UNE grande salle en rez-de-chaussée d'un immeuble de Vincennes, dans la banlieue parisienne. Des tables à dessin et de jeunes dessinateurs, tantôt rigoureux tantôt affairés, le cou tordu sur leur planche. Un ordinateur à écran géant. D'autres consoles à côté d'un standard téléphonique «drelinant» des appels répétés.

Prisonnier de ce tohu-bohu «high tech», le personnel a dû reléguer à l'étage supérieur les tables traçantes qui dérivent des plans de bâtiment.

Le choc des métaux est remplacé par le cliquetis des claviers, dont ceux de la dernière innovation d'Astron, «premier fabricant de bâtiment industrialisés en Europe» (cette entreprise américaine installée au Luxembourg dispose de trois filiales européennes dont celle de Vincennes).

Cyprion est un système de conception assistée par ordinateur (CAO) de charpentes métalliques. Il a toutes les chances de déranger une profession qui n'a adopté l'informatique que depuis peu, et encore ! pour les seules tâches classiques de gestion et comptabilité. Ce logiciel doit indirectement métamorphoser un métier où chacun vendait jusqu'à présent sur papier l'immense Meccano constitué par une usine, une salle de sports ou un entrepôt. Déjà, les dessinateurs industriels d'Astron travaillent différemment, 60 % de leur temps étant passé devant un écran, le reste étant consacré à peaufiner à la planche la finition de plans.

Si l'on en juge par la démonstration faite à Vincennes par

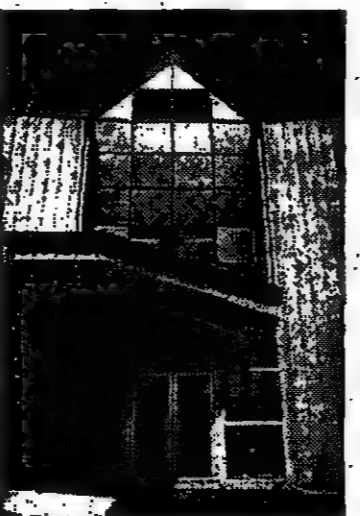
Michel Depesyre, directeur général d'Astron-France, le charpentier garde ses prérogatives - sa technique et les mots du métier en particulier - et l'informatique acquiert de nouvelles lettres de noblesse en intégrant des outils habituellement séparés : calcul de devis, banque de données, messagerie, conception assistée par ordinateur (CAO) en trois dimensions, traitement des commandes du client, calcul de bilan technique.

Astron - l'entreprise - met à disposition depuis ce mois de juillet Cyprion - le logiciel. Les bénéficiaires sont les concessionnaires de la société, appelés bâtisseurs. L'objectif est d'abord commercial : augmenter de 20 % par an le nombre de commandes. Ce qui, par parenthèses, va dans la logique de développement d'un système créé par une équipe de six personnes dont le responsable était un homme de... marketing. Investissement : 12 millions de francs.

Concrètement, le bâtisseur devient conseiller en construction. Son client à côté, il consulte Cyprion en travaillant sur un micro-ordinateur PS/2 d'IBM, relié à Vincennes et au Luxembourg. Celui-ci joue le rôle de terminal évolué pour la partie graphique, de mini-calculateur pour la partie chiffrée. Les connexions sont assurées par le réseau Transpac (transports de données informatiques, télématiques et bancaires par paquets).

«Vous voulez un bâtiment ? Venez chez moi !», va jusqu'à dire Hubert Chavaignes, bâtisseur

à Annemasse (Haute-Savoie). Sur l'écran de son micro-ordinateur, un menu s'affiche. Il choisit dans un catalogue où quelque 20 000 éléments standards sont dessinés : pied de poteau, haut de poteau, angle d'arbalétrier, contacts de la chantignolle au toit, détails d'un chevron, d'un bardage (petit côté), etc. Toutes ces particularités étaient répertoriées dans un livre très épais, une véritable bible, aussi importante au charpentier que les mots ou l'alphabet pour tout un chacun.



De cet alphabet gigantesque, il tire un tableau de données et de chiffres qui caractérise ce bâtiment et lui seul. Une première estimation du coût est alors établie par un tableau intégré.

Pour choisir ce que les charpentiers appellent les «accessoires», le consultant plonge dans une banque de données de portillons et autres pièces détachées qu'il va placer ici ou là. De même pour l'isolation de la toiture.

De tableau, le projet va devenir graphique en deux dimensions.

C'est quand même plus commode. Le système puise alors dans le logiciel de CAO, qui fait apparaître une perspective tridimensionnelle, vue de haut, de biais, de côté, etc. Entre-temps, vous avez pu zoomer à qui mieux mieux sur tel ou tel détail pour faire apparaître une figure, inutile au profane mais, semble-t-il, indispensable au charpentier pour justifier telle ou telle articulation entre le long pan et la toiture d'un appentis par exemple. Une imprimante graphique édite ensuite le bâtiment dessiné. Qui plus est, le client sait combien cela va lui coûter, à raison de 2 000 F le mètre carré, et le temps d'installation est précisé, montage compris.

Les spécialistes jugeront de l'importance de l'informatique mise à contribution pour traiter l'ensemble de données aussi hétérogènes : un ordinateur Prime 9755 au Luxembourg et des systèmes Prime 2455 dans les trois filiales européennes. Chacune de ces dernières garde le traitement des bons de commande, avec une réduction de délai substantielle.

Cyprion s'ajoute à d'autres innovations développées par Astron. En particulier, l'allègement de 30 % du poids total de la charpente, ce qui est bien utile lorsque le bâtiment livré clés en main est transporté par camion en pièces détachées. La technique utilisée consiste à assembler que des pièces comportant de l'acier «là où il faut» et à éviter les endroits inutilement chargés en métal.

Ces innovations devraient susciter l'intérêt d'une profession acquise récemment aux nouvelles technologies : 63 % de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment se sont informés au cours de ces deux dernières années.

CHRISTIAN TORTEL.

Eléphants : attention fragile !

(Suite de la page 19.)

Le commerce légal - mais sévèrement contrôlé - de l'ivoire, avec des quotas pour chaque pays, est aussi encouragé par le Conseil international de la chasse. «Seul le commerce légal de l'ivoire permet de sauver l'éléphant à long terme», affirme Bertrand des Clercs, le nouveau président de sa commission - gibier tropical.

A l'appui de ses affirmations, il cite la baisse des exportations mondiales de 750 tonnes en 1985 à 200 tonnes en 1987. Si les émirats, et notamment Dubaï, échappent aujourd'hui à tout contrôle, on sait en revanche que 75 % de l'ivoire est importé par Hongkong (pour la réexportation après travail) et par le Japon (qui conserve 90 % de l'ivoire pour son usage national : les sceaux pour les actes notariés (60 %), le «bat-chi» - un instrument de musique traditionnelle taillé dans une grosse pointe - et les touches de piano). Or, selon les chiffres de la CITES, les importations du Japon sont passées de 286 tonnes (1985) à 79 tonnes (1986), et celles de Hongkong de 411 tonnes (1984) à 212 tonnes (1986).

Les promoteurs de l'opération «Amnistie pour les éléphants» (1) admettent ces chiffres, mais font observer, d'une part, qu'il s'agit seulement des importations officielles, compte tenu de la contrebande approvisionnée par les braconniers, et que, d'autre part, une diminution du tonnage ne signifie pas une diminution des animaux tués, mais simplement un abattage tou-

jours plus précoce, qui fournit des pointes de plus en plus petites.

Pour éviter toute querelle de chiffres, les membres de l'association Robin des Bois (2) proposent une solution alternative : l'ivoire végétal, fourni par la graine d'un palmier qui pousse en Colombie et au Pérou, le *Phytéléphas macrocarpa*.

L'album corné contenu dans la graine de ce palmier imite à s'y méprendre l'ivoire animal. Mais ce fruit, évidemment, n'atteint pas la taille de certaines grosses défenses...

Interdiction à l'exportation, contingentement, boycottage ou solution de remplacement : rien que des palliatifs pour limiter les dégâts. L'idéal, semble-t-il, serait de pouvoir gérer sagement le cheptel comme on le fait dans plusieurs pays d'Afrique australe (Zimbabwe, Botswana, Afrique du Sud). On y exploite l'éléphant sous tous ses aspects (tourisme, chasse, ivoire, cuir et viande), de sorte que le prélèvement annuel ne nuit pas à la survie de l'espèce mais contribue financièrement à l'essor économique du pays. Ce mode de gestion n'est applicable que dans les Etats «policiés», où la corruption et les braconniers n'ont pas force de loi. Très peu d'Etats africains peuvent se le permettre.

ROGER CANS.

- (1) SNPN, Eléphants, BP 405, 75221 Paris Cedex 05.
- (2) BP 83, 75563 Paris Cedex 12.

Vers un épanouissement individuel et social

**YOGA-ENERGIE
RELAXATION
REGENERATION**

43-31-65-88

INGENIEUR DE SYSTEMES

io

INGENIEUR DE SYSTEMES

Plus d'un des plus grands spécialistes de la maintenance

INGENIEURS

DES UNIVERSITÉS

Ces ingénieurs, à l'écoute dans le Sud Est, la Région Parisienne et le Centre, proposent pour vos entreprises un service de maintenance et de réparation rapide et efficace. Vous bénéficiez d'un service personnalisé et d'un suivi rigoureux.

Nous intervenons dans les domaines suivants :

- Maintenance préventive et corrective
- Réparation et remplacement des pièces
- Diagnostic et dépannage
- Formation des personnels

MORS VENEZ REJOINDRE NOTRE ÉQUIPE

2 INFORMATIONS

2 DIPLÔMÉS MAÎTRES DE CHIFFON

2 I.U.T. INFORMATIQUE

SOCAR

FILIALE DE SAINT-DENIS

ingénieur ENSIA, ENSIA...

nouvelles technologies conditionnement / conditionnement produits alimentaires

10, rue de la Paix - 75001 Paris

INGENIEUR CHIMIE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Le coût... (partial text from left margin)

Le coût... (partial text from left margin)

its : attention fragile! (partial text from left margin)

io ingénierie de systèmes
 Filiale d'un des plus grands groupes de service, recherche

INGENIEURS
 (GRANDES ECOLES UNIVERSITAIRES)

Vous avez une première expérience et la volonté de la valoriser dans les domaines suivants :

- Traitement du signal et acoustique. (Réf. 11)
- Expérimentation et évaluation de systèmes de radiocommunication et radar. (Réf. 12)

Vous avez une formation de base en électronique ; une compétence en développement de logiciel est indispensable.

Ces postes, à pourvoir dans le Sud Est, la Région Parisienne et la Bretagne, présentent pour des candidats de valeur, de réelles opportunités. Votre mobilité géographique serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence retenue à I.O.S. - « L'HELIANTHE » - ZUP de la Rode - Rue Emile-Olivier - 83000 TOULON.

VOUS ÊTES PASSIONNÉS DE PÉDAGOGIE L'ENSEIGNEMENT ASSISTÉ PAR ORDINATEUR VOUS INTÉRESSE ALORS VENEZ REJOINDRE NOTRE ÉQUIPE

Nous recherchons URGENT

2 INFORMATIENS
 niveau MIAGE ou équivalent, même débutants (réf. 101).

2 diplômés MAÎTRISE DE GESTION,
 connaissant l'informatique, un an d'expérience (réf. 102).

2 I.U.T. INFORMATIQUE,
 même débutants (réf. 103).

Env. c.v., lettre manuscrite, photo et présentations s/nr 8 693
LE MONDE PUBLICITÉ,
 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

SOCAR
 FILIALE DE SAINT GOBAIN
 C.A. + 2,5 Milliards - 3000 Collaborateurs
 recherche pour son département MAGN-BOX

ingénieur
 ENSIA, ENSAIA...

nouvelles technologies
 conditionnement / conservation
 produits alimentaires

En tant qu'ingénieur, vous serez chargé d'étudier et de mettre au point de nouveaux systèmes intégrés de conditionnement, assurant les meilleures performances de durée de conservation, les meilleures conditions d'usage et le confort du consommateur. Vous travaillerez en étroite relation avec nos fournisseurs partenaires et nos clients de l'industrie alimentaire, en France et à l'étranger.

Ce poste - à plein temps, rétribué et avec des avantages - correspond à un INGENIEUR ENSIA, ENSAIA ou équivalent, ayant acquis une expérience en INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES et ayant possédé de connaître les différents procédés de conditionnement et techniques de conservation, ANGLAIS indispensable - ALLEMAND souhaité. Poste basé dans la Région Parisienne.

Les dossiers de candidature - sans réf. 3522/88 - à joindre au formulaire - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
 10, rue de la Paix - 75002 Paris

BOL Première Société Française de l'Industrie lourde du Bois (2200 personnes - 11 usines - C.A. 1500 M). Filiale de SAINT-GOBAIN recherche d'urgence un

INGENIEUR CHIMISTE

pour sa Division Recherche et Développement. Sous l'autorité du Directeur de la Division, il est responsable de la recherche, du développement de la production (deux ateliers) de résines synthétiques rentrant dans la fabrication de Panneaux de Particules et de Contreplaqués et d'Impregnation de papier pour stratification.

Le poste basé à NIORT, comporte de courts déplacements, pour assistance dans les Usines.

La réussite à ce poste évolutive au sein du Groupe SAINT-GOBAIN implique le goût de la recherche appliquée, l'aptitude au travail en équipe et à l'animation des Hommes.

Une première expérience réussie est un atout supplémentaire. Anglais indispensable.

Adresser C.V. - photo et présentations à R.O.L. (M. COUÉ) - 398, avenue de La Rochelle - 79008 NIORT CEDEX.

GROUPE SAINT-GOBAIN

Schlumberger Industries

Premier constructeur européen de systèmes d'enregistrement magnétique et de traitement de données.

INGENIEURS GRANDES ECOLES
 (ES, ECP, ENSA, INSA)

ELECTRONIQUE ET MECANIQUE

SCHLUMBERGER INDUSTRIES est le premier fabricant mondial dans les domaines des cartes à mémoire, des systèmes de paiement électronique, des compteurs d'électricité, d'eau et de gaz, de systèmes de défense.

Chargée d'importants projets d'équipements embarqués pour le secteur spatial, la Division Acquisition de Mesure et Enregistrement Magnétique renforce ses équipes dans les domaines suivants :

ÉTUDES ÉLECTRONIQUES (Réf. E1)
 Votre expérience, à dominante analogique, a confirmé votre goût pour ce domaine. Avec une petite équipe, vous assurerez les études et l'optimisation de la partie analogique du traitement du signal, en relation directe avec le Responsable du Projet.

ÉTUDES MÉCANIQUES (Réf. E2)
 Vous mènerez des études de mécanique fine dans divers domaines (structures, thermique, dynamique, essais...), dans un environnement de haute technicité.

ASSURANCE QUALITÉ ÉLECTRONIQUE (Réf. A3)
 Des compétences en automatismes et en électronique sont nécessaires pour appuyer nos équipes d'études pour le dimensionnement des systèmes électroniques, la définition et la qualification de moyens d'essais et le suivi de sous-traitants.

ASSURANCE QUALITÉ MÉCANIQUE (Réf. A4)
 Vous participerez à la définition des plans et des procédures d'essais, leur réalisation et l'analyse de leurs résultats pour les parties mécaniques du projet.

Pour ces deux derniers postes, une première approche de la Qualité serait un atout important.

Ces postes, ouvrant d'intéressantes perspectives d'évolution au sein de Schlumberger, nécessitent une expérience de 2 à 4 ans, si possible dans le secteur aéronautique ou spatial. L'anglais serait, à ce titre, un atout.

Merci d'adresser un dossier détaillé de candidature, sous la référence du poste concerné, au Service du Personnel.

SCHLUMBERGER INDUSTRIES
 Systèmes de Défense
 1, rue Niouport - BP 54
 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex

Alcatel Answare
 regardez votre avenir sous un autre angle

▼ Spécialistes en informatique aujourd'hui, vous voyez votre avenir sous l'angle de la polyvalence et de l'évolution. En répondant à vos attentes, ALCATEL-ANSWARE satisfait en même temps l'exigence de ses clients (entreprises des secteurs publics et privés de toutes tailles) en leur proposant des systèmes d'information dont la complexité va sans cesse croissant. Nos moyens aujourd'hui (les vôtres demain) : ceux d'ALCATEL dont nous sommes filiale, 900 collaborateurs de haut niveau, une implantation nationale et régionale, un large éventail de prestations, axés sur l'informatique technique et industrielle.

INFORMATIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

INGENIEURS COMMERCIAUX DIRECTEURS D'AGENCES

• Vous avez une formation supérieure (Ecoles d'ingénieurs ou Universités - Option Informatique).
 • Vous avez acquis une première expérience technique et/ou commerciale de 2 à 5 ans chez un constructeur ou une SSI.
 • Vous souhaitez prendre de nouvelles responsabilités et vous intégrer dans une équipe qui vous donne les moyens de réussir.
 • Vous êtes un candidat à fort potentiel.
 • Vous vous assurez une rémunération et une évolution motivantes.

Merci d'adresser votre dossier avec CV et photo à Marie-Hélène DOUVIER, Responsable des Ressources Humaines, sous réf. IC/DA/07/88 - ALCATEL ANSWARE ITI - Tour Franklin - Cedex 11 - 92081 Paris La Défense.

ALCATEL
 ANSWARE

HISPANO SUIZA

Spécialistes des équipements électroniques et mécaniques, des carbures industriels, les ingénieurs d'expérience, nous recherchons des candidats expérimentés, 25-30 ans, pour rejoindre notre équipe technique et participer à nos projets de développement de technologies avancées.

Nous recherchons le

Responsable de la FONCTION QUALITE

Sous l'autorité du Directeur de la Qualité, il assurera la responsabilité des expertises de matériel, des investissements et de la formation du personnel.

Le candidat, de formation ingénieur métallurgiste, aura une solide expérience et une capacité de contacts et de négociation à haut niveau.

Merci d'adresser votre candidature et vos présentations sous référence 281/88 à SNECMA 2, boulevard Victor 75724 PARIS Cedex 15.

Groupe SNECMA

YOGA ENERGI... (partial text from left margin)

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

de rencontre des grandes ambitions.

CENTRE DE RECHERCHES
de BIOLOGIE MOLECULAIRE
YVES LEBLANC - LA BIÈRE

Notre ORIGINALITE : la recherche qui se fait dans les laboratoires de pointe de la recherche fondamentale, pour répondre à la production de pointe.

Notre EQUIPEMENT : le plus moderne.

Notre SITE : le plus agréable pour la recherche.

PROFIL recherché : Microbiologiste avec une expérience professionnelle dans le domaine des contrôles pharmaceutiques.

ecoform

ue scientifique
et
NIX

Centre de recherche en informatique et en automatique.

Le candidat est motivé pour appliquer l'informatique aux sciences et techniques réelles. Il a une bonne aptitude pour travailler dans des équipes pluridisciplinaires.

Il dispose d'une formation étendue et approfondie en informatique.

Adressez CV, photo et préférences à : 41163 à CONNESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75004 Paris Cedex 01, qu'il transmettra.

LEURS TANTS

Centre de recherche en informatique et en automatique.

Le candidat est motivé pour appliquer l'informatique aux sciences et techniques réelles. Il a une bonne aptitude pour travailler dans des équipes pluridisciplinaires.

Il dispose d'une formation étendue et approfondie en informatique.

Adressez CV, photo et préférences à : 41163 à CONNESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75004 Paris Cedex 01, qu'il transmettra.

JRB INICIENS

Centre de recherche en informatique et en automatique.

Le candidat est motivé pour appliquer l'informatique aux sciences et techniques réelles. Il a une bonne aptitude pour travailler dans des équipes pluridisciplinaires.

Il dispose d'une formation étendue et approfondie en informatique.

Adressez CV, photo et préférences à : 41163 à CONNESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75004 Paris Cedex 01, qu'il transmettra.

Importante Société de Chimie Fine recrute son

Directeur recherche et développement

Chimie organique

Manager d'une équipe de 100 personnes motivées et de haut niveau scientifique, il assure avec son équipe :

- le développement chimique de molécules originales à visée thérapeutique,
- l'optimisation des synthèses industrielles existantes.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur et d'un doctorat en chimie organique, ses qualités humaines et la hauteur de ses compétences scientifiques ont été mises en évidence lors de précédentes expériences professionnelles.

Prière d'envoyer lettre manuscrite + CV, + photo + préférences sous réf. 34771 à Média-System, 6-8 Impasse des Deux-Cousins, 75849 Paris Cedex 17 qui transmettra.

IFP INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

Centre de recherche pétrole et dérivés, plus de 1 500 collaborateurs dont 650 ingénieurs et cadres, un environnement informatique de pointe (VAX, CRAY/248P), recherche pour la Direction de Recherche INFORMATIQUE ET MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES en

JEUNE INGENIEUR DE RECHERCHE INFORMATIQUE

Thèse de Doctorat en informatique adgée

Il sera intégré à une équipe qui a pour mission de réaliser des études liées au développement de systèmes experts, à l'utilisation de superordinateurs et machines massivement parallèles, à la modélisation géométrique 3D et à la représentation de résultats de calcul scientifique.

Le candidat est motivé pour appliquer l'informatique aux sciences et techniques réelles. Il a une bonne aptitude pour travailler dans des équipes pluridisciplinaires.

Il dispose d'une formation étendue et approfondie en informatique.

Adressez CV, photo et préférences à : 41163 à CONNESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75004 Paris Cedex 01, qu'il transmettra.

TOTAL ENERGIE LYON

étouffe son service photovoltaïque et recrute

INGENIEUR

Grandes Ecoles
Electronique de PUISSANCE

- des connaissances en hydraulique et mécanique seraient un plus pour conception et essais de nouveaux produits liés à l'énergie solaire.
- 25/30 ans • Anglais courant.

Env. sous réf. 67/88 CV + photo (retournée) + lettre à : MULTICONSULTATION, 16 rue Roux-Saignat, 69424 LYON CEDEX 03. Renseignements complémentaires 3614 Code : TL0P* MULTICONSULTATION.

europheane Spécialiste français du matériel d'éclairage et de signalisation lumineuse d'aérodrome, (800 personnes, 600 Millions de F. de C.A.), recherche pour son établissement industriel des Ardelys dans l'Eure (100 km de Paris, 40 km de Rouen) :

1 Ingénieur Débutant

Pour prendre en charge le service qualité et assurer à ce poste :

- l'encadrement de l'équipe de contrôle et du service après-vente.
- l'élaboration de manuels de qualité.
- la coordination de groupes de qualité.

Les candidats et candidates devront être ouverts à la communication et parler couramment anglais.

Merci d'écrire avec C.V., photo et préférences à : la Direction du Personnel EUROPHANE 155, Boulevard Haussmann, 75008 PARIS

CONTRIBUEZ A LA REUSSITE DE NOS PROJETS INFORMATIQUES

ALCATEL POUR SA DIRECTION INFORMATIQUE RECHERCHE :

UN INGENIEUR SYSTEME HP 3000 Vous assurez l'évolution de nos 20 systèmes HP 3000 (3000/4x, 7x, 950); assistez et conseillez les ingénieurs d'étude, prenez en charge l'évolution des systèmes d'exploitation et du réseau d'ordinateurs dans un environnement hétérogène (Vax). 3 ans minimum de pratique du système HP 3000 est nécessaire ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais réf. HP 3000.

UN INGENIEUR D'APPLICATION CFAO Intégré dans une équipe de huit personnes vous participez à la mise en oeuvre d'une application de CFAO électronique en circuits imprimés et prédéfinis. De formation électronicien, vous avez déjà abordé l'informatique (Vax) et la CFAO. Votre expérience est récente (2 années environ) mais vous possédez les atouts pour réussir dans un domaine en constante évolution. Lire, écrire et parler anglais font partie aussi des exigences du poste. réf. CFAO

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous référence choisie à Catherine BONNIER - ALCATEL-CIT, Département Transmission - BP6 NOZAY - 91620 LA VILLE DU BOIS.

ALCATEL

Schlumberger

UN JEUNE

SCHLUMBERGER INDUSTRIES est le premier fabricant mondial dans les domaines des cartes à mémoire, des systèmes de paiement électronique, des compteurs d'électricité, d'eau et de gaz, de systèmes de défense...

Nous souhaitons intégrer au Service Ingénierie de notre Unité de production de cartes à mémoire à Colombes, un jeune ingénieur Mécanicien (A & M, INSA...) débutant ou ayant une première expérience industrielle. Ses premières fonctions l'amèneront à prendre une part active au suivi technique d'ateliers de fabrication intégrant des équipements mécaniques et électroniques, des automates, des machines d'impression... dans un objectif d'optimisation de la production.

Aimant communiquer et convaincre, il mobilisera les services internes concernés et sera en relation avec les sous-traitants et les fournisseurs. Sa technicité et son engagement personnel lui ouvriront de réelles perspectives d'évolution au sein de SCHLUMBERGER INDUSTRIES.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous la référence IP/M, au Service du Personnel.

SCHLUMBERGER INDUSTRIES
Département Cartes à Mémoire et Systèmes
40, rue d'Estienne d'Orves
92700 Colombes.

HAEFELY Filiale du Groupe suisse HAEFELY AG, la Société est l'un des leaders mondiaux en électrotechnique Haute Tension et très Haute Tension.

Elle fabrique et commercialise en France et à l'international des produits de haute technologie pour l'équipement des réseaux électriques et des installations industrielles. Elle recherche :

UN CHEF DE DEPARTEMENT ASSURANCE QUALITE (Réf. 882/21)

- Dépendant du D.G., le candidat mènera avec ses équipes la mission Qualité pour garantir le haut niveau de fiabilité des produits de la Société :
- contrôle qualité entrées matières,
- essais des produits issus de la fabrication (5 plateformes d'essai),
- conduite des réceptions clients en France et à l'étranger,
- animation de ses équipes.

• De formation supérieure électricien option électrotechnique (ESE, ENSIEG, ESME...), le candidat a une expérience de plusieurs années acquise en laboratoire d'essai, en installations électriques HT.

- Environ 30/35 ans.
- Anglais indispensable, allemand souhaité.

Postes basés à SAINT-LOUIS près de Mulhouse et de Bâle (5 km).

Adressez C.V. détaillé en précisant la référence choisie à Denis PANTHOU FRANCE CADRES, 22, rue Saint Augustin 75002 PARIS

DEUX INGENIEURS DE PROJET (Réf. 882/22-23)

- Les candidats auront pour mission de participer, en partie puis en totalité, au déroulement des projets techniques dans leurs différentes phases :
- études des cahiers des charges, rédaction d'offres, assistance technique à la clientèle, études de réalisation, service après-vente,
- calculs théoriques de dimensionnement d'appareils et d'ensembles, campagnes de mesure,
- rédaction d'articles techniques.

• De formation Ingénieur Electricien option Electrotechnique (ESE, ENSIEG...), les candidats pourront être débutants ou posséder une première expérience en électrotechnique.

- Environ 25/30 ans. Anglais indispensable.
- De réelles possibilités d'évolution sont proposées à terme aux candidats de valeur.

AVEC L'ECUREUIL LE PLAN ACTION-CARRIERE

CNETI

CNETI : LE PLACEMENT SUR

responsable d'une unité d'études

Vous avez une solide expérience informatique et vous souhaitez prendre la responsabilité d'une équipe d'études.

Vous connaissez bien le domaine bancaire, ce qui devrait vous permettre de diriger des projets qui s'inscrivent dans le cadre interbancaire : systèmes de télécompensation, opérations internationales...

Si la perspective d'intégrer une équipe dynamique dans un réseau performant en évolution rapide vous attire, adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et préférences) à Frédérique JACLOT sous référence RU au CNETI Tour Montparnasse - B.P. 6 - 75755 PARIS Cedex 15.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

S'unir, c'est gagner

THOMSON-LGT. Nous sommes une société industrielle spécialisée dans l'étude, la production et la commercialisation de produits et systèmes nécessaires à la distribution de l'image et du son. Nous renforçons le service Etudes de notre Département Radio Satellite Réseaux en intégrant de

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

(ENST - ESE...)

Votre volonté d'être impliqué dans l'essor des techniques télévisuelles vous conduit à rechercher des opportunités de carrière dans ce secteur en pleine évolution. Votre créativité, votre attirance pour le travail en équipe, votre potentiel sont autant d'atouts qui vous permettront de mener à bien les missions que nous vous confierons dans ce département.

Si notre activité vous attire, adressez votre dossier de candidature à **THOMSON-LGT**, Département du Personnel, B.P. 150, 78702 CONFLANS-SAINTE-HONORINE CEDEX ou joignez-nous au 34.90.30.19



Construire son avenir au GAN, ca commence par des responsabilités

Jeune ingénieur grande école, X, centrale...

Au GAN, votre formation de haut niveau et votre première expérience d'une ou deux années vous donnent accès à des responsabilités importantes sans délai ! Responsable à part entière de deux services de gestion, vous animez une équipe de 14 personnes et développez des contacts à haut niveau. De plus, parce que vous assurez la responsabilité de la gestion commerciale des assurances collectives dans l'évaluation, la création et le suivi de procédures de gestion, vous êtes un interlocuteur moteur pour l'informatique, l'organisation et le réseau commercial. Cette première mission qui doit permettre la démonstration de vos talents d'organisateur et de manager vous préparera à la prise de responsabilités de plus en plus élargies au sein du groupe. Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous réf. M/606 (à mentionner sur l'enveloppe) à Emploi et Carrières GAN, 2, rue Pillez-Will 75448 Paris cedex 09.



La croissance de plus de 55 % de notre chiffre d'affaires nous amène à rechercher pour notre département informatique des

INGENIEURS GRANDES ECOLES (DEBUTANTS ACCEPTES)

Nous évoluons dans un environnement de Techniques de pointe : GENIE LOGICIEL, TEMPS REEL, RESEAU... Nous vous offrons une rémunération attractive et une véritable évolution.

Merci d'adresser C.V. et prétentions, à SEDI - 80, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE - Tél. : (1) 46.24.89.11.

Filiale d'un grand groupe, notre société est spécialisée dans le domaine des infrastructures pour télécommunications, et en particulier les systèmes hyperfréquences nous recherchons le

futur responsable des outillages méthodes, fabrications

de notre activité chaudronnerie, mécanique de précision (50 p.). **INGENIEUR MECANICIEN/GENERALISTE** vous êtes rigoureux, méthodique, précis et adaptable. Vous savez écouter mais aussi convaincre.

Transmettez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions) à M. F. BONNET - CGTI - Rue B.-Mareot, 4470 TRIGNAC.

MET, née de l'association de deux groupes internationaux, MATRA et ERICSSON a repris l'ensemble des activités en Télécommunications publiques, en métropole et à l'étranger, de la Compagnie Générale de Construction Téléphonique (CGCT). Désireux développer l'importance du système AXE 10 de renommée mondiale, nous souhaitons intégrer à notre siège de MASSY un

Ingénieur Commercial Export

Responsable pour l'ASIE.

Les missions :

- Assurer les relations avec les clients.
- Répondre aux appels d'offres internationaux.
- Négocier, établir et suivre des contrats de vente.

Profil :

- Niveau Grandes Ecoles commerciales plus expérience dans une fonction semblable.
- Une très bonne connaissance de l'anglais.
- Une formation et une expérience en télécommunications ainsi qu'une connaissance des pays concernés.

Déplacements fréquents.

Pour un premier contact nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature avec CV + photo à Mr Jean Paul DURAND - Direction du Personnel - 19 avenue Carnot 91348 MASSY CEDEX.

MATRA ERICSSON TELECOMMUNICATIONS

PROGRAMME ARIANE 5

La Direction des Lanceurs du CNES à Evry (91) recherche :

Ingénieur informaticien formation Supelec ou équivalent

Vous avez acquis 5 à 6 ans d'expérience industrielle, avec conduite d'un projet significatif essentiellement dans le domaine du temps réel décentralisé. Votre mission : définir les spécifications et participer vis-à-vis des industriels concernés à la gestion des ensembles de contrôle du lanceur ARIANE 5. La pratique de l'anglais est nécessaire.

Les candidatures sont à adresser, avec C.V. et photo sous la référence 88/DIA/05, à Monsieur le Chef du département "Personnel", Centre Spatial d'Evry, Rond-Point de l'Espace, 91093 Evry Cedex.

Centre National d'Etudes Spatiales
LES COMPETENCES DU FUTUR

Ingénieurs, prenez un temps d'avance

TRT spécialiste des TELECOMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES recherche pour son centre de LANNION :

2 ingénieurs logiciel H/F

Vous participerez au développement d'un centre de gestion pour un réseau national de transmission de données. Une première expérience de logiciel temps réel dans le domaine des Télécommunications et des connaissances VMS et X25 seront appréciées.

2 ingénieurs électroniciens H/F

Pour renforcer ses équipes dans le domaine des Télécommunications numériques et des réseaux numériques, vous participerez à de nouveaux développements et à la définition de nouveaux systèmes tout sur le plan matériel que logiciel. Une expérience de 2 à 3 ans et des connaissances en Téléphonie ou en Transmission de données sont souhaitées. Merci d'adresser votre candidature avec photo en précisant le poste choisi à TRT BP 340 LANNION CEDEX.

un temps d'avance en électronique professionnelle

Association paritaire région CENTRE recherche son

SECRETARE GENERAL

- Vous êtes un gestionnaire confirmé (budget 30 MF), homme de contact, ouvert à la négociation, vous saurez convaincre et conseiller.
- Chargé d'appliquer les décisions du conseil d'administration, vous aurez à animer une petite équipe.
- Cadre de 35 à 40 ans environ, votre pratique de l'entreprise, votre expérience de la formation, du droit, et une connaissance de la région CENTRE, seront des atouts appréciés.

Merci d'envoyer cv., lettre manuscrite, photo récente et prétentions à :

84, rue Cavagnac, 72000 LE MANS.

VILLE DE MARTIGUES (BOUCHES-DU-RHONE), 45 000 habitants recherche

responsable du service des études économiques et de l'emploi

Ce poste nécessite une qualification qui ne peut être inférieure à Bac + 4 (sciences économiques ou équivalent).

Parmi les différentes missions qui lui seront confiées, il (elle) aura à privilégier les actions suivantes :

- Observatoire économique, local et régional ;
- Mise en place et développement de la politique économique de la ville ;
- Accueil et prospection d'entreprises nouvelles ;
- Accompagnement des actions opérationnelles réalisées à l'initiative de la Ville, de Syndicats Mixtes ou de Sociétés d'Economie Mixte ;
- Animation et secrétariat de la commission municipale des Etudes Economiques et de l'emploi.

Une expérience de 2/3 années dans le secteur des collectivités locales serait très appréciée.

Emploi contractuel.

Adressez cv. + photo + prétentions rémunération à : Monsieur le Député-Maire, Service du Personnel, B.P. 101, av. Louis-Sammut, 13692 MARTIGUES CEDEX.

Etablissement de la défense nationale (REGION PARISIENNE) recherche :

1 INGENIEUR MECANICIEN

1 TECHNICIEN

libérés des obligations militaires

- Le premier aura POUR MISSION la conception et la réalisation d'appareils destinés aux moyens d'essais ainsi que le suivi de fabrication des prototypes. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent dans le domaine de la mécanique, ce POSTE NECESSITE des connaissances en thermique, dynamique des systèmes, CAO-DAO, ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue anglaise.
- Le second aura POUR MISSION les préparations, conduites et exploitations d'essais. Titulaire d'un DUT ou diplôme équivalent. LE POSTE NECESSITE des connaissances de base en physique et chimie et particulières en instrumentation, mesures et mécanique des fluides/basse vitesse.

Env. cv. + photo et précept. : ALAIN GRAMOLA, SECH COUNSELLING, 68, av. des CHAMPS-ÉLYSÉES, 75008 PARIS, - réf. ME -

Très importante Société de GESTION IMMOBILIERE filiale d'un puissant Groupe Financier recherche pour le développement de son activité

SYNDIC DE COPROPRITE

un Responsable de Gestion d'envergure, de formation supérieure BAC + 4, possédant des connaissances juridiques et comptables approfondies.

Il encadrera une petite équipe et aura pour mission de développer le portefeuille de syndicats de copropriété et de prendre en charge leur gestion sous tous les aspects. Nous lui demandons de posséder nécessairement une expérience au sein d'un Cabinet de syndicats et d'avoir géré un portefeuille important de clients.

De réelles qualités humaines sont indispensables ainsi qu'une volonté affirmée, le sens de l'organisation et d'excellentes aptitudes à la négociation.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite, prétentions sous référence 8871 à ORGANISATION ET PUBLICITE 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

CABINET DE CONSEILS recherche un

CONSEIL EN DROIT DES SOCIETES

Expérience professionnelle indispensable (3 ans minimum dans cabinet, banque d'affaires ou entreprise). Formation universitaire, esprit d'initiative et grande aisance dans les relations humaines.

Ce poste comporte une réelle liberté d'action et le contact direct avec la clientèle. Rémunération très motivante.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétentions, sous référence 3499 M, à l'Agence AFFLUENTS, - 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

REPRODUCTION INTERDITE

Compétence et resp...

Directeur

Kienbaum u... Internationale Unternehmensberatung, Paris, Bonn, Frankfurt, San Francisco, New York

Responsabilité exclusive... Mécanique de précision - Electro...

Représentant ch... en Fra...

Kienbaum u... Internationale Unternehmensberatung, Paris, Bonn, Frankfurt, San Francisco, New York

INGENIEUR

de rencontre des grandes ambitions.

Ingénieur Commercial Export Responsable pour l'ASIE

MET ERICSSON TELECOMMUNICATIONS

leur informaticien les Suplex ou équivalent

ILLE DE MARTIGNE RESPONSABLE DU SERVICE

IN-DROIT DES SUCCESSIONS

Compétence et responsabilités à l'étranger. Directeur Exclusif. Kienbaum und Partner

Responsabilité exclusive pour le marché français. Représentant chargé des ventes en France. Kienbaum und Partner

Monteur d'opérations immobilières. CBC

L'IMMOBILIER. appartements ventes, locations, bureaux

SERVICE ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUES. INGÉNIEUR

automobiles ventes. DEMANDES D'EMPLOIS

L'AGENDA. Antiquités, Vacances, Succession

LA SÉLECTION DES INSTITUTIONNELS. prochaine parution: MERCREDI 20 JUILLET DATÉ 21

Economie

SOMMAIRE

■ Les ministres des finances des Douze ont décidé de réglementer les OPA : dès qu'une entreprise aura acquis 10 %, 20 %, 33 %, 50 % ou 60 % du capital d'une autre, elle devra le déclarer (lire page 30).

■ La Banque fédérale d'Allemagne pourrait être amenée à relever à nouveau

ses taux directeurs en raison de la hausse persistante du dollar (lire page 27).

■ Le rapport sur les comptes du régime général de la Sécurité sociale fait apparaître un déficit de 32,7 milliards de francs en 1989. Le flou des prévisions macro-économiques rend cependant aléatoire un tel pronostic (lire ci-dessous).

■ Après la fin de la grève, les Chantiers de l'Atlantique veulent compléter leur carnet de commandes pour 1989 (lire ci-contre).

■ Pas d'acompte sur les salaires dans la fonction publique avant les négociations d'automne (lire ci-dessous).

Les comptes de la Sécurité sociale

Le déficit du régime général avoisinerait dix milliards de francs en 1988

Largement hypothétique sur 1989, le rapport sur les comptes du régime général apporte deux confirmations pour 1987 et 1988. Quasi-équilibre de l'exercice 1987 autour de 739 milliards de francs (1), grâce, entre autres, aux 2,6 milliards de cotisations supplémentaires enregistrées en fin d'année (le Monde du 12 janvier) et dues à une amélioration de la production et, notamment, à une légère augmentation des effectifs salariés (0,5 % sur l'année selon l'INEDIC).

Confirmation surtout pour 1988 : les rentrées de cotisations seront nettement meilleures que ne le prévoyait les comptes de décembre 1987 (le Monde du 22 décembre 1987) et le déficit final ne devrait pas dépasser une dizaine de milliards de francs.

Déjà, au premier trimestre, l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS) avait

enregistré des rentrées supérieures aux prévisions et correspondant à une progression de la masse salariale de 4,3 % en rythme annuel, soit un point de plus que les hypothèses des comptes de la nation. L'explication est aujourd'hui connue : les entreprises ont embauché. D'après le régime d'assurance chômage, l'UNEDIC, les effectifs salariés du secteur marchand non agricole ont augmenté de 0,4 % au premier trimestre.

Retenant pour le deuxième semestre les nouvelles hypothèses de l'INSEE (une croissance de 4,1 % de la masse salariale sur 1988), la commission prévoit un supplément de 8 milliards de francs de cotisations sur l'année, comme nous l'avions déjà indiqué (le Monde du 7 mai). Il s'ajoutera aux 2,6 milliards déjà encaissés fin 1987 et aux 4 milliards procurés par la prorogation des

mesures du plan d'urgence de juin 1987 (2), soit au total 14,6 milliards de francs. On pourrait donc absorber sans difficulté les dépenses supplémentaires prévues.

Pour la famille, la différence est faible. Mais depuis l'an dernier, malgré la quasi-disparition des familles nombreuses, on constate une augmentation paradoxale de 0,5 % des versements d'allocations familiales : celle-ci est due à la prolongation de la scolarité et au développement des stages de formation pour les jeunes en quête d'emploi qui font bénéficier plus longtemps les familles des allocations. En revanche, la nouvelle allocation de garde d'enfant à domicile, créée en 1987, n'a pas pris - ou n'en a versé que quatre mille huit cents en avril dernier, alors qu'un peuplement assez vite à quarante mille ou cinquante mille. La nécessité de faire l'avance, le délai de remboursement (plus de six mois) semblent décourager les familles...

Pour l'assurance-vieillesse, le supplément de 2,7 milliards de francs, tient à l'allongement des carrières des nouveaux retraités et surtout à un réajustement de 1,7 milliard de francs des transferts versés aux autres régimes.

C'est sur l'assurance-maladie que la hausse par rapport aux prévisions de décembre sera la plus importante : 5 milliards de francs, les dépenses s'élevant au total à 352,4 milliards. La progression sur l'année serait de 6,4 % (soit 3,8 % en francs constants après une baisse de 1,7 % l'an passé, à la suite du plan Séguin) et des campagnes de modulation des caisses d'assurance-maladie). La

Ce pari a été gagné sur 1987. Mais si l'activité des généralistes plafonne, celle des spécialistes continue à augmenter parallèlement à leur nombre. En 1987 déjà, ils avaient tiré leur épingle du jeu alors que la plupart des professions de santé avaient vu leur revenu décroître ou stagner en termes réels.

Les versements aux hôpitaux devraient aussi augmenter en 1988 de 1,7 milliard de francs par rapport aux prévisions de décembre, en raison d'une revalorisation des salaires du personnel hospitalier et surtout d'une majoration des cotisations de retraite payées par les établissements. L'on ne retrouve pas les dérapages inexplicables qui avaient accompagné en 1985 l'extension du budget global.

An total, le déficit du régime général annoncé sur l'exercice 1988 s'élève à 11 milliards de francs. Mais un dépit de la correction du plan Séguin, il pourrait être inférieur de 1 ou 2 milliards de francs. En effet, les rentrées de l'ACOSS à la fin juin correspondent à une croissance de 3,2 % de la masse salariale en rythme annuel, soit toujours un point de plus que les prévisions de l'INSEE... Même si, comme certains prévisionnistes le pensent, le rythme de croissance s'effondrait en fin d'année, le rapport - ne peut être jugé trop optimiste -, comme l'écrit, avec un sens certain de la litote, son auteur, M. Jean Marmot, secrétaire général de la commission des comptes.

De toute façon, la trésorerie de la Sécurité sociale n'aura pas besoin, d'ici à la fin de l'année, de secours exceptionnels. Les creux de trésorerie, si certains, se situent en décembre et après Noël pourront

1989 dans le brouillard

Si les comptes prévisionnels du régime général pour 1988 sont sans surprise, ceux pour 1989, aboutissant à un déficit de 32,7 milliards de francs, déjà annoncé au Parlement par M. Claude Evin, ministre de la santé et de la protection sociale (1), apparaissent très hypothétiques : « largement conventionnels », comme l'écrit le rapporteur, M. Jean Marmot, à propos des recettes.

Sont en cause, comme elles l'ont déjà été pour 1988, les prévisions macro-économiques des comptes nationaux : celles-ci ont été largement démenties par la réalité : sur la croissance du PIB (2,8 % au lieu de 2 %), sur l'évolution des effectifs et des rémunérations. En attendant leur révision à l'automne prochain, les experts des comptes de la Sécurité sociale ont été obligés de se « caler » sur les dernières hypothèses que l'on sait déjà fausses et, donc d'en tirer des prévisions de recettes également fausses. Même s'il y a un ralentissement de l'activité à la fin de 1988 ou au début de 1989, l'évolution de la masse salariale devrait dépasser de 3,5 % les prévisions des comptes de décembre 1988 (8 milliards de francs) montre que la différence peut ne pas être négligeable.

Que sera 1989 au demeurant ? Après la trêve estivale de l'automne 1987, les prévisionnistes de différents instituts de conjoncture après le krach boursier de l'automne 1987 avaient, avec un certain retard, prédit une phase dépressive et, en fait, été plus optimistes, tout comme les conjoncturiers nationaux. Aujourd'hui, ils prévoient toujours, dans l'ensemble, un ralentissement de la croissance. Pour certains, l'inflation pourrait se prolonger dès le début de l'année prochaine ou du moins avec un ralentissement progressif : pour d'autres, elle n'interviendrait qu'à la fin de 1989, voire au début de 1990. Prédire depuis plus de deux ans et sans cesse repoussé dans le temps, cette inflation commence à ressembler à l'Artésienne.

A l'extérieur, beaucoup dépendent de l'évolution de l'économie américaine et du dollar : le ralentissement de la balance commerciale américaine peut-elle se faire autrement qu'au détriment des pays européens ? A l'intérieur, la reprise de l'investissement peut-elle relayer la consommation comme moteur de l'activité ? Le déséquilibre du régime général imposera le recours à un niveau prévisionnel qui plaira inévitablement sur le pouvoir d'achat : une des raisons de l'ampleur du déficit prévu est précisément la disparition en 1988 du prélèvement de 0,4 % sur les revenus institué en 1988, qui a rapporté cette année 5,3 milliards de francs.

Aux hypothèses contestables sur les recettes s'ajoutent des incertitudes, certes de moindre ampleur, sur les dépenses. Pour l'assurance-vieillesse on table toujours sur une forte croissance des retraites normales (+ 8 % en volume contre + 9 % en 1988) et pour les mêmes raisons. Or cette croissance n'est pas compensée par la stagnation des pensions de réversion ou

d'invalidité et la baisse des allocations du Fonds national de solidarité (- 7 %).

Mais on a prévu une revalorisation des pensions alignée sur la progression du salaire brut. Celle-ci est basée sur la base technique des revalorisations mais le gouvernement de M. Chirac avait pris comme base les prix - ce qui représenterait une économie de 0,8 point en 1989, soit 1,5 milliard de francs - et en 1983-1985 les socialistes s'étaient plutôt fondés sur les

correcteur du plan Séguin, intervenant trop tard pour être prise en compte dans le rapport, pourrait encore y ajouter 1 milliard de francs.

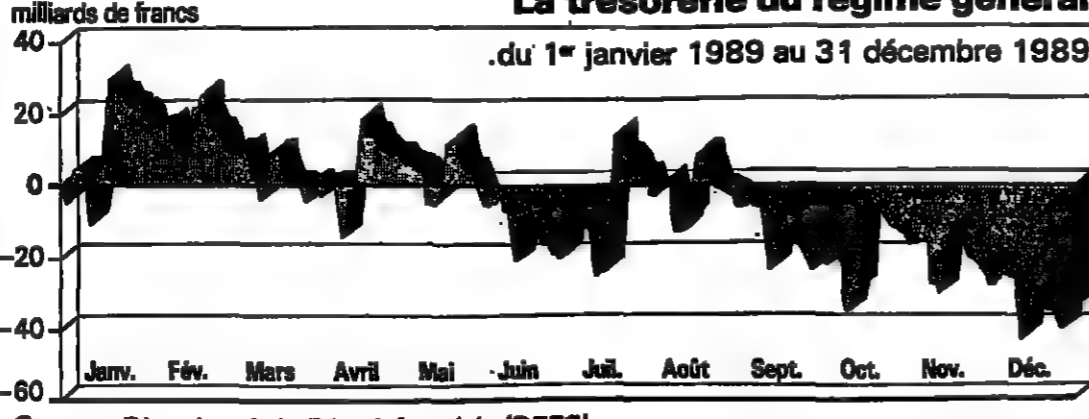
Le plus gros de l'écart provient, pour 2,5 milliards de francs, de la médecine ambulatoire. Il est dû aux revalorisations de tarifs accordées sur 1988, et à une reprise plus forte que prévue de la consommation médicale et des prescriptions. La Caisse nationale d'assurance-maladie avait parié sur une modulation des actes et des prescriptions en échange de meilleures revalorisations des honoraires.

Les comptes présentés le mardi 12 juillet le confirment. Les sommes constatées bien dans les caisses, et le « plan de rationalisation » de M. Philippe Séguin a fait payer 11,5 milliards de francs entre juin 1987 et mai 1988.

Mais pour 1989, le scepticisme peut se nourrir d'arguments plus solides. Les hypothèses macro-économiques des comptes de la Nation, qui servent de base au calcul des recettes de la Sécurité sociale, apparaissent en effet largement dépassées. Démentis sur 1988, les comptes nationaux vont devoir réviser leurs calculs pour l'an prochain, même s'ils se refusent à croire à la sur-évaluation de la crise et prévoient un « recul temporaire » de la croissance.

La trésorerie du régime général

du 1^{er} janvier 1989 au 31 décembre 1989



Comptes flous

Or les variations de quelques dixèmes de point qui peuvent sortir de l'étude présentent l'importance. Malgré l'exactitude des chiffres, le déficit affiché pour 1989 représente moins de 4 % des dépenses prévues et cinq jours de prestations. Il ne faut pas oublier au moment où l'on se félicite de maintenir le déficit du budget de l'Etat à 100 milliards de francs, soit quelque 10 %... D'autres incertitudes pèsent encore sur les chiffres de 1989 : le choix de la revalorisation des retraites, la « sortie » du plan Séguin. De quoi déplacer encore quelques milliards de francs.

Mais l'alerte a un mérite : c'est de mettre en évidence le lieu du déficit. Ce n'est pas l'assurance-maladie, contrairement à ce que l'on croit bien souvent, mais l'assurance-vieillesse, dont le « trou » atteindra déjà 17,6 milliards de francs à la fin de 1988. Et une trentaine de milliards en 1989. C'est à cela que le gouvernement doit s'attaquer en priorité, même si la solution du problème ne peut être que progressive.

Après la fin de la grève

Les Chantiers de l'Atlantique attendent la confirmation de plusieurs commandes pour la marine nationale

L'accord ratifié le lundi 11 juillet par les salariés des chantiers navals de l'Atlantique à Saint-Nazaire constitue, certes, une victoire pour le conciliateur nommé au début de la semaine dernière par le gouvernement, M. Guy Lécote, mais il représente surtout la seule solution de sagesse envisageable. Les salariés, une fois passée leur action spectaculaire à l'occasion du départ du Tour de France, commencent à manifester une certaine lassitude, d'autant que la direction n'avait pas cédé d'un pouce sur le fond. Et un certain nombre de divergences d'appréciation sur les modalités de « poursuite de la lutte » apparaissent parmi les syndicats.

D'ailleurs, FO n'a pas approuvé la signature au « constat de discussions » (et non à l'accord) rédigé au cours du week-end entre les syndicats, la direction et le conciliateur qui met fin à un conflit de près d'un mois.

tuellement, ces réemplois pourraient être trouvés au sein des Chantiers.

D'autre part, les quarante-cinq départs volontaires des personnes ayant plus de cinquante-trois ans seront compensés par trente et une embauches.

La direction a enfin accepté d'abandonner les poursuites judiciaires ; et les procédures disciplinaires envisagées à l'égard de certains salariés auteurs de « déprédations et injures » n'ont ni jusqu'à la mise à pied à titre conservatoire, ni jusqu'au licenciement. Quant au paiement des jours de grève, à savoir, un accord est intervenu par le biais d'avances remboursables. Les primes seront, elles aussi, versées si les navires actuellement en commande (deux car-ferris, deux paquebots) sont réalisés dans les délais prévus.

La direction des Chantiers attend maintenant pour les prochaines semaines la confirmation de plusieurs commandes en étude ou en projet qui lui permettraient de compléter son plan de charge pour la deuxième moitié de 1989 : un autre car-ferry pour la Corse, un grand paquebot de croisière comparable au Sovereign of the Seas livré en décembre dernier, une drague pour un pays étranger, les six frégates pour la marine nationale ainsi qu'un autre navire militaire pour remplacer le Poincaré, un bâtiment d'expérimentation et d'observation qui commence à prendre l'âge. Mais au moment où le gouvernement prépare le budget de 1989, on s'interroge encore sur le volume des crédits et subventions nécessaires - au ministère de l'Industrie et au ministère de la Défense - pour mener à bien ce programme.

Pas de poursuites judiciaires

Selon ce constat - qui rappelle que la direction des chantiers a mis en place, le 13 juin (soit la veille des premiers arrêts de travail) un plan social et industriel, les 135 salariés de moins de quarante-huit ans mis en congé de conversion pour une durée de un mois à deux ans (avec 70 % de leur salaire) se verront proposer une solution ou un reclassement effectif à l'issue de leur période de formation. Ils feront l'objet d'un « traitement cas par cas ». Une « antenne formation-reclassement » composée de cinq personnes spécialisées se chargera, en liaison avec les pouvoirs publics, de leur retrouver un emploi. Even-

Déception des syndicats de fonctionnaires

Pas d'acompte sur les salaires avant les négociations de l'automne

Déception pour les fédérations de fonctionnaires reçues lundi 11 juillet (sauf la FGAFF, Fédération générale autonome, attendue mardi après-midi) par M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique : il n'y aura pas d'acompte avant les négociations salariales pour 1989-1989, annoncées pour la première quinzaine d'octobre. Le gouvernement a donné la priorité au maintien des grands équilibres économiques.

Les fédérations de fonctionnaires ont été unanimes dans l'amertume. « Grande déception », a dit le président de la CGC, première ropus ; « entrevue assez négative » pour la CFDT ; « inadmissible », « inacceptable », a dit FO. La FEN, par la voix de son secrétaire général, M. Yannick Simbron, a décidé, d'« en appeler au premier ministre », tandis que la CGT, elle, n'attend « rien de positif » de « la poursuite de la politique d'austérité dans toute sa splendeur ».

La CGT envisage une « action revendicative dès la rentrée ». La

délegation FO a paré de « créer, éventuellement avec d'autres, un rapport de forces favorable ». Les six organisations syndicales à l'origine d'actions communes depuis le début de 1987 (FEN, FO, CFDT, CGC, CG et FGAFF) ont sans doute se concerter en vue d'initiatives nouvelles à la rentrée.

Les fonctionnaires n'ont rien cette année qu'une augmentation de 1 % au 1^{er} mars, accordée à titre d'acompte par le gouvernement de M. Chirac. Mais les syndicats ont remarqué que la hausse des prix en glissement s'élevait à 1,4 % à la fin de mai et estiment nécessaire un nouvel acompte avant l'automne. La CFDT, notamment avait souhaité une augmentation uniforme de 5 points d'indice, soit 100 francs de plus par mois. Selon la CFDT, les fonctionnaires ont perdu 1 % de pouvoir d'achat en 1987. Selon FO, la perte du pouvoir d'achat a été de 3 % sur le traitement brut mensuel du 1^{er} janvier 1982 au 1^{er} janvier 1988.

LA VIE DES ENTREPRISES

Bourse de l'emploi pour la mobilité aux AGF

Pour mobiliser leurs cadres en vue de l'échéance du marché unique européen de 1992, les Assurances générales de France (AGF) ont lancé une nouvelle formation des cadres administratifs, en commençant par le sommet : dans les trois ou quatre ans, cette formation devrait toucher environ 700 cadres sur 1 200. Jusqu'à présent, quelque 80 cadres au-dessous du niveau de direction ont été touchés ; ils ont suivi une série de séminaires sur le rôle des cadres dans l'entreprise, l'animation des équipes, l'art de négocier, la qualité... Cette formation sera suivie d'une autre, plus pratique, sur la gestion du temps de travail, la créativité, l'information et la formation.

Pour faciliter une mobilité rendue nécessaire par la sécurité de l'emploi, les AGF ont lancé il y a dix-huit mois une bourse de l'emploi, qui publie l'ensemble des emplois offerts dans l'entreprise, avec leur profil à la manière des annonces de recrutement. Selon la direction, la formule a été bien accueillie par le personnel et a permis une gestion plus économique en réduisant les recrutements à l'extérieur, et une meilleure adaptation du personnel. Parallèlement, une réflexion générale sur l'évolution du nombre et de la nature des emplois est engagée dans le plan stratégique de l'entreprise, actuellement actualisé.

« Coup de pub » sur Europe 1. - Ce sont parfois les idées les plus simples qui marchent. En septembre dernier, Alexandre Lichten, journaliste et lui-même créateur d'entreprise, lance sur Europe 1 une émission hebdomadaire pour aider les jeunes sociétés à décoller et la réalise avec l'ANCF (Agence nationale pour la création d'entreprises). A raison de trois exemples par samedi, présentés à chaque journal de la main-tien, le bilan est impressionnant. Cent vingt-trois nouvelles entreprises ont pu entrer en contact avec des fournisseurs, des clients et des partenaires. Au total, leur déve-

loppement a permis la création de 800 emplois.

« L'emploi chez Elf : 0,3 % des effectifs. - Au cours de l'année 1987, le secteur pétrole du groupe Elf employait 21 484 personnes et France. Des plans sociaux ont été mis en œuvre pour réduire les effectifs, notamment avec des départs en préretraite, qui ont concerné 779 salariés. Dans le même temps, un courant d'embauches a été maintenu pour faire évoluer différents secteurs. Mais ce mouvement est particulièrement limité puisque 70 recrutements ont eu lieu, représentant 0,3 % des effectifs.

Économ

MONNAIES

La hausse du dollar

Tension sur les taux en Allemagne

avant de finir en peu de temps à 1,330 DM et à 1,190 DM pour le franc. Le franc suisse a subi une hausse de 7,3 % en rythme annuel, ce qui est un record pour un pays de la zone.

Il semble, en outre, que l'activité économique allemande sera un peu plus dynamique que prévu en 1988. Les prévisions de la Commission des Communautés européennes, qui s'élevaient à 2,5 %, ont été révisées à 3,0 %.

Il semble, en outre, que l'activité économique allemande sera un peu plus dynamique que prévu en 1988. Les prévisions de la Commission des Communautés européennes, qui s'élevaient à 2,5 %, ont été révisées à 3,0 %.

Il semble, en outre, que l'activité économique allemande sera un peu plus dynamique que prévu en 1988. Les prévisions de la Commission des Communautés européennes, qui s'élevaient à 2,5 %, ont été révisées à 3,0 %.

Association française des banques

Le coût du crédit pourrait baisser

« Toutefois, un porte-parole de l'AFB avait indiqué que, si le coût du crédit d'investissement se réduisait, les entreprises pourraient bénéficier de la baisse des taux. Les entreprises ont donc une certaine marge de manœuvre pour négocier avec les banques en matière de crédit d'investissement.

En revanche, pour les entreprises qui ont des crédits à court terme, la baisse des taux pourrait être moins bénéfique. Les entreprises ont donc une certaine marge de manœuvre pour négocier avec les banques en matière de crédit à court terme.

REPÈRES

Aménagement
Le plan d'urgence de juin 1987 a permis de réduire de 1,7 milliard de francs le déficit du régime général de la Sécurité sociale en 1988.

1988 dans la CEE
Le déficit du régime général de la Sécurité sociale en 1988 s'élève à 11 milliards de francs.

Automobile
Le secteur automobile a enregistré une baisse de 0,3 % des effectifs en 1987.

Volkswagen
Le constructeur allemand Volkswagen a annoncé une hausse de 10 % de ses ventes en France.

Production
La production industrielle française a augmenté de 0,5 % au premier trimestre 1988.

Stabilité des banques
Le secteur bancaire français a enregistré une stabilité des effectifs en 1987.

Économie

MONNAIES

La hausse du dollar

Tension sur les taux en Allemagne

La Banque fédérale d'Allemagne va-t-elle à nouveau relever ses taux directeurs pour freiner la hausse du dollar ? La rumeur en courait lundi 11 et mardi 12 juillet sur les marchés financiers internationaux, et surtout à Francfort, où le taux de l'argent au jour le jour atteint plus de 4,50 %, c'est-à-dire bien au-dessus du taux de position à vingt-huit jours de la Bundesbank, porté de 3,50 à 3,75 % le 30 juin dernier.

Le même jour, le taux d'escompte allemand avait été relevé d'un demi-point, passant de 2,50 % à 3 %.

Outre Rhin, on se demande donc si la Bundesbank ne va pas fixer à 4 % son taux de pension, qui était encore de 3,25 % le 21 juin avant son premier relèvement, et à 5 % contre 4,5 % son taux d'avances sur titres (Lombard) lors de son conseil d'administration de jeudi.

La Banque fédérale d'Allemagne a deux problèmes majeurs en ce moment. Le premier est la baisse du mark par rapport à un dollar en plein redressement, phénomène qu'elle juge de nature à relancer l'inflation outre-Rhin. Lundi, le cours du billet vert est monté à plus de 1,8450 DM à Francfort (et à 6,2150 F à Paris), malgré les interventions des banques centrales,

avant de fléchir un peu mardi 12 juillet à 1,8360 DM et 6,19 F. Le second problème est la croissance trop rapide de la masse monétaire allemande, 7,5 % en rythme annuel contre un objectif de 3 % à 6 %.

Il semble, en outre, qu'à l'heure actuelle certaines divergences de vues opposent les États-Unis à leurs partenaires du groupe des Sept : à Washington, on est assez satisfait de la remontée du dollar, qui éloigne les risques d'une reprise de l'inflation en diminuant les prix des produits importés.

Ailleurs, notamment en Europe, on redoute, au contraire, l'effet inflationniste de la hausse de la devise américaine et on craint que cette hausse ne freine la réduction du déficit commercial des États-Unis. À cet égard, les marchés des changes attendent avec intérêt la publication, vendredi 15 juillet, des chiffres du déficit en question. S'ils sont « mauvais », c'est-à-dire compris entre 11 et 12 milliards de dollars, la hausse du dollar vert se calmera. S'ils sont « bons », moins de 10 milliards, pour le troisième mois consécutif, le dollar peut s'envoler à 1,90 DM et 140 francs, contre 132,50 francs actuellement.

LOGEMENT

Selon les syndicats de la magistrature et des avocats

La loi Méhaignerie n'a pas atteint ses objectifs

Le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France tirent le signal d'alarme. Les loyers flambent, les hausses atteignant à Paris 50 %, voire 100 %. D'autre part, les conflits entre locataires et bailleurs affluent devant les tribunaux (2 000 actuellement à Paris par jour), alors que le recours au juge devait rester l'exception.

Pour les deux syndicats, ces nombreux dérapages prouvent que la loi Méhaignerie de décembre 1986 n'a pas atteint ses objectifs : rendre le marché fluide et rééquilibrer les rapports entre bailleurs et locataires.

Selon leur diagnostic, le principal obstacle à une bonne application de la loi réside dans l'absence de données fiables, précises et accessibles rapidement. Ces références sont essentielles car la loi Méhaignerie dispose que les nouveaux loyers doivent être alignés sur « les loyers habituellement constatés dans le voisinage au cours des trois dernières années ». Les particuliers comme les juges, et les experts eux-mêmes, éprouvent des difficultés pour établir le « juste » prix d'une location.

L'observatoire des loyers, mis en place peu après la promulgation de la loi pour constituer ces références, est jugé inopérant par les dirigeants de ces deux organisations. Ils réclament donc les outils qui leur manquent tout en soulignant que leur vocation n'est pas de définir les termes d'un contrat, comme c'est actuellement le cas, mais d'en réguler l'application.

LE COÛT DU CRÉDIT POURRAIT BAISSER

Les banques pourraient répercuter sur les taux de crédits aux entreprises et aux particuliers la baisse d'un quart de point du taux d'intervention de la Banque de France sur le marché monétaire, a indiqué lundi 11 juillet, sur Antenne 2, M. Dominique Chailion, président de l'Association française des banques (AFB).

« Je pense que [la baisse] sera répercutée intégralement, a-t-il souligné, mais elle sera plus visible sur les entreprises que sur les particuliers, car 0,25 % a plus d'incidence sur un taux de 8 à 10 % que sur un taux de 14 ou 15 %, ce qui est le cas des crédits aux particuliers. »

« Tout ce qui va dans le sens de la baisse est souhaité par les banques », a conclu le président de l'AFB.

Vendredi, un porte-parole de l'AFB avait indiqué que, si la baisse du taux d'intervention se répercutait durablement sur le marché monétaire, les entreprises dont les crédits sont indexés sur les taux du marché monétaire en bénéficieraient automatiquement.

En revanche, pour les entreprises dont les crédits sont indexés sur le taux de base des grandes banques de dépôt, « il y aura problème », en raison de « l'insensibilité des taux de base par rapport aux taux pratiqués sur le marché ».

Le taux de base des banques, rappelle-t-on, est de 9,60 % depuis le 15 mai 1986. Seul, le Crédit Lyonnais pratique un taux inférieur, à 9,45 %.

REPÈRES

Chômage

Retour au niveau de 1985 dans la CEE

Le chômage continue de baisser dans les douze pays de la Communauté européenne qui retrouve le nombre de demandeurs d'emploi inscrits de mai 1985. Au total, il y avait 15,482 millions de chômeurs au mois de mai dernier, en données brutes, indiquent les données fournies par Eurostat, l'office européen de statistique. Avec 400 000 personnes de moins, la diminution est de 2,6 % en un mois et de 1,8 % en un an. En données corrigées des variations saisonnières, la plupart des pays voient leur nombre de demandeurs d'emploi régner ou stagner. Seuls la Danemark et l'Italie enregistrent une augmentation.

Pour l'ensemble de la Communauté, le taux de chômage par rapport à la population active s'élève à 10,3 %, en données corrigées, sans changement par rapport à avril 1988. Le classement par pays, selon des évaluations standardisées afin de permettre les comparaisons, s'établit de la façon suivante : l'Espagne arrive en tête avec 20,3 %, suivie de l'Irlande (18,7 %) et de l'Italie (11,9 %). Viennent ensuite la Belgique, avec 10,6 %, la France (10,2 %), les Pays-Bas (9,9 %) et la Grande-Bretagne (8,8 %). Loin derrière, arrivent la RFA (6,7 %), le Portugal (6,5 %) et le Danemark (6,4 %). Le Luxembourg se situe à part (2,8 %) tandis que les chiffres pour la Grèce ne sont pas disponibles.

Solvabilité des banques

Adoption des normes du rapport Cooke

Les gouverneurs des banques centrales du groupe des Dix ont adopté le lundi 11 juillet à Bâle des normes internationales sur les fonds propres des banques qui entrent dans les principales conclusions du « rapport Cooke », du nom de M. Peter Cooke,

l'un des responsables de la Banque d'Angleterre. Afin d'instaurer des règles du jeu assurant une plus saine concurrence entre les banques, il a été décidé que les institutions de crédit devraient, d'ici à 1992, disposer d'un ratio de 8 % de leurs fonds propres par rapport à leurs « risques pondérés ». Quelques modifications sont intervenues en matière de pondération des risques. Les créances sur les débiteurs publics ou les créances à long terme sur les banques des pays de l'OCDE ou ayant conclu des accords spéciaux de prêts avec la FMI bénéficieront de pondérations réduites. La pondération pour les principales banques multinationales de développement a été fixée à 20 %, et celle de 50 % sur les prêts hypothécaires a été étendue aux logements à usage locatif. Par ailleurs, et surtout, la moitié des fonds propres devra être constituée de capital et de réserves, le reste pouvant comporter des provisions sur créances et des réserves occultes.

Automobile

Volkswagen cesse sa production sur le sol américain

La dernière voiture montée par le groupe automobile Volkswagen sur place (Golf et Jetta). L'an dernier l'usine n'a monté que 76 000 véhicules, contre 240 000 prévus initialement. Volkswagen, qui n'a pas réussi à revendre ses installations, a négocié avec le syndicat de l'automobile un plan social pour les 2 500 employés du site. Volkswagen avait été le premier groupe étranger, il y a douze ans, à installer une usine d'assemblage aux États-Unis. La distribution sera désormais alimentée par des importations des usines de RFA, du Mexique et du Brésil.

ENERGIE

Tandis que les cours du brut chutent

L'OPEP prévoit une réunion de son comité de prix

La chute des cours du pétrole a repris avec rapidité. Stoppée au début de la semaine passée par deux événements - l'Airbus d'Iran Albatroz et l'explosion de la plate-forme d'Occidental Petroleum au large du Nord qui ont inquiété un court moment les opérateurs - la glissade, imminente ces dernières semaines, est repartie le lundi 11 juillet. Le Brent, qualité de référence à Londres, perdait 60 cents par baril (soit 14,45 dollars le baril) le week-end. A New-York, le West Texas Intermediate cédait 68 cents à 14,78 dollars le baril. Le brut repartait ainsi, le vendredi et le lundi, le dollar que les événements lui avaient fait gagner au début de semaine.

Pour tenter d'arrêter le mouvement, l'OPEP a décidé de réunir le comité de surveillance des prix (la date n'est pas encore fixée). Ce comité de cinq membres (l'Arabie saoudite, le Nigeria, le Venezuela, l'Algérie, l'Indonésie) n'a pas de pouvoir de décision, mais, la fois précédente, en mars dernier, la simple annonce de sa réunion avait provoqué un redressement des cours.

Cette fois-ci, l'effet d'annonce - tard dans la journée il est vrai - a peu joué, réussissant seulement à stabiliser le cours à New-York en soirée. Les opérateurs restent sceptiques sur la réalité même de cette réunion et plus encore sur les mesures qu'elle pourrait proposer aux pays membres réunis éventuellement - on l'a évoqué la semaine passée - en assemblée plénière. Le marché mondial reste globalement surcapotaire, d'environ un million de tonnes dont une moitié proviendrait de l'OPEP même.

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISE ?

Dans le stock, ou par le réseau de la

LIBRAIRIE

LE TOUR DU MONDE

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS 45-20-87-12

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

S. G. WARBURG GROUP plc

Résultats de l'exercice clos le 31 mars 1988

	31 mars 1988	31 mars 1987
(en milliers de livres sterling)		
Résultat avant impôts après affectation aux réserves internes	111.130	98.028
Bénéfice distribuable aux actionnaires ordinaires avant postes exceptionnels	64.505	62.452
Bénéfice net par action ordinaire	37,4p	41,3p
Dividende par action ordinaire	11,5p	10,0p
Total des fonds propres déclarés	705.539	506.498

Compte tenu de la volatilité extrême des marchés pendant l'exercice écoulé, les résultats du Groupe ont été très encourageants. Ceci nous conforte dans notre stratégie de développement d'un groupe diversifié couvrant les activités de banque d'affaires, de valeurs mobilières et de gestion de patrimoine à partir d'une base solide en Grande Bretagne et avec des activités internationales en constante expansion.

La protection de nos résultats est assurée par la diversité de nos opérations. C'est ainsi que notre activité "actions", très profitable pendant la première moitié de l'exercice, a connu une fin d'exercice plus difficile tandis que la tendance était inverse pour notre activité "obligations". Les autres activités - fusions et acquisitions, trésorerie et marchés des changes - ont connu une très bonne année et Mercury Asset Management, notre filiale de gestion de patrimoine, a eu un exercice excellent.

Nous avons connu en France une année d'activité intense et pleine de succès. Nous avons continué à jouer un rôle important dans le programme de privatisation et nous avons été fréquemment impliqués dans des émissions d'actions et d'obligations pour des sociétés françaises. En décembre 1987, nous avons signé un accord avec Bacot-Allain-Farra S.A., une des principales Sociétés de Bourse de la place de Paris, nous permettant de prendre progressivement le contrôle à 100 pour cent de son capital.



Nous poursuivons l'ajustement de l'éventail de nos différentes activités, en développant et en investissant dans des moyens humains et techniques tant en Grande Bretagne que dans les autres pays européens, à New York, à Tokyo et dans les autres places financières internationales que nous considérons comme essentielles à la poursuite de notre stratégie.

Parallèlement, en mai 1988, nous avons reçu l'agrément des autorités permettant l'établissement d'une "maison de titres", S.G. Warburg France S.A. Ces développements importants témoignent de notre engagement en France. Ils renforceront notre capacité à fournir une gamme de services plus complète sur les marchés financiers nationaux et internationaux et augmenteront notre aptitude à dispenser des conseils financiers à notre réseau croissant de clients français.

David Schley, Président

Le rapport annuel de S.G. Warburg Group plc a été envoyé aux actionnaires le 1er juillet 1988. Des exemplaires peuvent être obtenus auprès de The Secretary, 33 King William Street, London EC4R 3AB ou S.G. Warburg France S.A., 43 rue de Valenciennes, 75009 Paris.

Bacot-Allain-Farra S.A. S.G. Warburg France S.A.

London New York Tokyo
Auckland Boston Genève Hong Kong Ile de Man Jersey Melbourne Milan Paris San Francisco
Singapore Sydney Toronto Zurich

Cet avis apparaît à titre d'information seulement



Facilité de crédit à options multiples de FRF 500 000 000

Arrangés

CIC PARIS CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS
MANUFACTURERS HANOVER BANK/FRANCE

MANUFACTURERS HANOVER BANK/FRANCE GROUPE CIC (CIC Paris, Crédit Industriel de Normandie)
CRÉDIT AGRICOLE DE LA MANCHE
BANCO DI NAPOLI Succursale de Paris BAYERISCHE VEREINSBANK SA (BV France)

CO-CHÊTS DE FILLE
GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Société Générale, Société Générale Alsacienne de Banque)
BANQUE NATIONALE DE PARIS GÉNÉRALE DE BANQUE BELGE (France)

CO-CHÊTS DE FILLE
BANK OF AMERICA NT AND SA BANQUE POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE
BANQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU MARAIS (B.I.C.M.) BANQUE RIVAUD
BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS
L'EUROPÉENNE DE BANQUE REPUBLIC NATIONAL BANK OF NEW-YORK (France) SA VIA BANQUE

Agent du crédit MANUFACTURERS HANOVER BANK/FRANCE
Agents adjudicateurs CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS MANUFACTURERS HANOVER BANK/FRANCE

Juillet 1988

LE MONDE IMMOBILIER Publicité

Renseignements : 45-55-91-82 poste 4138 - 4324

Après la fin de la grève Chantiers de l'Atlantique attendent confirmation de plusieurs commandes pour la marine nationale

Après la fin de la grève, les chantiers de l'Atlantique attendent la confirmation de plusieurs commandes pour la marine nationale. Les travaux de réparation des navires de la flotte sont en cours et les commandes de nouveaux bâtiments sont attendues.

Les chantiers de l'Atlantique ont été fermés pendant plusieurs semaines en raison de la grève des ouvriers. La reprise des travaux est maintenant en cours.

Les commandes de nouveaux bâtiments de la marine nationale sont attendues par les chantiers de l'Atlantique.

Les chantiers de l'Atlantique travaillent actuellement sur la réparation des navires de la flotte.

Les commandes de nouveaux bâtiments de la marine nationale sont attendues par les chantiers de l'Atlantique.

Les chantiers de l'Atlantique travaillent actuellement sur la réparation des navires de la flotte.

Les commandes de nouveaux bâtiments de la marine nationale sont attendues par les chantiers de l'Atlantique.

Les chantiers de l'Atlantique travaillent actuellement sur la réparation des navires de la flotte.

Les commandes de nouveaux bâtiments de la marine nationale sont attendues par les chantiers de l'Atlantique.

Les chantiers de l'Atlantique travaillent actuellement sur la réparation des navires de la flotte.

Les commandes de nouveaux bâtiments de la marine nationale sont attendues par les chantiers de l'Atlantique.

Les chantiers de l'Atlantique travaillent actuellement sur la réparation des navires de la flotte.

Les commandes de nouveaux bâtiments de la marine nationale sont attendues par les chantiers de l'Atlantique.

Les chantiers de l'Atlantique travaillent actuellement sur la réparation des navires de la flotte.

Les commandes de nouveaux bâtiments de la marine nationale sont attendues par les chantiers de l'Atlantique.

Les chantiers de l'Atlantique travaillent actuellement sur la réparation des navires de la flotte.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAINT-LOUIS

Saint-Louis a informé le 7 juillet 1988 la Société des Bourses françaises du franchissement du seuil de 20 % dans le capital de la société Arjomari-Prixoux.

Par ailleurs, dans le cadre de l'opération amicale de rapprochement entre Guermind-Voiron et Arjomari-Prixoux qui a été décidée la semaine dernière par les Conseils d'Administration des deux sociétés, Saint-Louis se portera acquéreur des actions Guermind-Voiron au prix de 500 F par titre, offrant ainsi aux actionnaires de Guermind-Voiron le choix entre la vente ou l'échange contre des actions Arjomari-Prixoux.

Ces actions seront ensuite apportées à Arjomari-Prixoux dans le cadre de l'opération dite par cette société.

Les opérations ci-dessus, réalisées en plein accord avec Arjomari-Prixoux, ont été approuvées par le conseil d'administration de cette société en sa séance du 27 juillet 1988, le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE Obligations 17,50 % juillet 1981

Les intérêts courus du 25 juillet 1987 au 24 juillet 1988 seront payables, à partir du 25 juillet 1988, à raison de 787,50 F par titre de 5 000 F, contre détachement du coupon n° 7 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source dont le montant est de 87,50 F (montant brut : 875 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 131,19 F auquel s'ajoutent les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 17,50 F, faisant ressortir un net de 638,81 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A partir de la même date, ces obligations cessent de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F (démarrage de coupons).

Ces titres ont été dématérialisés (article 94, alinéa II - loi du 30 décembre 1981 et décret n° 83-359 du 2 mai 1983), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE Obligations 11,70 % octobre 1979

Les intérêts courus du 25 juillet 1987 au 24 juillet 1988 seront payables, à partir du 25 juillet 1988, à raison de 210,60 F par titre de 2 000 F, contre détachement du coupon n° 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source dont le montant est de 23,40 F (montant brut : 234 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 33,03 F auquel s'ajoutent les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 4,68 F, faisant ressortir un net de 170,84 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les 99 290 obligations comprises dans les séries de numéros 126 464 à 224 433 et 253 042 à 262 445, sortis au tirage du 20 mai 1988, cessent de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 10 au 25 juillet 1989 au plus tard.

Ci-après, sont répertoriés les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

1981 : 630 078 à 632 960 ; 1982 : 224 434 à 253 041 ; 1983 : 1 216 408 à 1 244 964 ; 1984 : 309 468 à 346 386 ; 1985 : 274 505 à 309 467 et 346 387 à 369 386 ; 1986 : 369 387 à 453 046 ; 1987 : 739 723 à 838 644.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués chez tout intermédiaire habilité.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE Obligations 14,70 % juillet 1983

Les intérêts courus du 25 juillet 1987 au 24 juillet 1988 seront payables, à partir du 25 juillet 1988, à raison de 661,50 F par titre de 5 000 F, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source dont le montant est de 73,50 F (montant brut : 735 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 113,20 F auquel s'ajoutent les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 14,70 F, faisant ressortir un net de 536,60 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Ces titres ont été dématérialisés (article 94, alinéa II - loi du 30 décembre 1981 et décret n° 83-359 du 2 mai 1983), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE DU YÉMEN

THE MINISTRY OF INDUSTRY TRADE AND SUPPLIES wishes to announce the call for tenders for contractors to forward their offers for implementation of (renovation of textile factory project).

Tendering is limited to the following qualified contractors. The project shall be financed vide a french loan already agreed upon with the government of France.

All vendors wishing to participate in the above mentioned tender and also all manufacturers of machines and equipments of the above :

- blow room
- spinning
- weaving
- finishing

Are kindly requested to submit their qualification documents in english language which must include the following:

- legal position of the company
- previous experience in the field
- financial status and volume of dealings.

Documents may be mailed either to :
- Ministry of Industry, Trade and Supply
P. O. Box 300 and Crater - Aden P.D.R. Yemen

OR :
Embassy of P.D.R. of Yemen
Paris-France.

Cette annonce concerne un appel d'offres pour la République démocratique populaire du Yémen.

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Économie

Le rapport de la Cour des comptes (suite)

Budget de l'Etat pour 1986 : des dépassements de crédits et de fausses imputations

Analysant l'exécution de la loi de finances pour 1986 - et des lois rectificatives pour cette même année - la Cour fait de nombreuses remarques concernant les dépassements de crédits, les fausses imputations, le financement improvisé d'opérations interministérielles.

Le rapport note que « les dépenses payées en dépassement des crédits disponibles ont atteint 29,3 milliards de francs, en augmentation de 4,87 % par rapport à 1985 ».

Dans la quasi-totalité des cas, les dépassements ont affecté des chapitres dotés de crédits budgétaires et n'ont donc pas enfreint les prescriptions de l'ordonnance organique (du 2 janvier 1959) mais ils révèlent une sous-évaluation parfois délibérée des prévisions budgétaires.

Certains dépenses ont été payées dans la limite des crédits disponibles par de « fausses imputations ». Cette irrégularité, qui a pu être facilitée par l'imprécision de la nomenclature budgétaire - ainsi aux budgets des charges communes, de l'intérieur, de la culture ou du tourisme - s'est traduite par des interventions entre dépenses d'équipement et de fonctionnement ; tel a été le cas aux budgets des charges communes, du premier ministre, de la recherche et de la technologie.

Collectivités locales : la tentation dangereuse des garanties d'emprunt

Fonctionnant maintenant à leur régime de croisière, les chambres régionales des comptes, créées par la loi du 2 mars 1982, ont apporté cette année comme l'an passé une contribution fort utile à la Cour pour la rédaction du rapport public.

Le rapport reproche aussi à l'établissement les modalités d'accueil des demandeurs d'emploi : la majorité des antennes ne reçoivent plus dès la fin de la matinée du vendredi et le système d'horaire variable des salariés entraîne « de longues files d'attente à l'ouverture des portes ».

Sur le premier point, la Cour, faisant la synthèse des informations qui lui ont été fournies par huit chambres, note que les contrôles exercés par les conseils régionaux sur l'utilisation de ces fonds ne sont pas suffisants. Quant à l'efficacité économique du système, elle est difficile à apprécier.

Enfin, à la suite d'une vérification fortuite, opérée par la chambre régionale d'Ile-de-France, la Cour dénonce une pratique sans base juridique solide, en vigueur à Paris et dans les Hauts-de-Seine, qui consiste à exiger de la part des promoteurs qui construisent des bureaux à la place de logements des compensations financières.

Le restaurant Lucas-Carton vendu à une filiale de Sumitomo

Le célèbre restaurant de la place de la Madeleine à Paris, Lucas-Carton, vient d'être racheté par la brasserie Asahi, filiale du groupe japonais Sumitomo. Le chef du restaurant, M. Alain Senderens, reste locataire-gérant-exploitant, tandis qu'Asahi acquiert la société Lucas-Carton et la marque.

Lucas-Carton a été racheté à la famille Hériard-Dubreuil, actionnaire majoritaire du groupe Rémy-Martin, qui, après sa tentative malheureuse d'OPA sur les liqueurs Bénédictine, s'est trouvée très endettée et a décidé de vendre certains actifs. La famille Hériard-Dubreuil avait déjà cédé le distributeur de vins Nicolas au groupe bordelais Castel Frères.

Lafarge Coppee prend la parole aux 1ères Journées Prospectives du journal Le Monde 11.12.13 Octobre 1988 à l'UNESCO

Deuxième mise en garde : la tentation qu'on éprouve de collectiver des garanties des emprunts lorsque des entreprises recherchent auprès d'une banque des facilités de crédit. En cas de défaillance de l'emprunteur, cette forme d'aide publique peut se révéler très lourde de conséquence pour les contribuables locaux concernés.

AMIEENS Une ville en mouvement CENTRE DES EXPOSITIONS ET DES CONGRES DE PICARDIE 18000 m2 de halls dont un grand hall de 6000 m2 adapté aux spectacles équipements complets de 1000 places

ASSEDIC de Paris : des congés indemnisés

Loi d'adoucir les reproches de mauvaise gestion et de laxisme qu'elle avait adressés à l'ASSEDIC de Paris dans la version initiale de son rapport (dont nous avions longuement rendu compte dans le Monde du 7 avril), la Cour des comptes en rajoute !

« Faute d'instructions, l'antenne HCR (hotels-café-restaurants) indemnise, parfois depuis plusieurs années, les heures chômées du samedi et du dimanche qui correspondent au congé hebdomadaire des employés de cafés et de bars alors que ceux-ci travaillent régulièrement tous les jours de la semaine ».

Le rapport reproche aussi à l'établissement les modalités d'accueil des demandeurs d'emploi : la majorité des antennes ne reçoivent plus dès la fin de la matinée du vendredi et le système d'horaire variable des salariés entraîne « de longues files d'attente à l'ouverture des portes ».

« Alors que la quasi-totalité des ASSEDIC dégage des excédents de gestion administrative, celle de Paris est déficitaire de 8,7 millions de francs en 1986 et de plus de 14 millions selon les comptes provisoires de 1987 ».

Quant aux effectifs, jugés par la Cour en surnombre et mal répartis, le rapport fait remarquer qu'ils n'ont augmenté que de 43,8 % entre 1978 et la fin 1987, alors que le nombre des allocataires indemnisés augmentait de 125,2 % ; d'autre part, une partie des agents du siège sont en fait affectés à des tâches « productives » ce qui ramène à moins de 19 % la part de personnel strictement administratif.

natrise A notre avis, Chez NatWest marché des changes. Nos stratégie qui réduira le change au minimum tout bénéficier pleinement de positive des cours.

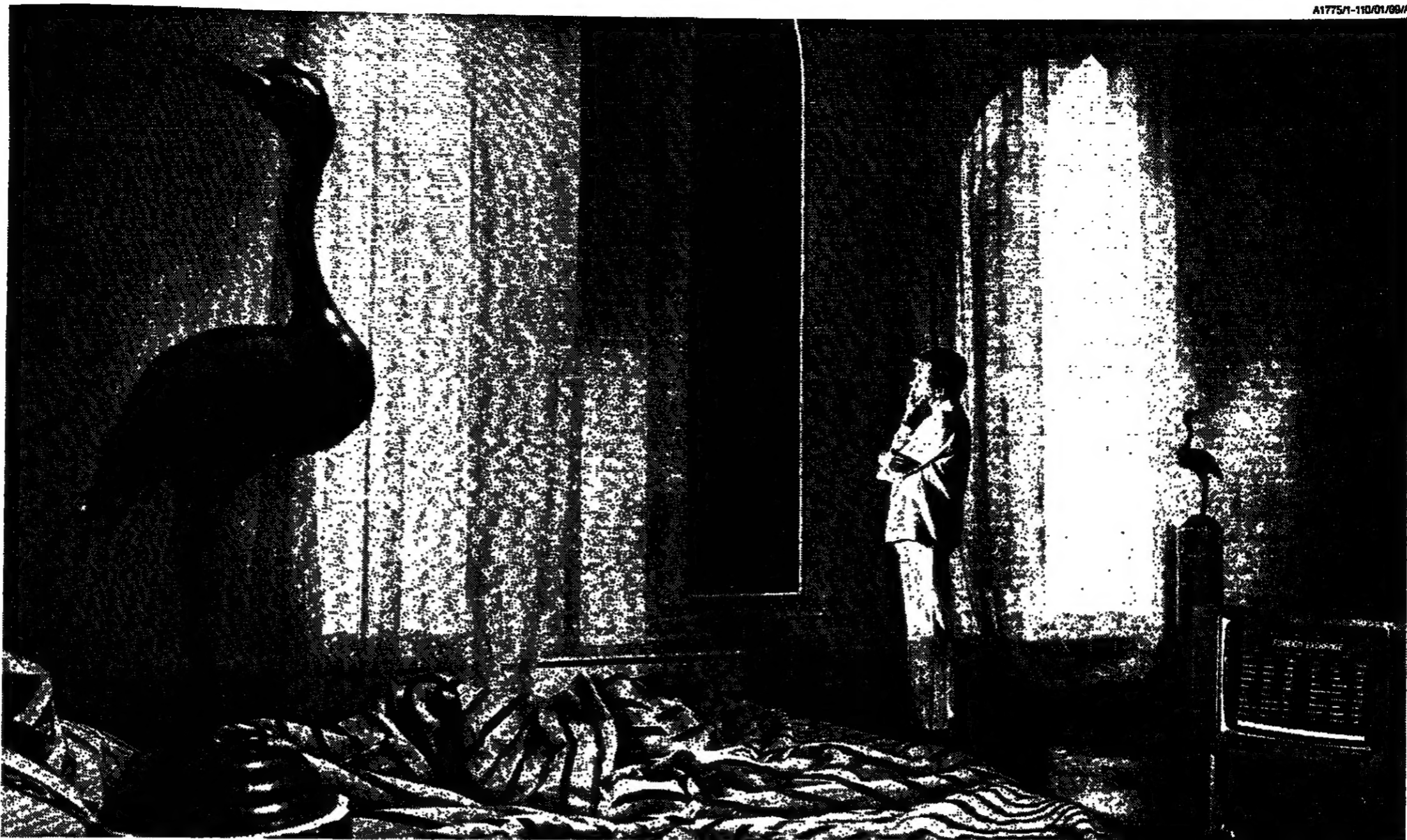
ie

comptes (suite)

imputations

ASSEDIC de Paris : des congés indemnisés

Les délégués syndicaux de l'ASSEDIC de Paris ont obtenu, après de longues négociations, que les congés payés des salariés soient indemnisés par l'organisme. Cette mesure, qui sera appliquée à partir du 1er septembre, concerne les salariés des entreprises de moins de 500 salariés. Elle est une reconnaissance de l'importance des congés payés dans la vie professionnelle et sociale des salariés. Elle permettra également de réduire le coût des congés payés pour les entreprises.



Si le marché fait les 3x8, quand le Directeur Financier peut-il dormir ?

Vous pouvez, bien sûr, rester debout vingt-quatre heures sur vingt-quatre à guetter les fluctuations du marché des changes. C'est une certaine façon de maîtriser le risque.


A notre avis, ce n'est pas la meilleure.

Chez NatWest nous connaissons le marché des changes. Nos trésoriers sauront, en liaison avec le Directeur de Compte qui sera votre contact personnel, établir une stratégie qui réduira votre risque de change au minimum tout en vous laissant bénéficier pleinement de la variation positive des cours.

Change à terme, options de change, dépôts, avances en devises: ces produits nous sont familiers. Ils permettent à NatWest de réagir immédiatement aux fluctuations du marché, nuit et jour.

NatWest, un groupe bancaire représentant plus de 850 milliards de francs d'actifs, une présence dans 36 pays, un rating AAA, l'un des tout premiers noms de la finance internationale.

Vous pouvez dormir - Nous veillons.

NatWest  **The Action Bank**
La Maîtrise du Risque

Contactez: International Westminster Bank PLC, 18, place Vendôme 75001 Paris. Tél. (1) 42 60 37 40. Télex: 210393 • Australie 177326 • Bahamas NS20111 • Bahrain 8559 • Belgique 21208 • Canada 06-22572 • Corée du Sud K33 282 • Espagne 23572 • France 210393 • Gibraltar 2114 • Grèce 216673 • Hong Kong 61672 • Irlande 25166 • Italie 320663 • Japon 28292 • Malaisie 33044 • Monaco 489588 • Pays-Bas 50641 • République Fédérale Allemande 416500 • Royaume-Uni 885361 • Singapour 28491 • Suède 15050 • Suisse 812186 • URSS 413258 • USA 233563

RECHERCHE

Marchés financiers

BOURSE DU 11 JUILLET

Cours relevés à 17 h 33

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sections for 'Règlement mensuel' and 'Comptant'.

Table for 'Comptant' and 'SICAV' with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for 'Obligations', 'Actions', and 'Étrangères'.

Table for 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or' with columns for Cours, Cours 11/7, and Cours 11/7.

Publicité Financière section with contact information: 45-55-91-82, poste 4330.

Second marché section with 'LA BOURSE SUR MARCHÉ' logo and '36-15 TAPEZ LEMOND' text.

Table for 'Marché des options négociables le 11 juillet 1988' with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Table for 'MATIF' with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Table for 'INDICES' with columns for Valeurs, Cours, and % change.

CMF INTERBANCAIRE DES DEVICES section with 'Le Monde' logo and 'LICITE FINANCIERE' text.

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
3 La visite en Pologne de M. Gorbatchev.	7 Les reclassements à droite et les difficultés de l'ouverture.	9 La FASP propose une réforme de la police nationale.	12-13 La 42 ^e Festival d'Avignon.	26 Les comptes de la Sécurité sociale.	Abonnements 18	• Grandes écoles : les admissions. INT : Gestion
4 Washington indemnifiera les familles des victimes de l'Airbus d'Iran Air.	8 L'élection de M. Tavernier à la présidence du conseil régional d'Aquitaine.	10 L'accident de l'Airbus A-320 et la polémique judiciaire à Mithouas.	13 Le démantèlement du musée Cognac-Jay.	27 Tensions sur les taux d'intérêt en RFA.	Admissions aux Ecoles ... 18	• Abonnements au Monde. ABO. 18
5 Mexique : la polémique sur les résultats de l'élection présidentielle.	- Point de vue : « La bon bout », par Jean Vries.	- SPORTS. Cyclisme : la Tour de France.	14 Le ministère de la communication et les télévisions locales.	28 Le rapport de la Cour des comptes (suite).	Annances classées ... 21-25	• 36-15 taping LEMONDE
			- « Digressions », par Bernard Frank.	30-31 Marchés financiers.	Carnet 18	• Le Tour de France en direct. TOUR
					Météorologie 17	• Dialoguez avec les Extra-Units. DIA. 18
					Mots croisés 17	36-15 taping LM
					Radio-télévision 17	
					Spectacles 16	

La seconde guerre mondiale ne sera plus au « menu » du baccalauréat

Protestations contre le bouleversement des programmes d'histoire en terminale

Six ans après la refonte complète des programmes d'histoire du lycée, élèves et professeurs essuient les pilotes d'une nouvelle réforme. Principale modification : dès l'année scolaire prochaine, la seconde guerre mondiale sera étudiée à la fin de la classe de première, et disparaîtra ainsi du « menu » du baccalauréat à partir de la session 1990. Ce qui provoque la réprobation de certains professeurs et des associations de déportés. Les enseignants reprochent surtout au nouveau programme de terminale - de 1945 à nos jours - d'être trop ambitieux pour le lycée moyen.

La publication des nouveaux programmes d'histoire de première et terminale des lycées, le 9 juin dans les pages austères du *Bulletin officiel* de l'Éducation Nationale est au cœur d'une querelle dont les enjeux sont à la fois historiques, corporatistes et pédagogiques ; la refonte totale des programmes d'histoire, qui ne datait que de six ans, pose d'abord une question de principe. L'histoire avancerait-elle si vite qu'il faudrait la remettre en chantier constamment pour les lycéens ? Mais ce nouveau bouleversement ne semble rien devoir à des

Les Soviétiques récupèrent le combustible de rechange du réacteur de Tchernobyl

Des techniciens soviétiques procèdent actuellement à Tchernobyl à la récupération des assemblages de combustible neuf (uranium légèrement enrichi) qui constitueraient la recharge du réacteur endommagé et qui ont été ensevelis sous les décombres lors de son explosion. Pour cette opération qui a coûté 2 millions de roubles (20 millions de francs), les Soviétiques ont dû percer des boyaux d'accès pour permettre à leurs spécialistes de parvenir dans la zone où ce combustible neuf est enterré.

La tâche qui leur a été confiée est d'autant plus délicate que le niveau de radioactivité ambiante due à l'effondrement du réacteur ne leur permet pas de travailler pendant de longues périodes. D'autre part, le combustible, présent sous la forme d'assemblages d'une dizaine de mètres de haut, doit être scié en morceaux de la taille d'une bûche pour pouvoir passer par les boyaux d'accès. Une fois récupéré, ce combustible sera envoyé dans des usines pour y être traité et utilisé à la fabrication de nouveaux éléments.

Cette opération est un pas supplémentaire accompli par les Soviétiques dans les techniques de démantèlement des centrales nucléaires. « Nous savons maintenant avec précision ce qu'il faut faire », a déclaré l'un d'entre eux, tout en précisant qu'un centre technique d'accident était en cours de création. Sa mission sera double : d'une part concevoir le matériel nécessaire à ce type d'opérations tout en formant, pour les accidents, des équipes d'intervention spécialisées ; d'autre part mettre sur pied des équipes de démantèlement des installations nucléaires devenues obsolètes ou parvenues en fin de vie.

● ESPACE : incident sur une fusée d'appoint de la navette américaine. — Une des fusées d'appoint (booster) qui équipe les navettes spatiales américaines a été endommagée à la veille d'un test essentiel pour la reprise des vols de navette. Un ouvrier de la firme Morton Thiokol, constructeur de ces boosters, a, en effet, abîmé cette fusée lors de la pose d'un instrument destiné à effectuer des mesures lors de l'essai, qui devait avoir lieu le 25 juillet dans l'Utah. Ce test, le dernier d'une longue série, doit permettre de valider ce matériel modifié après l'explosion de Challenger, due à la détérioration d'un de ses joints. Compte tenu de ce nouvel incident, il n'aura pas lieu toutefois avant la mi-août ce qui ne devrait cependant pas affecter la date du lancement de Discovery toujours prévue pour le 4 septembre.

considérations historiques. Il est plutôt la conséquence d'un enchaînement incohérent de décisions prises par les ministres successifs.

Les précédents programmes d'histoire du second cycle avaient été introduits de 1981 à 1983. Conçus pour des élèves brossés par le « collège unique » de M. Haby, ils tenaient compte cependant des attaques violentes portées dans les années 1979-80 contre un enseignement jugé trop thématique et pas assez chronologique. Nouveauté de taille : en 1983 les programmes de terminale englobaient une période allant « jusqu'à nos jours ». La guerre d'Algérie, mai 68 et l'élection de François Mitterrand en 1981 pouvaient devenir des sujets pour le bac.

Histoire

Mais, en 1985, M. Jean-Pierre Chevènement remet sur le métier les programmes de seconde dans la perspective de son projet de réforme des lycées. Résultat : un texte couvrant la période 1789-1880, avec un retour à la chronologie et l'insistance sur l'histoire nationale.

Le destin de ce programme sera curieux. Suspendu à l'arrivée d'un nouveau ministre il refait surface contre toute attente lorsque les convulsions lycéennes de l'automne 1986 obligent M. Monory à abandonner son propre projet de remodelage des lycées. Conséquence : les élèves de seconde à la rentrée 1987 ont tout de même inauguré le programme Chevènement d'histoire.

Mais, entretemps, le ministre s'était inquiété du hiatus qui allait résulter de cette réforme isolée. Les nouveaux textes pour la seconde « s'arrêtent » en 1880 alors que ceux en vigueur en première ne commencent qu'à partir de 1914. Le ministre du gouvernement Chirac souhaitait redonner les pleins pouvoirs aux inspecteurs généraux, auteurs traditionnels des programmes, et leur confiait tout naturellement la tâche de rédiger rapidement, pour la rentrée 1988, de nouveaux programmes de première et terminale.

Cette épopée vient de s'achever — provisoirement ? — avec la publication officielle, le 9 juin presque à la sauvette, des textes Monory... sous le ministère de M. Jospin. Lorsque les protestations des syndicats et des associations de parents d'élèves dont parvenues jusqu'à nous, il était trop tard, affirme un conseiller du ministre. La machine avait tourné et les textes étaient déjà à l'impression. A deux mois de la rentrée scolaire, plusieurs manuels de première, conformes aux nouvelles instructions ont déjà été rédigés et édités à des milliers d'exemplaires sans attendre la publication officielle des textes, afin d'arriver à temps sur le marché, faire machine arrière serait donc inconcevable. C'est pourtant ce que réclament des associations d'anciens combattants et déportés, M. Simone Veil en tête, alarmés par la rélegation des chapitres sur la seconde guerre mondiale, en fin de classe de première, à un moment où les élèves focalisent leur attention sur l'épreuve de français et par leur disparition du bac, ces crimes de voir bécoter l'étude d'une période programmée en fin d'année scolaire, sont balayées par l'associa-

tion des professeurs d'histoire et de géographie (APHG). « Quand un sujet comme la seconde guerre mondiale passionne élèves et professeurs, on l'étudie », affirme son président, M. Jean Peyrot. Même affirmation de la part du doyen de l'inspection générale d'histoire, M. Pierre Garrigue, auteur principal du nouvel enseignement, qui assure être lui-même intervenu pour que l'émotif « génocide » figure dans les derniers chapitres de manuels de première.

Pour apaiser les protestataires, le « bilan de la guerre » a été rajouté au début du nouveau texte pour la terminale qui débute en 1945 et non plus en 1947. Mais les historiens sont nombreux à estimer qu'il aurait au contraire fallu alléger le programme de la terminale pour permettre enfin l'étude sérieuse des quarante années bien remplies qui nous séparent de la Libération. C'est en réalité sur la manière d'aborder cette période récente en terminale que les pédagogues s'affrontent. « Avec les nouveaux programmes, nous avons souhaité donner aux élèves de terminale qui sont déjà parvenus à l'âge de raison des grands enjeux mondiaux », explique M. Garrigue. « Les inspecteurs ont oublié que tous les lycéens ne préparent pas sciences po, rétorque le président de l'APHG. Ils ne connaissent que les khâgneux et ignorent ce qu'est un élève moyen de terminale ».

Contexte planétaire

Les nouveaux programmes, découpés en trois parties, abordent successivement « la construction du monde contemporain » à travers « l'étude des relations des grandes aires géopolitiques entre elles » (Est-Ouest, Nord-Sud) et « l'évolution de l'économie mondiale » ; puis « le monde actuel » présenté dans ses divisions « les sociétés libérales d'Occident », « le monde socialiste », et « les tiers mondes », et dans « ce qui peut rapprocher ces mondes divisés » : la science, la religion, la communication et les organisations internationales. La troisième partie, est consacrée à « la France depuis 1945 ». L'histoire est délibérément replacée dans un contexte planétaire. Une conception plus exigeante et sans doute plus séduisante mais que des enseignants jugent trop lourde et inadaptée aux élèves, et trop imprégnée des modes actuelles — la géostratégie et les faits de société — pour être durable.

Agression contre les sciences humaines

L'APHG, qui vient de plaider à l'Élysée, en faveur de la suspension et de la révision des nouveaux programmes de terminale reprend cette critique. Elle s'étonne notamment dans la rubrique « solidarités et communication », elle regrette aussi l'absence du mot « décolonisation ». Dans une déclaration signée en commun avec le SNES (FEN), principal syndicat de professeurs de lycée du second degré, l'APHG estime que les nouveaux programmes brouillent « et la chronologie et les fonctionnements profonds des sys-

èmes économiques et sociaux », « tentent d'imposer une philosophie officielle de l'histoire (...) et constituent même — une agression contre les sciences humaines ».

Les professeurs s'inquiètent aussi d'une possible dérive des sujets du baccalauréat : comment seront-ils rédigés à partir de programmes si vastes ? « Va-t-on interroger les candidats sur les bases spatiales et les satellites, sur le flux d'information, sur le tourisme aux Caraïbes ? », ironise l'APHG. Comment faire composer sur un sujet aussi controversé que l'identité française, qui figure au nouveau programme ?

Le tourbillon

L'inspection générale défend son approche « mondialiste » de l'histoire contemporaine : « Les élèves doivent comprendre pourquoi et comment aujourd'hui un événement qui a lieu au bout du monde peut se répercuter par exemple en pleine campagne française », explique M. Garrigue. On ne peut pas luster indéfiniment contre les réalités. Des questions comme l'islam et la circulation mondiale de l'information doivent être abordées au lycée », réclament l'historien Philippe Joutard, professeur à l'université de Provence et ancien président de la commission permanente de réflexion sur l'enseignement de l'histoire, disoutre par M. Monory.

Le conflit sur les programmes de terminale repose, selon M. Joutard, sur des « malentendus » qui ont surgi faute d'un large débat préalable entre inspecteurs, historiens et syndicalistes, tel qu'il aurait pu avoir lieu au sein de l'ancienne commission. L'inspection générale prévoit de faire présenter les nouveaux textes dans chaque lycée à partir de la rentrée, mais reconnaît qu'ils ne seront pas faciles à faire accepter car ils bousculent de solides traditions. « Les professeurs ont l'habitude d'enseigner l'histoire pays par pays ; c'est très confortable mais c'est insuffisant pour comprendre le monde actuel », commente le doyen Garrigue.

Les enseignants d'histoire seraient-ils d'incorrigibles conservateurs, insuffisamment formés pour se remettre en cause ? Ils semblent surtout excédés par l'incessant tourbillon des programmes qu'ils découvrent à la rentrée et sont gênés d'appliquer un simple toilettage des textes actuels sans plus. De son côté, l'inspection générale dit « comprendre » l'émotion des professeurs, mais estime que son rôle consiste aussi à exiger d'eux « un effort de renouvellement ».

PHILIPPE BERNARD.

BOURSE DE PARIS
Matinée du 12 juillet
Faible

Le mouvement de baisse observé lundi se poursuivait encore le mardi 12 juillet en début de matinée. Dans un marché peu actif où le volume des transactions demeurait faible, l'indice instantané perdait 0,51 %. A la hausse figuraient SAT (+ 4 %), Roussel Uclaf Ordinaire (+ 3 %), Saunès et Châtillon (+ 3 %) et Sommer Allibert (+ 3 %). En baisse on notait Moulinox (- 4 %), Bail Equipement (- 3 %) et Fives Lille (- 3 %).

OUVERT EN AOÛT
DE LA SIMPLE RETOUCHE
AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec la garantie
d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE
à partir de 2 150 F
PANTALONS 690 F VESTONS 1 400 F
3 000 tissus
LUXUEUSES draperies
anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX
PARDESSUS sur MESURE
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue de la République, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h.

La guerre du Golfe La pression irakienne s'accroît sur tout le front

L'Irak a poursuivi ses offensives en vue de repousser les Iraniens des dernières positions que ceux-ci tenaient encore en territoire irakien. Bagdad a ainsi annoncé, le mardi 12 juillet, une attaque au sud du front, dans la région de Zoubédat. Les Iraniens ont, d'autre part, annoncé le même jour le retrait de leurs forces de la ville kurde irakienne d'Halabja, au nord du front, prise en mars dernier par les Gardiens de la révolution.

Une vive polémique s'est engagée entre l'Iran et l'Irak à propos du traitement des prisonniers de guerre. Bagdad accuse les Iraniens d'exécutions sommaires tandis que Téhéran dénonce le non-respect, par les Irakiens, des conventions internationales. Les autorités irakiennes ont demandé, lundi 11 juillet, à l'ONU et au CICR (Comité international de la Croix-Rouge) d'enquêter sur les « crimes du régime iranien » contre les prisonniers de guerre irakiens.

Bagdad affirme ainsi avoir découvert, le 16 juin, un « nombre considérable » de ses prisonniers « tués et mutilés » par les Iraniens, dans la cavette de Mawat (nord-est), lors d'une opération du 1^{er} corps d'armée irakien opérant au nord du front.

Régissant, lundi, l'Iran n'a pas évoqué directement le sort des prisonniers que l'Irak affirme avoir découverts à Mawat. En revanche, un responsable iranien a démenti que les soldats irakiens détenus en Iran soient soumis à un mauvais traitement. Il a affirmé que les « camps de prisonniers irakiens en Iran étaient ouverts à toutes les visites des instances internationales ».

Les Iraniens ont, en outre, accusé Bagdad d'avoir refusé une proposition, qu'ils avaient faite l'an dernier, de libérer un certain nombre de prisonniers des deux pays, parmi lesquels les plus jeunes (moins de seize ans) et ceux âgés de plus de soixante ans. — (AFP.)

La révolte en Cisjordanie et à Gaza Deux jeunes Palestiniens ont été tués par l'armée israélienne

Deux jeunes Palestiniens ont été tués et seize personnes ont été blessées, le lundi 11 juillet, par l'armée israélienne en Cisjordanie. Les plus graves incidents se sont déroulés à Naplouse où, au cours d'une manifestation, un Palestinien de dix-sept ans a été tué par balles par des soldats. L'annonce de la mort de Sares Anabawi a provoqué de nouvelles manifestations, plus violentes, au cours desquelles seize personnes ont été blessées.

Un autre Palestinien, Hassan Adas, a été abattu de trois balles dans la poitrine dans la localité d'Anabta lorsque l'armée a ouvert le feu sur des jeunes gens qui jetaient des pierres, selon des responsables de l'hôpital de Tulkarem où l'adolescent a été transporté. L'armée a ouvert une enquête.

Les autorités ont, en outre, décidé de fermer six écoles de Cisjordanie pour le reste de l'année scolaire, menaçant d'ordonner d'autres fermetures à l'avenir. L'administration

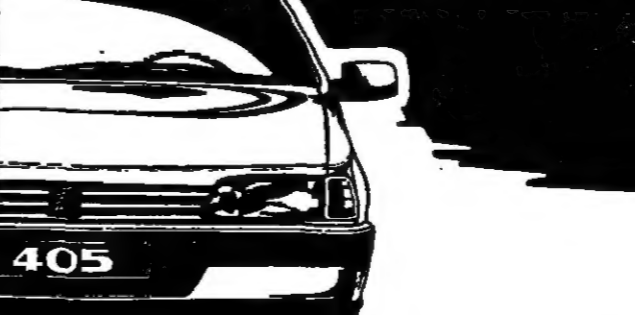
civile israélienne a également annoncé le licenciement de mille employés arabes, sur les dix-sept mille que comptent les services publics dans les territoires occupés, en raison de difficultés budgétaires liées, selon les Israéliens, à la révolte palestinienne.

Par ailleurs, deux réservistes israéliens ont été condamnés lundi, pour la deuxième fois, à des peines de prison pour avoir refusé de servir dans les territoires occupés, selon un porte-parole du mouvement Yesh Goul : « Il y a une limite ». Le lieutenant Gidon Echet a été condamné à vingt-quatre jours de prison après avoir déjà effectué, il y a un mois, une peine de treize jours pour le même motif. Igal Azraty a été quant à lui condamné à vingt-huit jours de prison. Il avait déjà été emprisonné durant quatorze jours, en mars, pour la même raison, à-on précisé de mêmes sources. — (AFP, AP, Reuters.)

Le numéro de « Monde » daté 12 juillet 1988 a été tiré à 503 587 exemplaires

du 1^{er} au 20 juillet

NEUBAUER
vous propose
votre **405 SRI**
en livraison immédiate
avec l'intérieur en cuir
GRATUIT!



NEUBAUER

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

SOLDES
Costumes, vestes et pantalons légers
chemises, chemisettes, polos
(grandes griffes)
LA VOGUE
38, bd des Italiens (près Opéra)
Centre commercial Vélizy 2 — détaxe à l'exportation

(Publicité)
C.F.P.A.
Centre formation profession avoies.
57, rue Charles-Lafitte, 92200 Neuilly
47.45.08.19 ou 47.22.94.94.

Préparation intensive en septembre.
CEPES

Le « ticket démocrate »

M. Bakalis
avec un concert

Après une tournée de sept semaines, le chanteur grec M. Bakalis revient à Paris pour un concert exceptionnel. Le ticket démocrate vous offre un concert exceptionnel de M. Bakalis avec un concert de la grande voix de M. Bakalis.

Un entretien avec « La France, province »

A l'occasion de la sortie de son livre « La France, province », l'auteur de ce livre, M. Bakalis, a été interviewé par le « ticket démocrate ».

Le « ticket démocrate » vous offre un concert exceptionnel de M. Bakalis avec un concert de la grande voix de M. Bakalis.